

Nicolas Jallot • Laurent Lesage

HAÏTI

Dix ans
d'histoire secrète



EDITIONS
DU FEU

"... Les pleurs des esclaves africains et les transes des prêtres vaudou,
les cris de liberté et les rumeurs de révoltes,
l'infini fracas du monde n'y ont rien fait..."

Edwy Plenel
Voyage avec Colomb

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT

AVANT PROPOS

PREMIERE PARTIE – DE PAPA DOC A BABY DOC

CHAPITRE 1 – Un règne sans partage

CHAPITRE 2 – Présidet malgré lui (1971-1985)

CHAPITRE 3 – Triste fin de règne (1985)

CHAPITRE 4 – Un départ bien organisé (1985-86)

DEUXIEME PARTIE – DE PUTSCH EN PUTSCH, LA DEMOCRATIE CONFISQUEE

CHAPITRE 1 – Des militaires avides de pouvoir (1986-90)

CHAPITRE 2 – Aristide, l'espoir (1990-91)

CHAPITRE 3 – Les fièvres du dimanche soir (1991)

CHAPITRE 4 – L'introuvable solution (1991-93)

TROISIEME PARTIE – HAITI SOUS TUTELLE

CHAPITRE 1 : Les Dieux Vaudou sont-ils tombés sur la tête (1994)

CHAPITRE 2 – Le retour d'Aristide (1994-95)

CHAPITRE 3 – Entre chaos et espoir (1995)

BIBLIOGRAPHIE

AVERTISSEMENT

A la suite de l'un de mes reportages, « Haïti, plaque tournante de la drogue », publié dans l'hebdomadaire *Le Point*, les langues se sont déliées. Impossibles jusqu'alors, certaines rencontres ont pu avoir lieu.

Après de longs mois d'enquête, le temps est venu d'écrire ce livre. Pour essayer de comprendre, de démêler l'invraisemblable imbroglio haïtien et montrer en particulier le rôle éminent joué par les États-Unis et la France, depuis la chute de Duvalier jusqu'au retour d'Aristide.

Cette initiative a d'abord été accueillie avec intérêt, même parfois avec enthousiasme par les principaux « acteurs » de cette histoire. Mais à mesure que l'enquête progressait, j'ai souvent découvert mauvaise volonté, mensonges et menaces. Ce qui m'a encouragé à persévérer et continuer mes recherches. Face à des événements de plus en plus complexes, j'ai demandé à un confrère de bien vouloir me rejoindre dans cette investigation. Laurent Lesage ne s'est jamais rendu sur l'île. Il avait les connaissances et, surtout, le recul nécessaires pour bien analyser mes informations. Ensemble, nous avons pu interpréter les faits et évaluer leurs conséquences.

Tous deux journalistes indépendants, nous collaborons à plusieurs médias, mais ne sommes attachés à aucune rédaction. L'expérience de la couverture des événements d'Europe de l'Est nous a confortés dans l'idée qu'il fallait constamment s'efforcer de lutter contre le manichéisme de la pensée pour approcher la vérité. Cette enquête nous a entraînés un peu plus loin que nous ne le pensions. Ce livre comporte plus de révélations que nous ne pouvions l'imaginer au départ. Nous sommes pourtant susceptibles d'en révéler plus encore sur les coulisses de cette période récente. Pour cela, d'ultimes vérifications s'imposent. Telle est notre conception du journalisme. Puissons-nous toujours être préservés de devoir privilégier la vitesse d'exposition au détriment de l'exactitude des faits.

Nous ne sommes au service d'aucune cause, que ce soit sur le plan politique ou économique. Nous avons essayé d'écrire l'histoire d'une décennie (1985-1995) telle que j'en ai été témoin pendant mes quinze longs séjours en Haïti. Sans aucun a priori. Avec le seul souci d'informer. Il y a, au détour de ces pages, des centaines de rencontres. La plupart se sont déroulées au cours des dix dernières années, non seulement en Haïti, mais aussi lors de

nombreux séjours aux États-Unis, ou encore à Paris. Peu d'interviews ont été réalisées à l'aide d'un magnétophone. Plutôt, autour d'un verre, lors d'un repas ou de conversations impromptues. Bien sûr, nous cherchions à provoquer des confidences. Il nous a fallu, je dois l'avouer, beaucoup de persévérence, de patience, de méfiance, d'intuition pour arriver à saisir les bonnes informations.

Dans ce but, nous avons été appelés à rencontrer des hommes politiques, mais aussi des mercenaires ou des trafiquants de drogue. Nous avons, également, côtoyé quelques agents des services secrets de plusieurs pays. Parfois malgré nous. Nous avons gardé à l'esprit que l'information - et la désinformation - est leur métier. Ces démarches expliquent que quelques faits énoncés sont rapportés au conditionnel. En revanche, les propos mentionnés entre guillemets ont été tenus lors d'entretiens enregistrés sur bande sonore, en mentionnant, quand il était possible, la date et le lieu. Cette notation, parfois répétitive, nous a paru nécessaire. Certains commentaires sont repris à des confrères et à diverses publications. Ces citations et déclarations leur appartiennent.

Nous avons essayé de retracer l'histoire d'une décennie troublée. Non pas pour juger mais pour informer sans biaiser, même si la réalité des choses, dans ce pays comme ailleurs, est parfois dérangeante. Toujours, nous nous sommes modestement efforcés de la donner, comme le préconisait Albert Londres - fidèles au devoir de « *ne pas écrire pour ou contre, mais de porter la plume dans la plaie* ».

Nicolas Jallot,

Paris, octobre 1995.

AVANT-PROPOS

Ce livre expose dix ans de l'histoire d'Haïti. De la fin du règne de Jean-Claude Duvalier, Baby Doc, au terme du mandat du président Aristide.

C'est une histoire rocambolesque, pleine d'imprévus et de rebondissements. À rire et à pleurer. Comme toutes celles qu'aiment raconter, la mine théâtrale, les Haïtiens le soir entre deux verres de rhum-punch.

C'est aussi un récit vrai, révélateur des enjeux politiques, de la passion des hommes pour le pouvoir, de leur vanité, de leur cruauté et de leur humanité parfois. Car s'il a pour cadre Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde, son histoire est universelle.

Elle nous a passionnés, nous incitant à pousser toujours plus loin l'investigation, à multiplier les enquêtes et les rencontres à Washington, Port-au-Prince, Miami et Paris.

Cette enquête met en scène un peuple au passé glorieux, fier de ses ancêtres héros de la lutte contre l'esclavage et fondateurs de la première république noire au monde, mais aujourd'hui misérable et peu alphabétisé. Une dynastie - les Duvalier -, quelques grandes familles affairistes, des femmes ambitieuses avides de pouvoir suprême, des militaires qui s'adonnent à la contrebande, le trafic de drogue et l'espionnage, des miliciens sanguinaires qui terrorisent le peuple, des ministres qui complotent, des généraux putschistes, un clergé dont une frange lutte aux côtés des pauvres, tandis qu'une autre fréquente la *jet-set* et s'oppose à un curé devenu président... Tels sont les personnages au cœur de l'imbroglio haïtien où s'entremêlent les intérêts des États-Unis, de la France et du Vatican, et où le sort du peuple ne pèse pas grand-chose...

Au final de sa très longue enquête, Nicolas Jallot a rencontré Jean-Claude Duvalier, l'ancien président à vie d'Haïti, toujours en exil dans le sud de la France. Un témoignage essentiel et inédit, alors que depuis sa chute, il y a dix ans, l'homme se murait dans le silence.

Avant cette rencontre, nous ne savions pas encore quelles révélations le président Duvalier allait faire. Allait-il dévoiler les mystères de son départ pour la France? Dénoncer ceux qui l'avaient trahi, escroqué ou reconnaître ses torts et s'en justifier auprès du peuple haïtien?

Indéniablement, cet homme surprend. Loin de son palais présidentiel et des fastes qu'on lui prêtait, Baby Doc s'est révélé un interlocuteur crédible, soucieux d'apporter sa part de vérité. Loin d'écluder ses erreurs politiques d'antan - impardonables et nombreuses - et peu soucieux d'intellectualiser le débat, Jean-Claude Duvalier s'est posé en témoin privilégié d'événements qui, jusqu'alors, gardaient leurs mystères, racontant *simplement* son histoire. Une histoire qui le dépasse visiblement.

Pas question pour lui de justifier des pratiques politiques d'un autre temps, ni même de récrire un grand dessein qu'il n'a jamais eu pour son pays. S'il a parlé, c'est toutefois pour qu'un jour ses descendants puissent découvrir les grandes étapes de sa vie dans un récit honnête, amputé de nombreux excès qui encombrent les écrits le concernant depuis sa chute.

En reconstituant le passé récent d'Haïti depuis l'ère Duvalier jusqu'à nos jours, nous avons pris le risque de nous confronter à l'enjeu d'événements encore proches, conscients que notre souci de vérité en blesserait certains, en gênerait d'autres. La plupart des acteurs de cette période mouvementée sont vivants et espèrent se maintenir, ou revenir au pouvoir.

Par mégalomanie, par naïveté, par sympathie ou par esprit de revanche, ils ont raconté leur version des faits, leurs stratégies, leurs espoirs. Ce fut alors à nous de démêler les fils de leurs récits croisés pour essayer de révéler les méandres de la politique haïtienne. Dix ans d'histoire secrète.

Laurent Lesage.

PREMIERE PARTIE

DE PAPA DOC à BABY DOC

Chapitre 1

UN REGNE SANS PARTAGE

L'héritage de l'esclavage

Port-au-Prince, 3 juillet 1951. François Duvalier, médecin de campagne, est aux anges. Son épouse, Simone, vient de mettre au monde un fils, Jean-Claude. «Il sera médecin, comme son père», décide aussitôt François Duvalier, fils d'un juge de paix, né quarante-quatre ans plus tôt dans la capitale haïtienne. Témoin, heure par heure, des exactions de l'occupation américaine qui, de 1915 à 1934, marquèrent à jamais le pays, ses jeunes années coïncident avec l'un des moments cruciaux de l'histoire d'Haïti.

L'ethnologie est la passion de cet homme. Vaudouisant, il n'hésite jamais à prendre la défense de son peuple et de ses racines. Il croit même utile de « donner une base rationnelle au vaudou, comme on l'a fait pour d'autres religions ». Il n'oublie pas non plus de défendre les « vraies valeurs », chères aux Haïtiens. L'héritage de l'esclavage, très présent dans la culture haïtienne, est profondément ancré dans sa conscience.

Instauré à Hispaniola - nom donné à l'île par Christophe Colomb lors de sa découverte en 1492 - dès le début des années 1500, l'esclavage fait son apparition avec l'arrivée d'une main-d'œuvre africaine venue remplacer les Indiens Arawaks, population aborigène, exterminés par l'envahisseur.

Ces nouveaux esclaves vont jouer un bien mauvais tour à l'homme blanc. Ils sont sous la protection des dieux vaudou et n'ont pas oublié d'emmener avec eux les « hougans », prêtres de la religion vaudou, et leur célèbre drapeau rouge et noir. La revanche des « esprits » ne tarde pas à se produire.

La première grande révolte a lieu le 14 août 1791. Elle fait suite à une réunion clandestine tenue par des contremaîtres noirs à Bois-Caïman, au nord du pays, près de Cap-Haïtien, alors la capitale des Français. Un nègre géant nommé Boukman, dont la réputation de hougan est reconnue dans tout le pays, préside cette assemblée nocturne à laquelle une tempête tropicale prête une coloration mystique.

Boukman et ses partisans font le serment de « vivre libres ou de mourir ». La cérémonie s'accompagne du sacrifice d'un porc qu'on égorgue au pied d'un arbre. L'appel à la révolte est lancé. Les anciens esclaves se déchaînent. Mais après plusieurs mois de lutte, Boukman trouve la mort. De nouveaux leaders surgissent. Le plus remarquable d'entre eux est, incontestablement, Toussaint-Louverture.

Ce centaure de la savane a l'étoffe d'un chef d'État. Il rêve de libérer Haïti tout en gardant des attaches avec la France. Ainsi le sucre et le rhum, produits par l'île, pourraient trouver un débouché assuré. De ce rêve, il s'efforce de faire une réalité. Mais Rigaud, un mulâtre se soulève contre Toussaint. C'est le premier épisode de l'antagonisme entre Noirs et mulâtres. Napoléon, à Paris, n'entend pas rester un simple observateur. Leclerc débarque à Cap-Haïtien en 1802. Manipulant Rigaud et Pétion, il arrive à enlever et déporter en France Toussaint-Louverture. Celui-ci meurt au fort de Joux, dans le Jura. Mais les esclaves ne songent pas à se rendre. Ils redoublent leurs attaques, sous le commandement de Dessalines. Le 1er janvier 1804, le corps expéditionnaire français fuit devant l'armée des « va-nu-pieds ». L'indépendance est proclamée. L'ancienne colonie est baptisée Haïti, terme emprunté à la langue des Indiens Arawaks, qui signifie « terre haute et sauvage ».

Duvalier a des atouts pour réussir en politique. D'abord, il est de race noire. Ensuite, son diplôme de médecin lui confère un prestige auquel s'ajoute un autre titre de popularité, sa connaissance parfaite du vaudou. Il entre donc en politique en copiant le programme de Dumarsais Estimé, le réformateur social issu du terroir et fondateur du mouvement « noiriste ». Renversé par Magloire et les militaires le 10 mai 1950, Estimé a donné le virus du combat politique au docteur François Duvalier.

Révolté et n'acceptant pas ce coup d'État, Duvalier prend le maquis. Il ne sort de la clandestinité qu'au mois d'août 1956 pour se lancer dans la campagne électorale, avec l'espérance de remporter les présidentielles. « Ce bizarre petit homme à la peau noire fait penser à un hibou », se souvient Bernard Diederich. Il fait campagne sur les thèmes chers à Estimé, « revus, corrigés, et augmentés », en s'appuyant sur la classe des propriétaires terriens et sur les cadres de l'administration estimiste. Ce qui lui assure une force réelle, présente sur l'ensemble du territoire. Utilisant la propagande « coloriste », il

parvient à mobiliser la petite bourgeoisie noire en quête d'ascension sociale. Face à lui, Louis Déjoie. Malgré ses liens étroits avec les Américains, il est l'un des rares entrepreneurs haïtiens à développer l'industrie locale. En apparence, le choix est simple. Les Haïtiens ont à choisir entre le Blanc et le Noir. La question se résume, effectivement, à cette dualité d'un simplisme désarmant. Les électeurs vont-ils choisir un Noir autodidacte et idéaliste, ou un mulâtre bourgeois ? Autre facteur important, l'armée. De quel côté va-t-elle pencher? Simple: Duvalier. Dans l'esprit des militaires, c'est le genre de petit bonhomme inoffensif qu'on pourra manipuler facilement, ou renverser si nécessaire ...

Le 22 septembre 1957, François Duvalier est élu président de la République. Pour la première fois de son histoire, Port-au-Prince, où Déjoie l'emporte, s'est incliné devant la province où le docteur François Duvalier, que l'on surnomme déjà « Doc », arrive gagnant presque partout. Haïti vient de faire sa première expérience du suffrage universel et de choisir son président. Avec l'encouragement décisif de l'année.

De nombreux intellectuels haïtiens sont séduits par le personnage. Leslie Manigat se souvient de son choix de l'époque. « En 1957, j'ai voté François Duvalier. C'était évident. Le message de Duvalier correspondait à quelque chose de réel et de profond pour le pays »

Très vite, nous assistons à l'entrée en scène de Duvalier numéro deux. « Celui dont le petit médecin de campagne parle avec admiration, à la troisième personne », se souvient Bernard Diederich, témoin privilégié de cette époque'. Toujours vêtu de noir et le chapeau vissé sur la tête, Duvalier entend prendre le pouvoir en main dès le lendemain de son élection. Lorsqu'on lui pose une question, il se met à débiter une interminable déclaration « mystique ». Dès le début de son mandat, il se révèle être un administrateur brouillon et inexpérimenté. L'opposition exploite ses faiblesses. Et elle envisage de rapidement s'en débarrasser. En vain, les paris sont ouverts pour savoir combien de jours ou de mois Duvalier va tenir. Dans les campagnes, on fait confiance à son « Doc ».

Trujillo, président de la république Dominicaine, envoie une délégation à Port-au-Prince pour décorer le général Thompson Kébreau. Un geste destiné à narguer Duvalier. Toujours méfiant à l'égard du nouveau président en raison de ses attaches avec Estimé, « l'ennemi » de son peuple, le dictateur

dominicain veut ainsi s'assurer d'un allié en la personne de Kébreau. Trujillo voit en lui l'homme fort dont il aura peut-être un jour besoin. De leur côté, les Américains attendent avant de se prononcer sur Duvalier.

Duvalier n'attendra pas pour répondre. « Un jour, le 12 mars 1958, le général Kébreau roule sur la route de Pétionville. Soudain il entend tirer une salve de treize coups de canon. Il s'informe et apprend rapidement qu'on salue la nomination d'un ancien adjoint d'Estimé, le colonel Maurice Flambert, au grade de commandant en chef de l'armée d'Haïti. IR est destitué. Kébreau donne l'ordre à son chauffeur de foncer vers le sanctuaire de l'ambassade dominicaine. Il y reste à l'abri quelque temps. Jusqu'à ce qu'un jour Duvalier lui confie l'ambassade de Rome'. » Il devient le représentant haïtien auprès du Saint-Siège. L'homme n'a pourtant rien d'un enfant de chœur ! La république Dominicaine commence alors une violente campagne de propagande dirigée contre Duvalier.

La menace d'un conflit pèse. La situation économique est critique. Des prétextes que Duvalier utilise pour transformer la terreur en système de gouvernement. Reste une inconnue : comment va réagir l'armée ? François Duvalier prend les devants. Pour asseoir définitivement son pouvoir, il choisit d'affronter l'armée, trop étroitement liée aux Américains, avant qu'elle ne s'en prenne à lui. Il crée alors le fameux corps spécial de « volontaires de la sécurité nationale », dits tontons macoutes. Une milice qui a pour objectif de briser le monopole de l'armée et d'assurer le maintien de l'ordre. Elle n'a pas fini de faire parler d'elle...

Costume bleu du paysan, et armé d'une machette lorsqu'il se rend à la campagne, le macoute parade en costume de ville avec chapeau, fusil et lunettes noires dans les rues de Port-au-Prince. Ces miliciens élaborent progressivement un système répressif singulier. La terreur s'installe en Haïti. Le jeune médecin à la voix douce et timide se transforme en tyran. Les dégâts sont impressionnantes pour la société haïtienne. L'intelligentsia est décimée, les élites contraintes à l'exil. Les masques tombent.

Pour financer ces miliciens, Papa Doc, comme le surnomment alors les macoutes, eux-mêmes appelés « sans maman », a besoin d'argent. L'heure est au chantage à l'aide américaine. Cuba vient de basculer dans l'ère Castro et les Américains connaissent quelques problèmes à Saint-Domingue, où le dictateur Trujillo devient embarrassant. Leur analyse géopolitique les conduit

donc à observer une certaine bienveillance à l'égard de Duvalier. Ils font même quelques efforts de compréhension auprès du sanguinaire président, même si les relations demeurent très compliquées. Cette tension atteint son paroxysme quelques années plus tard, lorsque l'ambassadeur des États-Unis est expulsé du pays. Le message est limpide. Ce ne sont pas les Américains qui dicteront aux Haïtiens la marche à suivre.

Les années terribles..

Saint-Domingue, 30 mai 1961. Un règne de trente ans se termine ce jour-là. C'est en allant à un rendez-vous qu'il a fixé à une nouvelle conquête, explique Bernard Diederich dans son livre consacré à cet événement, que le dictateur dominicain, Rafael Trujillo rencontre son destin. Une giclée de balles transforme le véhicule en passoire. Le président dominicain s'effondre. Il meurt sur le coup.

Port-au-Prince, le lendemain. Au palais national, en apprenant la nouvelle, François Duvalier est épouvanté. Son « collègue » et néanmoins ennemi a été assassiné par des proches, des partisans apparemment fidèles. Mais Papa Doc en est déjà persuadé : les Américains ne sont pas étrangers à l'événement.

Duvalier commence à voir des complots partout. C'est à cette époque que son entourage se modifie. On assiste à la montée d'une nouvelle équipe. À sa tête, Luckner Cambronne qui prend la place de Barbot à la droite du « père de la nouvelle nation ». Il devient une figure emblématique du régime. Washington s'impatiente. Les élections promises tardent à venir. Le mandat présidentiel expire le 15 mai 1963. D'après la Constitution.

Juan Bosch, le nouveau président de la république Dominicaine, ne porte pas Duvalier dans son cœur. Papa Doc est de plus en plus seul, quand le vendredi 26 avril 1963, à 7 h 35 du matin, on tente de kidnapper ses enfants. Jean-Claude - douze ans - et Simone - seize ans - en sont quittes pour une grande peur, et sans doute des cauchemars pour quelque temps. En revanche, le chauffeur présidentiel et deux gardes du corps sont tués. C'est l'ex-bras droit du président, Clément Barbot, qui a frappé. Duvalier l'ignore. Il ne le comprendra que plusieurs jours plus tard.

Entre-temps, ce président impulsif réagit avec toute la violence qui le caractérise. Son mot d'ordre dépasse l'entendement. Il s'agit de « tuer d'abord », de « vérifier ensuite ». Une folie qui donne lieu à des massacres sans précédent. Que de victimes par erreur! Parce que les gardes du corps ont été touchés avec une extraordinaire précision, le dictateur pense que le coup émane du lieutenant François Benoît L'officier revient d'un stage à l'école de guerre organisé par les Américains dans la zone du canal de Panama, où il s'est formé à la lutte antiguérilla. Il a eu le malheur de montrer ses talents lors des championnats de tir. Le coupable est clairement désigné. Il parvient à s'enfuir et à sauver sa peau. Mais, persuadé que Benoît est mêlé à l'attentat, Duvalier donne l'ordre de commencer les représailles, et ne fait pas dans la demi-mesure. Tous les membres de la famille, les amis et domestiques du lieutenant sont assassinés. La maison est ensuite incendiée. Benoît, innocent, se réfugie à l'ambassade dominicaine. Dans le même temps, Barbot, qui a peur que Duvalier ne le soupçonne, prend le maquis. Une longue lutte commence. De nombreux messages de protestation viennent de l'étranger. François Duvalier répond dans un discours adressé à la population.

« Ceux qui ont tiré sur mes enfants ont aussi tiré sur moi. Ils savent que les balles et les mitraillettes capables d'effrayer Duvalier n'existent pas. Ils savent qu'ils ne peuvent m'atteindre, car Duvalier est d'une fermeté inébranlable. Je vous adjure, Haïtiens, d'élever votre âme jusqu'aux hauteurs où planent les esprits ancestraux et de prouver que vous êtes des hommes... Mettez un peu de moelle dans vos os et laissez couler le sang de Dessalines dans vos veines... Je n'accepte d'ordres ou de diktats de personne, qui que ce soit. À l'époque où j'étais un médecin fraîchement diplômé, je n'en ai accepté ni reçu de quiconque, même pas de mon propre père. En qualité de président de la république d'Haïti, je suis ici aujourd'hui pour maintenir la tradition instaurée par Dessalines et par Toussaint-Louverture. Je suis déjà un être immatériel. Aucun étranger ne va me dire ce que j'ai à faire. »

Président à vie

Quelques semaines plus tard, Duvalier s'autoproclame « président à vie ». Il tourne la page. C'en est fini une bonne fois pour toutes du processus électoral. Les puissances étrangères n'ont plus à demander de comptes au dictateur. La situation a le mérite d'être claire.

Cependant, des guérilleros relèvent le défi. Une poignée d'émigrés en république Dominicaine déclenchent des opérations de guérilla. Puis, les choses prennent une tournure plus sérieuse. Des tentatives de débarquement se succèdent. Toutes échouent. L'une d'entre elles, en août 1964, pose d'énormes problèmes aux militaires. Elle est menée par un certain Villedrouin, qui veut débarquer près de Jérémie, à l'extrême sud-ouest de l'île, pour s'emparer de la ville. La tentative échoue. La réponse de Duvalier sera foudroyante.

« Tuez les familles des rebelles. » L'ordre parvient à la milice à Jérémie. Hommes, femmes et enfants sont torturés et exécutés, leurs *cayes* (maisons en créole) pillées et brûlées.

De l'ambassade d'Haïti au Mexique, parvient une dépêche: un certain Sansaricq, étudiant dans la capitale mexicaine, participe à l'expédition. Papa Doc, sans enquêter sur l'exactitude de l'information, accuse faussement la famille Sansaricq d'avoir un fils parmi les rebelles. Jérémie, la ville natale d'Alexandre Dumas père et du fameux naturaliste Audubon, est le théâtre d'horribles représailles.

Le massacre des « vêpres de Jérémie » s'achève dans l'horreur. Toute la famille est exécutée. Les enfants sont poignardés dans les bras de leur mère, les adultes fusillés en dernier.

« Pour s'offrir un petit plaisir supplémentaire, les tontons macoutes prennent l'habitude d'abattre d'abord les femmes et les enfants... », mais dans le cas de la famille Sansaricq, ils poussent l'horreur à l'extrême, torturant avant d'égorger. Personne n'échappe au carnage. Ni une vieille femme paralysée, ni un enfant de deux ans. De retour à leur baraquement, les miliciens découvrent un télégramme imprévu. « N'exécutez pas la famille Sansaricq. Stop. Président Duvalier. » Le chef de l'État venait de recevoir la preuve que cette famille, mi-mulâtre, mi-noire, n'était en rien responsable de la rébellion.

De Papa Doc à Baby Doc ...

À la recherche d'une nouvelle image plus présentable, François Duvalier change de cap. Il est vrai qu'à l'étranger l'image du pays n'est pas brillante. Graham Greene publie son célèbre roman *Les Comédiens*. L'opinion internationale découvre un régime sanguinaire, effroyable. Duvalier, fou de rage, s'emporte contre l'écrivain britannique. Mais il se rend compte qu'il devient urgent de mettre un bémol aux actions musclées envers l'opposition. Il doit faire des concessions pour tenter d'améliorer l'image de son régime. Il se déclare disposé à rétablir des relations normales avec la république Dominicaine. Par ailleurs, il demande au chef de l'État américain, le président Johnson, de revenir sur sa décision et d'apporter non seulement une aide à Haïti, mais aussi son soutien à son régime. Duvalier « libéralise » aussi, un peu, la presse. Il accepte d'accueillir sur le sol haïtien un correspondant de presse français. L'homme a de bonnes garanties. IR est présenté par Maillé de Trévange, responsable du SDECE, - les services secrets français - dans la région. Ce nouveau journaliste, aux multiples « casquettes », a tout pour plaire à Papa Doc. L'homme est un ancien légionnaire.

S'il cherche à soigner son image dans la presse étrangère, Papa Doc mise aussi sur le tourisme pour essayer de sortir de la crise. La situation économique du pays est des plus critiques. Il en oublie son « catéchisme de la révolution », une brochure imprimée par les soins du gouvernement, où le culte de la personnalité atteint des sommets. Morceau choisi, le « Notre père » version Papa Doc : « Notre Doc qui êtes au palais à vie, béni soit votre nom par les générations présentes et futures. Que votre volonté soit faite à Port-au-Prince comme en province. Donnez-nous ce jour un pays neuf et ne pardonnez jamais les offenses des ennemis de la patrie qui crachent chaque jour à la face de notre pays. Laissez-les succomber à la tentation et, sous le poids de leur venin, ne les délivrez pas du mal... » Édifiant.

Soupçonneux comme toujours, Duvalier garde les yeux fixés sur ses possibles adversaires. En fait, à la fin de son règne, il peut dormir sur ses deux oreilles. Ses ennemis ont été soit liquidés, soit forcés à s'exiler. C'est dans ce contexte que l'ère de Papa Doc s'achève.

Malade, le chef d'État prépare sa succession. La Constitution de 1964 n'évoque pas cette éventualité. Papa Doc se croyait « immortel ». Il commence par procéder à la restructuration du haut commandement de l'armée haïtienne. Le colonel Claude Raymond est promu général de brigade.

Apparenté au président, dont il est d'ailleurs le filleul, il prend ainsi le commandement des forces années. C'est désormais de cet homme sournois que dépend la carrière de Jean-Claude Duvalier, successeur désigné à vie de son père. Mais ce n'est que lors d'un discours, prononcé le 2 janvier 1971, que Duvalier père révèle qu'il entend faire de son fils, Jean-Claude, son héritier. Le plus proche collaborateur du président, Luckner Cambronne, le confirme quelques jours plus tard. Il propose un projet d'amendement constitutionnel pour valider la succession. À ce propos, il fait ce commentaire : « Ce choix est judicieux, si l'on considère les suprêmes qualités de coeur et d'esprit que possède un fils qui a vécu dans l'entourage immédiat de son illustre père, quatorze années durant lesquelles il a partagé, avec le chef de l'État, les épreuves et les victoires de la révolution...»

Jean-Claude Duvalier est donc désigné d'office pour succéder à son père à la magistrature suprême.

Une dépêche annonce, le 22 avril 1971, la mort du président François Duvalier. Un accident cérébro-vasculaire a eu raison du dictateur. Les loas - ou esprits vaudou - n'ont pas pu sauver le Doc. Duvalier est mort, vive Duvalier. Duvalier succède à Duvalier.

A l'occasion de la consécration du nouveau chef de l'État, Mgr Wolf Ligondé, l'archevêque de Port-au-Prince exprime l'enthousiasme de la haute hiérarchie ecclésiastique. Son sermon est révélateur de la complaisance de l'Église à l'égard du régime, de sa volonté de composer avec lui pour préserver ses intérêts. « Vous savez que votre autorité est une participation à l'autorité divine... Chef d'État, vous n'êtes pas un simple délégué de la communauté, Excellence, mais son guide, à la poursuite de ses fins les plus hautes. Vous avez compris que Dieu est le maître suprême et que le chef, appelé à conduire le peuple, accomplit, en définitive, l'œuvre de Dieu... » Étrange. Mais qui incarne Dieu dans ce pays ? Mme Simone Duvalier a déjà préparé la liste des membres du premier cabinet de son fils. Clinton Knox, l'ambassadeur américain, se propose d'aider le gouvernement. « Aux funérailles, le 24 avril, Knox porte au revers de son veston un bouton à l'effigie de Duvalier et de Jean-Claude », se rappelle Diederich. Ce signe semble bien confirmer la sympathie du diplomate envers la famille endeuillée. À peine la bière de Papa Doc quitte-t-elle le palais, qu'une bourrasque soulève une gigantesque colonne de poussière. Un mouvement

de panique perturbe l'enterrement. La foule se met à courir dans le plus grand désordre. C'est l'esprit de Papa Doc, dit-on, qui se manifeste. En Haïti, où le culte des morts est très vivace, les esprits parlent. Les humbles Haïtiens y voient une signification surnaturelle. L'esprit de Duvalier retourne au palais national auprès de Jean-Claude. Le tout jeune président est sous la protection des dieux vaudou.

Chapitre II

PRÉSIDENT MALGRÉ LUI

1971-1985

N'est pas président qui veut ! La lutte impitoyable à laquelle se livrèrent pendant quatorze ans Papa Doc et ses rivaux montre combien l'appât du pouvoir fait tourner les têtes. La mort du dictateur n'a pas freiné les ardeurs des ambitieux, mais tous se sont résignés à l'idée que Jean-Claude Duvalier prenne la succession de son père. Personne n'est en mesure de contester réellement son pouvoir.

Certes, c'est un tout jeune président qui arrive au palais, mais son père a pris soin de soigneusement l'entourer. En cette année 1971, Jean-Claude n'a pas encore dix-neuf ans. C'est un garçon rondouillard et timide comme son père. Il s'exprime à voix basse. Comme les autres garçons de son âge, le président aime tous les plaisirs de la vie. Sa passion pour les voitures de course et les motos l'entraîne souvent sur les chemins escarpés des mornes (montagnes) haïtiens. Il aime aller à la découverte des moindres recoins de son pays, à la rencontre d'un peuple qui ne lui est pas hostile.

La jeunesse de Jean-Claude laisse entrevoir un espoir d'évolution du régime. Sa capacité d'écoute des petites gens des villages lui confère une indéniable sympathie. Il est manifestement à son aise à leur contact, ce qui n'est pas toujours le cas dans la grande société. Au palais, malgré le luxe et le standing inhérents à ses fonctions, Jean-Claude Duvalier ne donné pas le sentiment de s'épanouir pleinement. Sous l'emprise de sa mère, Simone, le président est également très entouré par ses trois soeurs, qui entendent exercer un certain contrôle sur la présidence. Marie-Denise, notamment, affectionne particulièrement la chose politique. Au fil du temps, elle essaye de s'emparer d'une partie du pouvoir. La vie de château n'est pas tous les jours délicieuse pour Jean-Claude.

Ce garçon au destin exceptionnel, pour être l'un des plus jeunes présidents que le monde ait connu, n'est curieusement pas attiré par ses hautes fonctions. Il n'éprouve aucun plaisir à se retrouver aux commandes de l'État. « Je n'avais aucune ambition politique. C'est la raison pour laquelle je me suis

orienté vers la faculté de droit. Malheureusement, je n'ai pas eu la possibilité de terminer mes études universitaires. Je le regrette profondément, d'autant plus que je ne voulais pas devenir président'.

La déclaration peut faire sourire. Elle est pourtant crédible. Jean-Claude Duvalier ne voulait pas devenir président. Ceux qui le connaissent le disent. Même Gérard-Pierre Charles, opposant notoire - en exil - au régime duvalieriste, en est persuadé. « Si le président fantoche devait un jour se trouver seul face a un microphone, il n'hésiterait pas a se réfugier dans une ambassade d'un pays ami . » Tel est Jean-Claude Duvalier, jeune président malgré lui, peu à l'aise dans l'exercice de ses fonctions publiques et notamment face aux journalistes. « J'étais plus heureux au sein de la paysannerie qu'au palais national. À chaque fois que je revenais d'une tournée d'inspection, j'avais en quelque sorte retrouvé l'énergie nécessaire pour faire face à mes obligations . » Le plus souvent possible, Baby Doc file à la campagne. Un prétexte facile pour quitter le climat délétère du palais.

Avant de devenir le premier citoyen du pays, Jean-Claude Duvalier rêve d'une « vie plus ou moins similaire à celle des autres jeunes de son âge ». S'il a envie de se « rendre utile » à son pays, l'exercice du pouvoir lui apparaît comme un sacerdoce. Un poids d'autant plus lourd, qu'il est « condamné » à vie à la présidence...

À dix-huit ans, il aimerait plutôt rejoindre « le monde des affaires », alors que son père, depuis sa plus tendre enfance, l'invite à épouser la carrière médicale. Son accession précoce à la présidence met un terme au suspense sur la destinée du jeune Duvalier...

« Je n'avais pas le choix. Je voulais avant tout éviter l'éclatement du pays. Je l'avais bien compris Il fallait préserver l'unité de la famille haïtienne . » A contrecœur, Jean-Claude Duvalier suit la voie que lui a imposée son père avant sa mort. « J'ai reçu une éducation bien particulière. J'ai grandi au palais au milieu des officiers et des soldats. Mon père m'a inculqué des notions assez fortes comme l'amour de la patrie, la défense des intérêts du pays, l'acceptation de certains sacrifices. Je crois avoir suivi ses recommandations.» Aujourd'hui encore, l'admiration pour ce père qui l'entraînait souvent dans son sillage est intacte. Pourtant, l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier marque un tournant dans le duvalierisme. A maintes reprises, il va prendre le contre-pied de son père. Les principaux conseillers de Baby Doc - surnom

que lui attribuent les Américains - sont pourtant ceux qui pendant des années entourèrent Papa Doc. Au premier plan, Luckner Cambronne, déjà cité. Ce conseiller spécial du président s'impose vite comme un tuteur pour le jeune Jean-Claude. Il participe à son éveil politique. Au contact de cet homme expérimenté, il entre en apprentissage. Jean-Claude Duvalier se souvient: « J'ai dû faire preuve de patience, de compréhension, de tolérance de manière à mieux connaître les hommes qui m'entouraient et, avec le temps, avoir une meilleure maîtrise de la machine. »

En professeur indulgent, Luckner Cambronne accorde rapidement une « récréation » à cet élève que la chose publique n'amuse pas vraiment. La «récréation » s'appelle Claude-Auguste Douyon.

Ce jeune homme qui arrive au palais est un fidèle complice de Jean-Claude Duvalier. Ensemble, ils ont passé des jours paisibles sur les bancs du collège Saint-Louis de Gonzagues, l'institut religieux fréquenté par les jeunes bourgeois haïtiens. Tous deux conservent quelques souvenirs inoubliables de ces années-lycée où la morosité n'avait pas sa place. Conseiller ou bouffon ? Le nouveau secrétaire particulier du président s'impose vite comme l'homme de confiance de Jean-Claude. C'est un observateur attentif de la vie du palais. Discret et « bien élevé », il réussit souvent à se faire oublier. En revanche, il se souvient de tout.

Miami Coral Gables. L'analyse de Claude-Auguste Douyon sur les « années Jean-Claude » mérite d'être écoutée dans ce quartier où l'art a élu domicile. « Les fils de sultan ne peuvent pas vivre sans tuteur. » Claude-Auguste Douyon les énumère. « Il y eut d'abord Cambronne, puis Claude et Adrien Raymond, les frères Cinéas, Henri Siclait, Antonio André, Nicole sa soeur, puis Henri Bayard et enfin Michèle Bennett'. »

D'autres confirment la situation. Au palais, Jean-Claude ne s'impose pas comme pouvait le faire son père. Ce n'est pas un tyran. Une certaine retenue se voit dans l'exercice de son autorité. Ce qui donne des idées à certains, qui le croient facilement manipulable. Ils se trompent pourtant d'autant que Claude-Auguste Douyon veille à sa manière, il agit en loyal protecteur de son ami le président. « La révolution politique avait été faite par mon père », analyse Jean-Claude Duvalier. Le fils entend mener à son tour « une révolution économique ». « J'avais pour priorité le développement du pays, et

l'amélioration des conditions de vie de la population. C'est dans cet esprit que j'ai fait appel à des éléments jeunes mais compétents'.

Les nouveaux ministres de Baby Doc sont effectivement d'une autre génération que ceux qui ont fait leur carrière sous François Duvalier. Jean-Marie Chanoine, Frantz Merceron, Théodore Achille, Alix Cinéas et Jean-Robert Estimé, les cinq « super-ministres » du président sont de fins politiques. Des hommes qui ont envie de faire bouger les choses. Ce sont les plus visibles, mais ils ne sont pas les seuls. Le ministre de l'Agriculture, Frantz Flambert, est l'un de ces nouveaux hommes. Il est à l'origine de judicieux projets de développement rural.

De fait, Haïti leur doit l'engagement d'un certain nombre de réformes. Leur action contribue surtout à « une modernisation des structures administratives du pays », à une « démocratisation de l'appareil d'État' ». À l'époque, l'ambassadeur de France, François-Claude Michel, observe ces nouveaux ministres de près. « J'ai très rarement rencontré durant ma carrière des hommes de la valeur professionnelle de Jean-Robert Estimé. Ce n'était pas le cas de tous, mais c'était le cas de plus d'un . »

Ce « modernisme » ne leur vaut pas que des encouragements dans le camp duvalieriste. Ces « jeunes loups » que le président encourage irritent la vieille garde « conservatrice ». Duvalier confie notamment à Jean-Marie Chanoine et ses « super-collègues » le dossier de la démocratisation. « Dans les annales de notre histoire, cela a toujours été un thème creux. L'histoire dira que M. Chanoine a posé les jalons et laissé à ses successeurs un cadre de référence discutable, certes, mais positif . » Les « rénovateurs » de Baby Doc n'ont en fait pas le temps ni les véritables moyens d'aller au bout de leurs idées. Les conditions ne sont pas réunies pour la démocratie.

« Ma tâche n'était pas facile, se souvient Duvalier, en ce sens qu'il fallait changer les mentalités. Il fallait créer en quelque sorte une véritable révolution. »

La seule « révolution » perceptible à cette époque, c'est celle qui s'est produite entre-temps au palais. Le 22 avril 1980, Jean-Claude Duvalier convole en justes noces avec Michèle Bennett. Cette femme de la haute bourgeoisie ne laisse certes pas indifférent. Très jolie femme, elle a conquis le cœur du président. « Jean-Claude était hypnotisé par sa femme, subjugué, dominé par elle ` », se souvient Frantz Merceron. « Michèle avait tout pour

éblouir. Belle, mulâtre, forte personnalité. Quand on connaît son passé, on a l'intuition juste ou fausse, mais avérée par la suite, évidemment, qu'elle l'a épousé pour son argent. Michèle avait coutume de dire " Quand je suis arrivée au palais, j'avais huit mille dollars. Quand elle l'a quitté, elle en avait probablement mille fois plus . »

La famille Bennett est célèbre en Haïti. Depuis le mariage présidentiel, elle connaît un certain succès dans les affaires. Le père, Ernest, a la réputation d'être le « roi du café ». Il possède aussi des terres et une « plume » alerte qui devient célèbre en Haïti . Lorsqu'elle débarque au palais, la famille Bennett bouscule les habitudes. L'entourage de Jean-Claude Duvalier n'est en rien surpris. Pas un proche du président qui n'ait tenté de faire avorter ce mariage. « S'il l'épouse, on est foutus », témoigne alors un collaborateur du président. Les vieux duvalieristes, qui se sentent trahis par ce mariage de l'héritier du noirisme avec une mulâtre, tentent d'écartier Michèle Bennett. Aujourd'hui, Duvalier regrette : « Peut-être que je me suis trompé dans le choix de la personne. Cependant, j'ai cru pouvoir réconcilier la nation haïtienne, éliminer certains tabous. Peut-être était-il trop tôt . »

Au palais, le calme règne, en apparence. Mais Jean-Claude Duvalier doit faire face à de multiples complots.

Qui veut renverser Baby Doc ?

Île de la Tortue, janvier 1982. C'est une île montagneuse et sauvage, repère des boucaniers au xvle siècle. Les célèbres corsaires français avaient pour coutume de fumer la viande au feu de bois sur des broches ou gril appelés « boucans », d'où leur surnom.

Les hommes de Bernard Sansaricq débarquent sur cette île, située au nord d'Haïti, à six milles marins de Port-auPrince. Rescapé du massacre de Jérémie en 1964, l'homme s'est juré de venger sa famille. Il ne cesse de vouloir renverser Duvalier. D'abord, le père et, maintenant, le fils.

Sansaricq, trente-sept ans, vit à Fort Lauderdale en Floride, où il gère une station-service. Mais sa principale activité consiste, depuis janvier 1981, à faire du lobbying pour ramasser l'argent nécessaire au financement de sa cause. Depuis son exil américain, il a créé un parti politique, le Parti

populaire national haïtien (PPNH). Devant la communauté internationale et notamment au Sénat américain, il se présente comme une alternative au régime Duvalier. Au sud de Caicos (îles de Turks et Caicos), il ameute les journalistes et prévient qu'il va envahir Haïti.

Lorsque les hommes de Sansaricq, armés jusqu'aux dents, accostent sur l'île, croient-ils vraiment pouvoir renverser le régime ? On peut sérieusement en douter. Sansaricq lui-même renonce en cours de traversée. Son bateau « tombe en panne ». Il est récupéré par les garde-côtes américains.

En fait, il lui importe surtout qu'on parle de sa tentative afin de récolter de l'argent. Il cherche aussi à s'assurer de nouveaux soutiens. Le sort de ses hommes passe au second plan. En l'absence de militaires, ces derniers occupent l'île une dizaine de jours. Le temps nécessaire aux hommes des généraux Saint-Albin et Namphy de venir à bout de la rébellion.

Quelques mois plus tard, Bernard Sansaricq se rend sur l'île de Saint-Martin. Côté français. Dans le plus grand secret, il y rencontre le capitaine Paul Barril, un officier français. Ancien patron du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), où il entre en fonctions en 1976 auprès de Christian Prouteau, auquel il succède en 1982, ce « super-gendarme » exerce ses talents au sein de la nouvelle cellule antiterroriste de l'Élysée. Il va bientôt faire parler de lui dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes ».

Entre Barril et Sansaricq, c'est un premier contact. À son retour à l'Élysée, Barril en parle à plusieurs conseillers du président. « On vit encore Barril s'entremettre auprès de Guy Penne et Régis Debray, tous deux collaborateurs du président Mitterrand, afin de leur faire rencontrer un opposant haïtien, en quête d'armes pour un projet de coup d'Etat . »

De fait, quelques mois plus tard, Sansaricq se rend à Paris. Régis Debray confirme que l'opposant à Duvalier lui a bien été présenté par le capitaine Barril. « Je me suis entretenu avec lui trois minutes », rapporte Régis Debray, démentant toute implication dans ces affaires . N'a-t-on pas cherché à le mouiller dans une « sale affaire » pour l'écartier de l'entourage du président ? Secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco, se souvient. « En 1983, l'amiral Lacoste nous alerte : Régis Debray est dangereux. Il rencontre des révolutionnaires d'Amérique latine. » Régis Debray est au courant. « Dès 1981 la DST avait dit à Mitterrand que je n'étais pas clair . »

Négociations secrètes ?

Une autre rencontre a lieu au Costa Rica en 1984. On peut légitimement s'interroger sur les intérêts des serviteurs de l'État français dans cette histoire. Est-ce la conséquence d'une analyse du pouvoir socialiste qui, idéologiquement, se situe aux antipodes du duvalierisme? Autre fait troublant, novembre 1984, un commando d'exilés haïtiens est intercepté dans l'île de Saint-Barthélemy, dépendance de la Guadeloupe.

Paradoxalement, les relations sont, à l'époque, pourtant normales entre les deux États. « Malgré l'arrivée des socialistes au pouvoir, l'aide française a été augmentée sensiblement », rapporte Jean-Claude Duvalier. Il se souvient: « La France était consciente de nos efforts. Elle était disposée à appuyer notre élan vers la démocratie. » Jouait-elle un double jeu? Jean-Claude Duvalier semble l'ignorer. Malgré ses nombreux « soutiens », Bernard Sansaricq n'est pas en mesure de renverser son ennemi juré.

Port-au-Prince, 31 décembre 1982. Peu avant minuit, une violente explosion perturbe le réveillon du Nouvel An. Jamais la capitale haïtienne n'avait entendu pareil vacarme. « L'explosion a libéré tant de force que toute la zone s'est transformée en un véritable champ de bataille. » Au moins une dizaine de personnes périssent au cours de l'attentat.

Que s'est-il passé ? Le gouvernement impute cette action à la brigade d'Hector Riobé, un opposant qui souhaite en finir avec le duvalierisme.

Placée dans une voiture sur la route qu'emprunte le cortège présidentiel pour se rendre à la cathédrale, la bombe visait le président. Si Baby Doc échappe de peu à la mort, c'est parce que l'explosion est prématuée. Le président malgré lui n'est toutefois pas au bout de ses peines.

Premiers signes de contestation

Cent quatre-vingts ans après la proclamation de l'indépendance aux Gonaïves, l'armée doit intervenir dans le chef-lieu de l'Artibonite, à moins de deux cents kilomètres au nord de Port-au-Prince. Les militaires répriment des

émeutes de la faim (23 mai 1984). On peut comprendre la contestation populaire. Depuis 1981, le revenu réel par habitant a baissé de 8,5 %.

Les Haïtiens sont encouragés par le discours du pape Jean-Paul II A son arrivée à Port-au-Prince, le 10 mars 1983, le souverain pontife déclare: « Il faut que les choses changent ici. » L'épiscopat haïtien multiplie les gestes de défiance à l'égard du gouvernement. Le 18 décembre suivant, les évêques publient une « Charte pour la promotion humaine », un véritable appel à plus de justice sociale et au respect des libertés fondamentales, trop souvent bafouées.

3 mars 1984. Catholique pratiquant, le président Jean Claude Duvalier n'est pas insensible au message ecclésial. Il écrit au ministre de la Justice et au chef d'état-major général des forces années d'Haïti pour leur recommander le respect des lois de la constitution en matière de protection des droits de l'homme. Comme le signale le *Rapport d'Amnesty International* de l'année 1985, le président Duvalier demande au chef de l'armée de veiller « à interdire aux membres des forces années, et de la façon la plus rigoureuse, toute atteinte physique et morale aux droits de la personne humaine, notamment l'emploi de la torture sous toutes ses formes ». Duvalier rappelle qu'un mandat régulier est nécessaire pour toute arrestation » et que « tout individu soupçonné de crimes doit être présenté devant un juge dans un délai de quarante-huit heures après l'arrestation ». Dans sa lettre au ministre de la Justice, le président demande d'oeuvrer scrupuleusement « au respect de *l'habeas corpus* et de toutes les autres dispositions constitutionnelles concernant le droit des prévenus, les procédures de l'interpellation, de l'interrogation, de la contrainte par corps et de la garde à vue ». Cependant, même après la parution de ces lettres dans la presse haïtienne, Amnesty International continue de recevoir des informations faisant état de violations des principes rappelés par le président. En mai, deux prêtres étrangers sont emprisonnés. Ils sont accusés d'avoir traduit les lettres du président en créole et de les avoir distribuées à la population . Les initiatives de Baby Doc sont incomprises par une grande partie de la vieille garde duvalieriste. Un bras de fer s'engage.

Jean-Claude Duvalier s'explique aujourd'hui: « Je l'ai fait, non pas par démagogie. Mais parce que j'aime mon pays et les gens de mon pays. J'ai essayé d'améliorer les conditions de vie du peuple. Ma tâche n'était pas

facile. Comme vous pouvez l'imaginer, l'implantation de la démocratie en Haïti n'était pas simple . »

Que fallait-il faire ? « Pour instaurer des bases démocratiques, il faut avant tout permettre à la population de se nourrir, de se vêtir, d'avoir un habitat. Pour moi, ce sont des conditions *sine qua non*. Arrivent ensuite la création des partis politiques et l'éducation de la population. Il ne faut pas oublier qu'Haïti n'a jamais eu de culture démocratique. On peut aussi se demander si l'opposition à l'époque était disposée à jouer le jeu démocratique . »

Pour avancer dans la réalisation de ces objectifs, Jean-Claude Duvalier doit convaincre. La plupart des soutiens du régime se demandent si le président ne joue pas contre son camp. « Pour améliorer la situation économique et sociale du pays, il faut du temps, de la patience. Je savais pertinemment que, tôt ou tard, nous aurions eu des élections présidentielles, mais il fallait à mon avis organiser ce pays, la vie politique... Beaucoup de gens ne l'avaient pas compris. Il fallait aussi un changement dans la mentalité du Haïtien et particulièrement au sein de ma famille politique, car beaucoup d'entre eux craignaient les réformes. Certains même pensaient que les réformes seraient fatales à leurs intérêts . »

Le président comprend qu'il lui faut amorcer un processus démocratique. Le 12 février 1984 ont lieu les premières élections législatives. En l'absence d'une opposition constituée, les candidats dans leur ensemble appartiennent au très officiel Comité national d'action jean-claudiste (CONAJEC). Un homme ne s'en réclame pas, le pasteur Sylvio Claude. C'est le seul adversaire du régime qui a le courage de se présenter.

Les autres opposants boycottent cette « farce à usage extérieur, organisée sous la pression des Etats-Unis».

Sylvio Claude est élu. Cet homme aime parcourir les campagnes. Monté en amazone sur son mulet, il s'arrête parfois pour expliquer aux paysans le sens de son action. Il commence à bénéficier d'une certaine aura. Dans sa petite maison près du Champ-de-Mars où se dresse le palais national, il se présente comme « le personnage qui dérange les macoutes ». Cet homme de foi croit en son destin. « J'ai confiance dans le peuple haïtien qui me reconnaîtra un jour comme l'homme capable de sortir Haïti de la tyrannie . » En attendant ce jour prophétique, l'homme craint pour sa vie. Dans la pièce où il nous reçoit,

un porte-voix trône sur son bureau. De quoi alerter la population en cas d'attaque macoute ...

Même si cette première consultation électorale ne fait qu'illustrer le vide démocratique, elle satisfait Washington qui s'efforce de rendre plus avenante la façade du régime dynastique haïtien. Ce n'est pas sans importance, à l'heure où les Américains font « pression » pour la démocratisation du Nicaragua. Il faut montrer l'exemple.

En attendant, le peuple souffre encore. Deux facteurs viennent réduire ses maigres sources de revenus. Une épidémie de fièvre porcine et la nécessité d'abattages forcés, qui déciment le cheptel de plus d'un million de cochons. Une catastrophe. L'animal est le véritable capital du paysan. Autre drame: la fréquentation touristique accuse une baisse spectaculaire. Après la découverte de plusieurs cas de sida, une campagne d'information décourage les étrangers à se rendre sur l'île. La presse américaine évoque les quatre « h ». Hémophiles, héroïnomanes, homosexuels et Haïtiens constituerait les quatre « groupes à risques » et seraient responsables de la propagation de la maladie. Le peuple haïtien n'avait pas besoin de cela...

Chapitre III

TRISTE FIN DE REGNE

1985

Dans les années quatre-vingt, Jean-Claude Duvalier n'est plus tout à fait le même homme. Il a certes entrepris de moderniser le pays, de le doter d'infrastructures pour le développement du tourisme, mais depuis son mariage, il prend moins de temps pour parcourir les mornes qui se dénudent. Une véritable catastrophe écologique. Cette déforestation n'est pas sans effet sur l'agriculture locale et, par ricochet, sur la vie économique du pays.

D'une certaine manière, Baby Doc se coupe d'un peuple qui n'apprécie guère les fastes du palais qui alimentent toutes les conversations. L'initiative de ces soirées mondaines revient le plus souvent à la première dame du pays. Michèle Bennett aime parader en tenue de soirée devant un public choisi et conquis. Pour autant, elle suscite de nombreuses inimitiés dans la famille duvalieriste de plus en plus divisée. Ces luttes intestines fragilisent le régime.

Les « affaires » ternissent également le climat. La famille Duvalier est suspectée d'enrichissement personnel.

La tournée de « Ti-Pouch »

Au palais, la complicité entre le président et son fidèle secrétaire et ami Claude-Auguste Douyon n'est pas du goût de Michèle Bennett, qui n'apprécie guère le confident de son mari. Elle ne veut plus le voir au palais, et lui demande de l'écartier. Jean-Claude Duvalier ménage son épouse. Claude-Auguste Douyon se voit confier une nouvelle mission. Tout en restant le secrétaire particulier du président, il part faire la tournée des consulats à travers le monde. Un vrai bonheur pour cet homme qui revait de voyager. La chance de sa vie...

La mission de Claude-Auguste Douyon n'est pas anodine. On l'invite, en fait, à récupérer les taxes consulaires. D'importantes sommes d'argent, qui,

auparavant, arrivaient directement à la banque centrale d'Haïti. Désormais, c'est cet homme, que l'on sait loyal au président, qui ramassera les billets... La suite, Frantz Merceron l'explique : « La fortune Duvalier s'est faite sur le dos des taxes consulaires. Beaucoup de gens commencent à le savoir parce que ça, je le dis. » La combine lui est apparue peu à peu. Les ambassadeurs américains Preeg, puis Mac Manaway le mettent sur la voie. « Vous devriez supprimer les taxes consulaires. » Il fallait décoder. « Ils savaient parfaitement que ça ne rentrait pas dans le Trésor public... » À combien s'élève le détournement ? « Ça représentait une moyenne de cent cinquante mille dollars par mois. On parle de deux millions et demi à trois millions de dollars par an. » « Tous les mois ou deux mois, Ti-Pouch - surnom de Claude-Auguste Douyon allait faire la tournée des principaux centres, ramassait l'argent, prenait -je suppose - sa part, et puis allait déposer cet argent en Suisse pour la famille Duvalier, et c'était, j'imagine, partagé entre eux. » Limpide. Voilà comment, à partir de 1980, la famille Duvalier se constitue son magot.

Frantz Merceron se défend d'avoir touché sa part. « Je n'ai jamais été mêlé ni de près ni de loin à la fortune des Duvalier, je vous le jure. Mais, d'ailleurs, c'est tellement évident quand on connaît le système. Un ministre n'est jamais qu'un truc jetable dans le système Duvalier, c'est un employé, un fusible. » Il ajoute que Duvalier fils n'allait « pas se compromettre avec quelqu'un qui n'était même pas son ami ».

Des affaires d'argent, il y en eut quelques-unes pendant les années Baby Doc. Au début des années quatre-vingt, un projet de complexe touristique paradisiaque voit le jour. À Labadie, au nord du pays, près de Cap-Haïtien. C'est un entrepreneur français, installé dans la région tourangelle, qui se lance dans l'affaire. Les investissements sont lourds. L'homme aurait reçu une aide d'un ministère français pour environ 40 millions de francs. L'État haïtien serait également partie prenante du projet. Frantz Merceron, ministre des Finances, et Jean-Marie Chanoine qui détient le portefeuille du Tourisme ont le dossier en main. Enfin, entre deux articles, le correspondant de presse d'une agence occidentale mu-ait trouvé le temps de présenter l'entrepreneur français à quelques relations. Ces derniers cherchent des investisseurs locaux.

La bourgeoisie haïtienne est séduite par le projet. Les fonds s'accumulent. Quelques travaux commencent. Puis, un arrêt brutal. L'investisseur français est introuvable. L'homme est parti avec la caisse. L'affaire fait grand bruit, notamment chez les petits porteurs haïtiens. « Il ne se passait pas une journée sans qu'on me parle de l'affaire Labadie », se souvient François-Claude Michel, l'ambassadeur de France, qui n'était pas encore en poste lors de la genèse du projet. À Paris, on étouffe l'affaire qui aurait donc coûté 40 millions de francs aux contribuables. Le plus curieux, c'est que le mystérieux investisseur reste introuvable. Bénéficie-t-il de hautes protections?

Côté haïtien, on s'énerve. Informé par le correspondant de presse, Roger Lafontant s'en prend à son collègue Merceron. Pour des raisons encore inconnues, cette affaire se termine par une brouille sérieuse entre les deux hommes. Seul rebondissement politique perceptible en Haïti, le préfet de Cap Haïtien, M. Robinson, un proche de Roger Lafontant doit quitter son poste. Le petit peuple haïtien, évidemment, ne mesure pas ce qui se trame derrière cette affaire. Et pourquoi Duvalier reste-t-il silencieux?

Saint-Domingue. Chaque année, plus de quinze mille Haïtiens s'expatrient durant six mois de l'autre côté de la frontière. C'est la période de la récolte de la canne à sucre. La *zaffra*. Un travail saisonnier, rentable pour le gouvernement haïtien, qui reçoit des dividendes de l'Etat dominicain et des compagnies sucrières nord-américaines pour chaque contingent de main-d'œuvre. Quelques jours avant le début de la *zaffra*, la radio nationale diffuse des messages appelant les hommes en âge de travailler à s'inscrire sur les listes d'embauche. Des « rabatteurs », en fait des tontons macoutes, parcourent les bidonvilles. Promesse d'embauche et appât du gain encouragent au départ. À la Croix-des-Bouquets, à l'est de Port-au-Prince, se forment de longues colonnes humaines. Le premier contrat d'embauche de ces travailleurs à bon marché remonte à 1952. C'est ici que, en file indienne, les candidats à la *zaffra* attendent leur départ pour la république Dominicaine. Entassés dans des camions bâchés, les coupeurs de canne rejoignent Malpasse, la frontière, où ils sont « pris en charge » par les autorités dominicaines. Ils sont alors emmenés vers différents *bateys*, immenses plantations de canne à sucre, répartis sur l'ensemble du territoire dominicain.

Commence pour ces hommes l'enfer des *bateys*. La réalité est bien différente des messages prometteurs et enchanteurs diffusés sur les ondes. Ils vivent, parfois, à six ou sept dans une pièce unique, dans des baraquements de tôles et de planches. Chaque matin, à l'aube, ils se rendent aux champs couper la canne. Les esclaves sont toujours noirs'.

Sous un soleil de plomb, armés d'une machette, les coupeurs haïtiens font lentement reculer la verte muraille. Les méthodes de récolte ont peu évolué depuis trois siècles. Le sort des *braceros* n'est guère plus enviable que celui des esclaves qui trimaient sur les plantations des colons français. Le rendement est indispensable. Les gardes veillent et surveillent. Un travail de forçat pour un salaire de misère. Dans ces camps, ils doivent tenir six mois. À terme, les travailleurs retournent au pays s'ils ont amassé suffisamment d'argent. Sinon, ils sont condamnés à rester là: 300 000 Haïtiens se sont définitivement installés en république Dominicaine. Ce commerce est lucratif pour le gouvernement haïtien qui loue ainsi les muscles de son peuple à raison de quelques dizaines de dollars par tête. Une entreprise qui, selon Antonio Veras, un avocat dominicain, tient plus de la déportation que de l'émigration traditionnelle vers le marché du travail.

Pour les Dominicains, qui méprisent profondément les Haïtiens, cette scandaleuse exploitation humaine est quasi naturelle. Et les relations entre les deux pays ne sont pas des plus simples. Même si les États-Unis souhaitent un rapprochement entre les deux États, Haïti n'a aucune chance de devenir un deuxième État dominicain. D'autres grandes puissances y veillent. D'une part, parce que les deux pays n'ont ni la même culture ni la même langue et, d'autre part, parce qu'ils sont en « guerre froide » depuis plus d'un siècle. Les Dominicains ont la fâcheuse habitude de dénigrer leurs voisins. L'histoire regorge de mauvais souvenirs. La plupart des Haïtiens, réciproquement, n'envisagent aucun rapprochement. D'ailleurs, il n'existe toujours pas de routes asphaltées entre les deux pays. Personne dans l'île n'a oublié le massacre de 1937. Le dictateur Trujillo avait fait exterminer quelque vingt mille Haïtiens « pour blanchir la race ».

Cet argument raciste est invoqué par une majorité de Dominicains, hostiles à la normalisation des relations entre les deux parties de l'île. L'habile et ambitieux secrétaire général du gouvernement José Francisco Pena Gomez, par exemple, du parti révolutionnaire dominicain, est l'objet d'une campagne

sournoise qui cherche à le discréditer parce qu'il est noir et d'origine haïtienne.

Depuis son accession à la présidence, le pouvoir de Jean Claude Duvalier est fondé, comme l'était celui de son père, sur deux forces qui se neutralisent, les militaires, d'une part, et les miliciens, tontons macoutes, d'autre part. Dans l'esprit de Papa Doc, une force s'opposant aux militaires était des plus judicieuses dans un pays où les officiers ont longtemps fait valser les présidents. Tout l'argent dont il dispose passe dans le financement des macoutes. À sa mort, en 1971, François Duvalier ne s'est pas enrichi.

Dans les années quatre-vingt, les rivalités qui s'exacerbent créent une nouvelle donne. « Il y avait trois types d'ambitieux autour du président. Tous d'ailleurs ministres d'État, tous s'appuyant sur des stratégies différentes. Tous évidemment en guerre ouverte contre les deux autres groupes ' », raconte Frantz Merceron.

Un premier clan a pour chef Roger Lafontant. Ministre de l'Intérieur et leader des macoutes, ce médecin, impulsif et autoritaire, s'impose comme l'homme fort du régime. Tous les Haïtiens le craignent. Extrêmement puissant, ses ambitions présidentielles ne font aucun doute. L'homme compte cependant de nombreux ennemis, notamment parmi les militaires qui le haïssent, et qui vont tout entreprendre pour lui barrer l'accès au pouvoir...

Alix Cinéas, l'un des ministres d'État de Duvalier, est à la tête d'un deuxième clan. IR représente l'aile dure du duvalierisme, ancrée dans le noirisme. Un groupe qui méprise totalement la « déviation » de Jean-Claude depuis son mariage. Puissant et intelligent, Cinéas, ingénieur diplômé en France, a de fortes attaches avec les militaires.

Un troisième groupe s'articule autour des ministres d'État Jean-Marie Chanoine et Frantz Merceron. Ces deux hommes s'entendent comme deux complices, ce qui ne manque pas de surprendre dans un pays où les alliances sont souvent fiées à la couleur de la peau. Merceron, le Blanc, met souvent en avant son complice, Chanoine, le Noir, qu'il qualifie d'« animal politique pur ». Diplômé en droit et en sciences politiques de l'université de Montréal, l'homme est pourtant moins volubile que son ami, ministre des Finances, et élément tout aussi brillant, formé aux États-Unis. Les deux hommes comptent parmi leurs proches Théodore Achille, ministre de la Justice, et Jean-Robert Estimé, le ministre des Affaires étrangères. Pour autant, cette

fine équipe ne représente pas aux yeux du peuple l'alternative démocratique qu'elle entend incarner.

À qui profiterait la chute ?

Les jeux sont faits. Alix Cinéas s'appuie sur l'armée, Roger Lafontant sur Jean-Claude Duvalier, et Frantz Merceron sur Michèle Bennett. Le ministre des Finances n'est pas malheureux de son rapprochement avec la première dame du pays. Il utilise ses confidences pour apprécier l'état de décomposition du régime. « C'était notre étalon de mesure de la chute du régime, notre "baromètre" ». « Il était évident, poursuit Merceron, que le jour où Michèle estimerait qu'elle avait tiré tout ce qu'elle pouvait du pouvoir, elle s'en irait. Avec mon ami Chanoine, on se disait que le jour où elle aurait amassé entre huit et dix millions de dollars, elle jugerait que la mascarade aurait suffisamment duré. Elle provoquerait une chute du régime pour aller profiter de sa fortune ailleurs ».

Ce scénario ne satisfait les deux hommes que dans la mesure où ils ne seront pas entraînés dans cette chute. Autant dire que s'ils complotent contre Duvalier, c'est plutôt pour faire évoluer le régime en douceur et le faire tomber à plus ou moins long terme, avec l'espoir de lui succéder. Pas facile. Les coups qu'ils portent au régime sont à double effet. Un départ brutal du couple Duvalier ne servirait en rien leurs intérêts. Et de fait, ils se démènent pour entraîner la chute du dictateur. Une chute dont ils revendiquent d'ailleurs aujourd'hui la paternité.

L'analyse de l'imminence d'un départ est partagée par d'autres. Les États-Unis observent ce jeu subtil avec attention. Tant que le régime ne vacille pas, Duvalier représente une garantie pour la stabilité dans les Caraïbes. Ils n'ont pas d'intérêts qui les poussent à le renverser, même si ce président, qui n'est pas à leurs bottes, ne leur plaît pas beaucoup.

En l'absence d'alternative crédible, la perspective d'un départ brutal a de quoi les rendre inquiets. La chute de Baby Doc peut être à la source d'une guerre civile ou d'une révolution populaire. Elle peut aussi ramener les militaires au pouvoir. Un scénario catastrophe, compte tenu de la légèreté politique des gradés - les Etats-Unis le savent bien -, le général Namphy en tête.

Puissante dans le pays, l'Église catholique s'inquiète à son tour. Pour Mgr Gayot et Mgr Constant, les évêques responsables de la conférence épiscopale du pays, une évolution du régime est souhaitable. Certes. Mais ils sont également conscients du risque de chaos, si Duvalier s'en va brutalement. L'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Wolf Ligondé, ami des macoutes et des Bennett, est sur une position plus bienveillante à l'égard du régime. Mais la ligne étrange suivie par cet évêque n'est pas conforme à celle exprimée par la majorité de ses collègues.

Frantz Merceron fréquente l'ambassadeur américain Mac Manaway ainsi que le nonce apostolique à Port-au-Prince, Paolo Roméo. Ses amitiés dans la hiérarchie catholique lui ont d'ailleurs valu le surnom de « cardinal ». Tous sont sur la même longueur d'ondes. Il faut exercer des pressions sur Jean-Claude Duvalier en faveur d'une évolution du régime. Essayer d'obtenir la mise en oeuvre d'élections avant que Duvalier ne tombe.

C'est sans compter avec la vieille garde duvalieriste qui ne veut pas entendre parler de réformes. Entre réformistes et partisans du statu quo, la fracture est des plus nettes. Claude Auguste Douyon l'explique: « Le système Duvalier payait beaucoup de gens à ne rien faire. Les nouveaux ministres, dont Merceron, ont voulu réduire ces dépenses. Il y a eu une cassure entre le gouvernement et la base de la société duvalieriste, qui voyait ces réformes d'un très mauvais œil. La déstabilisation est venue de l'intérieur ». Parmi les principaux privilégiés du régime, les militaires arrivent à un rang honorable. Les directives du FMI, qui sont la contrepartie de l'aide reçue par le pays depuis l'accord signé en 1983, donnent un bon prétexte au ministre des Finances pour couper les vivres à l'armée. Il y voit une manière supplémentaire de fragiliser le régime.

Comme son père, Jean-Claude Duvalier tient l'armée par l'argent. Parce que le pouvoir politique contrôle les ressources nécessaires à l'approvisionnement de la logistique, notamment l'essence et les armes. En termes de budget, le de l'armée ne contrôle quasiment que l'achat des crayons, des fournitures administratives et des uniformes.

Par ailleurs, Duvalier distribue les compléments de salaire et les facilités accordées aux militaires comme aux tels. Grâce à une enveloppe remise personnellement le président, ou par quelqu'un de son entourage, un général, rémunéré dix mille francs par mois, peut multiplier trois son salaire.

De quoi lui permettre de vivre conformément à sa place et selon son rang dans la société haïtienne.

En plus de ces sommes régulières, le président, qui pas dépourvu de générosité, accorde parfois à ses protégés des faveurs ponctuelles. Lorsqu'un officier a besoin de changer de voiture, il a tout intérêt de s'en entretenir avec lui. Il n'obtient pas toujours une nouvelle voiture, mais, au moins, une franchise intégrale pour commander véhicule. Dans un pays où les droits de douane atteignent presque 100 %, le cadeau est apprécié. Certains aussi trouvent le chef de l'Etat sous de tout autres prétextes. Un besoin de sacs de ciment pour l'achèvement de sa résidence, le désir de se construire une piscine, ou une folle envie de partir en voyage avec une nouvelle conquête. Lorsque son désir est exaucé, l'heureux officier reçoit son précieux cadeau le plus souvent sous la forme d'un bon de la régie du tabac.

Le tournant s'opère en 1984. Commencent alors deux années de vaches maigres pour les militaires. Les avantages en nature ou en espèces se réduisent de façon spectaculaire. Peu enclins à une baisse de leur train de vie, les gradés envisagent d'autres solutions d'enrichissement. Ils s'organisent. En quelques mois, ils décident de s'affranchir d'un pouvoir politique qui ne leur apporte plus grand-chose. Ils entendent dorénavant exercer leurs talents à leur seul profit. Il en résulte un développement spectaculaire de la contrebande, dans un premier temps, puis, plus tard, un intérêt certain pour le contrôle du trafic des stupéfiants.

Sur le plan politique, les conséquences de cette évolution sont indéniables. En rémunérant ses deux ou trois cents premiers officiers, le régime s'était acquis le soutien inconditionnel des militaires. Mais les ennuis surviennent lorsque les sommes disponibles pour ces pratiques occultes commencent à se réduire.

L'année réagit. Elle nourrit une inimitié certaine, pour ne pas dire une haine féroce, à l'égard de Merceron, l'homme qui ose réduire ou supprimer ses allocations. Mais cette grogne des hauts gradés atteint aussi de plein fouet le président, encore une fois soupçonné de trahir les intérêts de ses principaux soutiens, en l'occurrence les militaires. L'armée lui fait sentir que pour être commandeur, encore faut-il être payeur... C'est tout un pan du système Duvalier qui s'effondre. Les soldats sont persuadés que leurs intérêts sont divergents de ceux du régime. Ils prennent aussi conscience qu'un certain

nombre de civils « encombrants » les empêchent de pouvoir doubler, tripler, ou quadrupler même leurs revenus. L'idée se fait jour au sein de l'armée qu'elle doit accaparer le pouvoir. Elle seule. Il se trouve un certain nombre d'observateurs attentifs de la vie politique haïtienne pour s'en apercevoir. Les Américains, notamment, l'ont déjà compris.

Le départ de Roger Lafontant..

Qui peut freiner les ardeurs des militaires ? Un homme, Roger Lafontant. Le ministre de l'Intérieur est sans doute le seul susceptible de mettre un frein aux sombres desseins des forces armées. Le chef des macoutes a d'autant plus intérêt à le faire, qu'il est évident que, lui aussi, depuis des années, espère se hisser au sommet de l'État. Personne n'a bien compris pourquoi il n'a pas déjà cherché à s'emparer de la présidence par la force. Cet homme sans foi ni loi incarne à lui seul l'un des plus grands mystères de l'histoire récente d'Haïti. On sait qu'il complotait contre tout le monde. Duvalier y compris. Or il semble être resté fidèle au président.

En octobre 1985, Jean-Claude Duvalier met fin aux spéculations. Il écarte Roger Lafontant du gouvernement. La rupture entre les deux hommes est profonde. Lafontant quitte le pays. Il part s'installer au Canada. Un pays qui ne lui accorde pas l'asile. Lafontant n'a pas le profil du parfait réfugié politique. Pour autant, les procédures d'expulsion sont assez longues. Il se passera deux ans avant que Lafontant soit expulsé définitivement du Canada. À son départ d'Haïti, les macoutes accusent le coup. Ils se retrouvent sans chef. La personnalité écrasante de Roger Lafontant n'était pas compatible avec une direction collégiale. La perte de leur leader désorganise les milices. Les Américains, eux, s'interrogent sur ce curieux départ. Ils profitent aussi de l'événement pour développer leurs rapports avec l'armée.

Dans l'ensemble de la classe politique haïtienne, autrement dit les diverses composantes du duvalierisme, la secousse est ressentie comme violente. Frantz Merceron se souvient combien la nouvelle l'a choqué. Il s'en entretient alors avec Jean-Marie Chanoine: « C'est un désastre, on est foutus. Qui va neutraliser l'armée pour nous. »

Lafontant hors circuit, le château de cartes s'effondre. L'armée devient une force totalement incontrôlable. Le duvalierisme, qui repose depuis plus de

vingt ans sur un subtil équilibre, ne tient plus que sur une jambe. Il ne faut plus grand-chose pour qu'il s'écroule.

Curieusement, c'est le président lui-même qui a provoqué le départ d'une pièce maîtresse. Mais comment croire que Jean-Claude Duvalier ne comprend pas les subtilités du jeu de dominos ? « Il en était parfaitement conscient », estime Frantz Merceron qui pense pouvoir lire dans les pensées du président. Le ministre des Finances comprend que le piège se referme sur lui. « Je souhaitais que Roger perde son pouvoir ministériel, donc son pouvoir de nuisance, mais je ne voulais absolument pas qu'il parte en exil dans des conditions pareilles ». » De fait les « superministres » n'auraient plus guère de chance de rester au pouvoir dès lors que la chute du président, qu'ils ont tant espérée, serait effective. Un prêté pour un rendu? Plus fin politique qu'on ne le croit, Duvalier écarte de fait toute perspective d'avenir politique à ses principaux « rénovateurs », dont il a perçu, à l'image de son peuple, les limites politiques. Le geste de Baby Doc apparaît incompréhensible au profane. Il est pourtant clair. Après lui, les militaires ou le chaos. Les grandes puissances sont prévenues.

Grave, Frantz Merceron tente l'impossible pour faire revenir le président sur sa décision. Son collègue Chanoine intervient également. Les deux hommes reçoivent un accueil glacial. Le départ de Roger Lafontant n'est pas négociable. Il marque un vrai tournant puisque, comme on pouvait le prévoir, peu après, les événements s'accélèrent.

Quand l'Eglise mobilise le peuple...

Les intrigues de palais ne sont pas pour autant seules responsables de la chute de Duvalier. Il faut plutôt percevoir le vaste mouvement de balancier qui se produit dans le pays. Les luttes intestines affaiblissent considérablement le régime. Dans le même temps, l'Église catholique parvient à mobiliser spectaculairement le peuple et à entretenir les conditions de son soulèvement. C'est un renversement de l'histoire : les forts deviennent faibles et les faibles deviennent forts.

De même qu'il agit avec subtilité dans certains pays d'Europe de l'Est, de même le Saint-Siège exerce un rôle de premier plan dans la mobilisation contre la dictature haïtienne. C'est un travail de longue haleine. Depuis plusieurs années déjà, sous l'égide de l'Église, les mouvements populaires s'organisent. Ils sont érigés à partir de communautés de base, de groupes de paysans qui émergent un peu partout sur le territoire. En fait, le mouvement amorce une vaste mobilisation des masses.

Les Haïtiens retrouvent leurs racines dans les *Ti Kominote Legliz*, TKL. Ces communautés ecclésiastiques - *Ti Legliz* la petite Église - servent de couverture idéale à tous ces militants qui sommeillent encore durant l'époque répressive de Duvalier. La plupart de ces communautés s'inscrivent dans un courant théologique, qui prend corps dans les années soixante-dix sur le continent sud-américain. La théologie de la libération, née en grande partie de l'analyse de Leonardo Boff, fournit un cadre pour unir catéchistes, paysans, étudiants et travailleurs, tous appelés à « se libérer » de toutes les oppressions. Un message qui touche un peuple dont l'empreinte de l'esclavage est gravée dans la conscience.

S'agit-il d'une dérive de l'Église ? Le Vatican, où les apôtres de la nouvelle théologie sont rapidement marginalisés, veille à canaliser les mouvements populaires. En Haïti comme ailleurs, la hiérarchie de l'épiscopat adopte un autre positionnement. Elle se montre plutôt bienveillante à l'égard du régime. Vue de l'extérieur, l'Église apparaît donc déchirée entre une base profondément réformiste et un appareil ecclésiastique conservateur. La réalité n'est pas si simple. La conférence épiscopale cherche à faire tomber le régime tout autant que les prêtres des communautés de base. Mais elle récuse les « provocations » de certains prêtres qu'elle perçoit comme de dangereux « révolutionnaires ». Il s'agit en premier lieu de ne pas heurter le régime de front, pour préserver les intérêts de l'Église et éviter toute insurrection qui pourrait marquer l'avènement d'un pouvoir ancré gauche.

À la base, comme au sommet, l'Église va jouer un grand rôle dans la chute du régime duvalieriste.

Tout a commencé en 1966. Un prêtre breton, le père Riot, de la congrégation des pères de Saint-Jacques qui évangélisent Haïti depuis des décennies, parvient à obtenir un rendez-vous avec le vaudouïsant Papa Doc. Il entreprend la création d'un projet « Foi et développement ». Ce nouveau type

d'évangélisation voit le jour à Laborde. L'objectif est d'engager le peuple dans une dynamique chrétienne et humaniste. « Si l'on est chrétien, on a une responsabilité humaine », explique un père de Saint-Jacques. François Duvalier saisit-il les en eux de ce projet? Il accepte. L'Église marque un premier point. Grâce à elle, le peuple obtient la possibilité de se réunir. Un exploit sous le régime François Duvalier qui vise à l'atomisation des gens. Dans ces groupements communautaires d'un nouveau type, le message est opposé. Il s'agit de responsabiliser la population, de l'encourager à communiquer, à s'entraider et à vivre dans le respect des autres. Ne doit-on pas y voir la base de toute vie démocratique ?

De ces cellules de base sort une nouvelle catéchèse, le « *Ti 28* ». Les évêques, qui n'en sont pas les initiateurs, soutiennent le projet. On assiste à la première prise de conscience « politique ». Les Haïtiens s'affirment progressivement en tant que peuple. Ils n'oublient pas la devise inscrite sur leur drapeau: « *L'union fait la force.*»

Le mouvement paysan d'Haïti apparaît au début des années soixante-dix. On assiste à la naissance de coopératives fermières, ou *gwoupman*. Formées de dix ou quinze membres, les *gwoupman* donnent aux paysans une base collective de résistance contre le système d'exploitation et de répression.

Des mouvements d'étudiants et de travailleurs émergent des comités *Ti Legliz*. L'organisation de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) sort de la clandestinité en 1986. Elle devient une puissante fédération d'unions syndicales dans le pays. Sa force s'estompe toutefois quand l'organisation subit plusieurs crises internes, orchestrées par une campagne de déstabilisation venue des États-Unis. La CATH se divise en plusieurs tendances.

Les communautés catholiques de base jouent-elles un réel rôle politique ? Dans tous les quartiers populaires, elles oeuvrent à l'amélioration des conditions de vie d'une population marginalisée. Les comités de quartier s'organisent pour demander l'eau potable et l'électricité, pour protester contre le niveau élevé de la vie, et se défendre contre le crime et la répression.

À la fin du règne de Duvalier, les comités forment souvent des « brigades de surveillance » qui dressent parfois des barricades, et interrogent les suspects dans le but de garantir la sécurité des habitants du quartier. On peut y voir

une réponse aux violences des macoutes. Les brigades servent aussi de réseaux dynamiques d'échange d'informations et d'organisation politique. En 1983, une réflexion s'engage. À partir des aspirations largement exprimées par la population, une « Charte pour la promotion humaine » est rendue publique. Fondée sur la « primauté et dignité de l'homme », cette charte propose une base de réflexion pour l'engagement social de l'Église. Les évêques précisent leur intention: « Rassembler le plus large consensus de chrétiens et d'hommes de bonne volonté sur les exigences et les étapes de la promotion humaine, selon la doctrine sociale de l'Église, et inviter chacun à se mettre au travail sans tarder pour promouvoir les changements nécessaires . »

Cette occupation du terrain social prend d'autant plus d'importance qu'elle dispose d'un relais médiatique. L'émergence de la radio populaire et catholique, Radio-Soleil, permet d'apprécier l'engagement politique des *Ti Legliz*.

Peu à peu, l'Église crée les conditions nécessaires à l'amorce d'un processus démocratique en Haïti. Dans ce contexte, une éventuelle visite du pape à Port-au-Prince semble *compliquée à* mettre en place. Par deux fois, le *voyage* de Jean-Paul II est reporté. Le président Jean-Claude Duvalier n'accepte pas les conditions imposées par le SaintPère. Le pape souhaite avoir la possibilité de se rendre dans un quartier Populaire au cours de sa visite. Un point qui embarrasse le gouvernement haïtien tant il est difficile d'assurer la sécurité de Sa Sainteté dans ces quartiers. L'État catholique fait également pression pour que Duvalier prenne l'engagement irrévocable de renoncer à la nomination des évêques. Influencé par Mgr Gayot, Baby Doc cède sur ces deux points à la troisième tentative. Duvalier et son entourage craignent toutefois que le pape ne dénonce sévèrement sa politique. Le nonce et Mgr Ligondé garantissent au président qu'ils peuvent obtenir de Sa Sainteté qu'il ne l'attaque pas. Un leurre. Le discours du pape, à son arrivée, fait frémir le Palais. Le Saint-Père réclame des changements pour les Haïtiens. Nouveau rebondissement. À la fin de son séjour, Jean-Paul II change de ton. Il demande que l'aide internationale à Haïti soit renforcée. Quant à la visite d'un quartier populaire, elle n'a heu que de façon impromptue, alors que le Saint-Père regagne l'aéroport. Tout cela a beaucoup moins d'importance.

L'Église de Jean-Paul II a déjà amorcé le processus destiné à faire tomber le régime.

Chapitre IV

UN DEPART BIEN ORGANISE 1985-1986

Sur la route sinuuse qui mène à Jacmel, Jean-Claude Duvalier converse avec son superministre Jean-Marie Chanoine. On appelle le président sur son téléphone mobile. La nouvelle est mauvaise. De graves événements se déroulent aux Gonaïves. Il y a des morts. Les deux hommes apprennent le massacre du 28 novembre 1985.

Dans cette ville où, le 1er janvier 1804, Dessalines proclama l'indépendance d'Haïti, un événement inattendu se déroule. L'armée ouvre le feu. Trois jeunes écoliers sans armes sont abattus en plein jour. Le R.P. Guévin, présent sur place, rapporte que les jeunes, à l'intérieur de la cour du collège de l'Immaculée-Conception, voulaient manifester leur opposition au régime. « Ce sont des militaires qui ont fait feu », précise l'ecclésiastique.

Pourquoi cet excès de violence qui allait tout faire basculer? Duvalier et Chanoine tombent des nues. La Land Rover rentre précipitamment au palais national, à Port-auPrince.

Atmosphère de crise. Duvalier cherche à comprendre. Avec ses superministres, il convoque les militaires. L'armée est nerveuse. Au départ, le colonel Regala n'est pas chaud pour se rendre aux Gonaïves. L'armée n'est-elle plus aux ordres ? Duvalier insiste. Finalement, Regala accepte de mener une enquête discrète.

Parallèlement, il y aura une seconde enquête. « J'ai envoyé Mme Max Adolphe pour avoir des informations de première main. Il n'a jamais été question de ne pas élucider cette affaire », explique Jean-Claude Duvalier.

Pendant ce temps, aux Gonaïves, les troubles continuent. Le président ne devait-il pas s'y rendre pour calmer le jeu? « J'avais l'intention de le faire. Je n'en ai pas eu le temps. Oui, j'ai fait une erreur. J'aurais dû me rendre aux Gonaïves. Mais, à ce moment-là, je devais m'appliquer à calmer les esprits, pour éviter d'autres excès. » En fait, le président ne cesse de chercher à comprendre ce qui se passe. Il est persuadé que les trois jeunes ont été tués « dans le but de nuire au gouvernement ». « C'était dirigé contre moi », raconte-t-il. On ne peut exclure l'hypothèse d'une stratégie des militaires,

incontrôlables depuis le départ de Roger Lafontant et conscients d'être désormais tout près du pouvoir..

Les officiers des forces armées quittent le bureau présidentiel. Reste la fine équipe de superministres autour de Jean-Claude Duvalier. Selon Frantz Merceron, Théodore Achille, ministre de la Justice, explose: « Président, révoquez-les immédiatement. C'est de la haute trahison. C'est intolérable'. » Chanoine ne dit rien. Merceron non plus. Le président ne bronche pas. Achille insiste. Il a raison sur le fond, mais ce n'est pas si simple. Chanoine, Merceron et Duvalier sont conscients des données du problème. S'ils décident de les révoquer, qui va les remplacer? N'est-il pas déjà trop tard ? La situation est grave. Le président et ses ministres peuvent logiquement se demander si l'armée comploté à leur insu. Pour le moins, elle semble s'émanciper. Le départ de Roger Lafontant y est pour quelque chose. En l'absence du chef macoute, il n'y a plus de contrepoids au pouvoir des militaires.

L'absence d'enquête véritable, mais aussi le silence officiel du président sur les événements alourdissent l'atmosphère. Dès le 28 novembre, Jean-Marie Chanoine publie un communiqué dans lequel il exprime sa sympathie aux familles des victimes. Ce n'est pas suffisant pour calmer le jeu. Le climat se dégrade. Les manifestations de rue se succèdent. Plusieurs grèves commencent à paralyser la vie économique du pays.

Les Américains vont s'intéresser de près à la situation. En fait, ils cherchent à influer sur le cours des événements. Leur intérêt, c'est d'éviter une insurrection qui pourrait engendrer une forte instabilité dans le pays.

Le 19 décembre, Emmanuel Constant, le représentant de Frantz Merceron à l'ambassade haïtienne à Washington, appelle son ministre. « Il se passe quelque chose. Tous les projets de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sont gelés. » Merceron n'en croit pas ses oreilles : « Quoi! Mais ce sont des engagements déjà pris. Qu'est-ce qui se passe? » Il décide de partir d'urgence pour Washington.

À cette époque, Emmanuel Constant, dit Toto, est un jeune diplômé d'Université, qui termine sa thèse aux États-Unis. C'est aussi un « agent de liaison » entre le Fonds monétaire, la Banque mondiale et le gouvernement haïtien.

La pression monte. Les Américains « lâchent » Merceron et ses amis. À la Banque mondiale, Reinhard Steiner lui annonce qu'il a « reçu des ordres ». L'argent n'arrive plus en Haïti. C'est dans ce contexte qu'approche Noël. Une vraie crise qui peut se révéler fatale au ministre des Finances. C'est l'homme de toutes les négociations avec les instances monétaires internationales.

Le ministre des Finances n'est plus en odeur de sainteté au palais. Un complot se prépare pour le renverser. Frantz Merceron s'explique: « Les anciens duvaliéristes se sont réunis chez un certain Devarieux. Ils ont proposé au président l'arrestation immédiate des ministres d'État, de nommer de grands anciens duvaliéristes, et de nous présenter comme les responsables de tout ce qui s'était passé dans le pays. Jean Claude Duvalier se ferait sa virginité politique sur notre dos » Un scénario peu probable. Les anciens duvaliéristes ne sont pas particulièrement populaires. Mais Merceron prend la menace au sérieux. Il sait aussi que les militaires pèsent également de tout leur poids contre lui. Ses collègues, les ministres d'État Chanoine, Achille et Estimé, lui conseillent de démissionner. Il comprend cependant que s'il démissionne seul, il risque de servir de fusible. On lui fera porter le chapeau à propos de tous les problèmes qui se posent au pays. Il tente de convaincre ses collègues de partir avec lui. Ils n'ont pas très envie de quitter leurs ministères. Il leur demande de réfléchir pendant la trêve de Noël. Merceron comprend que les Américains agissent en sous-main pour faire tomber le régime. C'est le début de la fin.

Pourquoi les Américains veulent-ils la chute du régime? La dégradation du climat leur a fait prendre conscience de la fragilité du pouvoir. Les taxes consulaires n'entrent plus au pays. Ils perçoivent, d'autre part, une dérive du système avec l'arrivée de Mme Bennett au palais. Le président s'est-il laissé déborder par les agissements de son épouse? « Je regrette que mon ex-épouse, surtout dans un pays en voie de développement, n'ait pas su répondre à toutes les attentes du peuple. Cela vaut également pour d'autres membres de ma famille. On me cachait parfois certaines vérités et je ne pouvais pas être après tout le monde constamment. »

Le début de la fin

Le 30 décembre, à midi, Frantz Merceron prend sa décision. Il présente sa démission à Jean-Claude Duvalier. Le président l'accepte. Comme Merceron le pensait, il entraîne dans sa chute ses amis Chanoine, Achille et Estimé. Alix Cineas est le seul des ministres d'État à rester au gouvernement. Cet ancien protégé de Luckner Cambronne, allié des militaires, est aussi l'homme sur lequel misent déjà les Américains pour l'après-Duvalier. Son frère n'est autre que l'ambassadeur d'Haïti à Washington. Un rapport confidentiel de la CIA nous éclaire un peu plus encore. On le présente comme le « meilleur successeur possible' » de Duvalier. En ces derniers jours de décembre, tout se passe comme si le clan des anciens duvaliéristes reprenait le pouvoir pour lui seul. Un scénario qui semble piloté depuis les États-Unis...

Malgré son éviction du gouvernement, Frantz Merceron conserve de l'influence auprès du président. Les deux hommes s'entretiennent longuement pour composer le nouveau gouvernement. Frantz Merceron se souvient: « J'avais réussi à faire nommer mon oncle, Pierre Merceron, ministre de l'Intérieur, en me disant, si je dois quitter précipitamment le pays, autant que mon tonton soit là, que je n'ai pas de problèmes à l'aéroport'. » À la demande de Jean-Robert Estimé, Jean-Claude Duvalier nomme les quatre ministres démissionnaires ambassadeurs. Dans un élan de bonté, le président leur propose même de choisir leurs ambassades.

Les États-Unis ne s'arrêtent pas là. Leur pression se fait encore plus directe. Le secrétaire d'État jamaïcain, Neville Gallimore, se rend à Port-au-Prince. L'homme est envoyé par Washington. Il vient au palais pour faire le point avec le président. En fait, il s'efforce de lui faire comprendre que tout peut arriver. La vie du président et de ses proches est en danger. Il pousse Duvalier à partir. Ou à rester sous conditions ...

Le 8 janvier, dans une ancienne maison coloniale de Pétionville, l'ambassadeur des États-Unis, Clayton Mac Manaway, rencontre à sa demande Frantz Merceron. « Il m'a dit des choses capitales. C'était au moment où les Américains ont décidé d'être actifs dans le processus. Jusque-là, ils l'avaient été de manière indirecte en coupant l'aide et, à mon avis, en prenant des contacts intensifs avec l'armée dès le mois de décembre » L'ambassadeur lui fait passer un message à l'intention du président Duvalier. Frantz Merceron en rapporte la teneur: « Il y a un mécontentement dans votre pays. Il est le fruit de vos nationaux, et de personne d'autre. Nous estimons que vous

devez régler cette crise par les voies habituelles de tout gouvernement dont la population est mécontente". » Message majeur: « Ça voulait dire, messieurs, on vous laisse tomber... », poursuit Merceron.

L'ambassadeur ajoute ensuite: « À partir du 25 janvier, nous allons annoncer officiellement que nous suspendons l'aide à la république d'Haïti, si, entre-temps, vous n'avez pas posé des actes majeurs vers une démocratisation d'Haïti. Il nous faut une décision majeure, qui aille dans le sens d'une ouverture . » L'ultimatum est fixé au 20 janvier. Le message parvient également au président par la voie diplomatique habituelle.

En ce début janvier, les événements se suivent à un rythme soutenu. La fatigue gagne Jean-Claude Duvalier. Le président n'a même pas le réconfort de pouvoir s'entretenir avec son ami Claude-Auguste Douyon. Comme d'habitude, il est parti faire sa tournée des ambassades. Du moins le croit-on... En fait, il ne reviendra pas au palais. Le président le sait. De Washington ou Miami, Claude-Auguste Douyon reste en contact permanent avec son ami d'enfance. Parlent-ils, déjà, ensemble d'un éventuel départ ?

Une chose est quasi certaine, les intérêts financiers ne pèsent pas sur sa décision. Comme son père, Jean-Claude Duvalier n'est pas un affariste. « Certains se sont empressés de se servir avant et après mon départ. Us m'ont fait porter le chapeau», explique-t-il aujourd'hui.

Le geste attendu par les Américains a lieu comme prévu le 20 janvier. Jean-Claude Duvalier procède à la nomination d'un certain nombre de militaires « proches » des États-Unis. Parmi eux, le colonel Prosper Avril, l'homme spectaculairement remercié un an plus tôt par Roger Lafontant. Convaincu des accointances du colonel avec la CIA, l'ex-ministre de l'Intérieur n'y était pas allé de main morte. Il avait humilié Prosper Avril en public. Lafontant avait braqué son revolver sur le colonel en plein conseil d'administration de la Teleco, l'entreprise de téléphone haïtienne, menaçant de le tuer. La nomination d'Avril est-elle suffisante pour convaincre les Américains ? Début février, sur la demande du Premier ministre jamaïcain Édouard Seaga, Neville Gallimore revient à Port-au-Prince. Un agent de la CIA arrive également dans la capitale haïtienne. Manifestement, les Américains veulent aller plus loin.

Frantz Merceron, qui est parti prendre ses fonctions d'ambassadeur à Paris - il est nommé auprès de l'Unesco - , rentre au pays le 3 février. Aussitôt, il

rencontre le nonce apostolique. L'ambassadeur du pape lui dresse un état des lieux saisissant. La situation est grave. Le soulèvement populaire prend une ampleur phénoménale. Une tension extrême règne dans les grandes villes. Les tontons macoutes commencent à « pacifier » le pays.

Cette situation insurrectionnelle inquiète l'Église qui souhaite une transition en douceur et le retour au calme. Dans l'esprit du nonce, tout semble pouvoir rentrer dans l'ordre si Duvalier annonce des élections d'ici douze mois et si la violence s'arrête. Il suggère à son ami Frantz Merceron d'en faire part au président.

Le chef de l'État est exténué. Voilà plusieurs nuits qu'il ne dort pas. Sous le feu de multiples pressions, Jean-Claude Duvalier prend conscience qu'il doit agir rapidement. Il y a ceux qui le poussent au départ et ceux qui l'invitent à rester. La majorité d'entre eux se situe dans le second camp. Parmi eux, certains pensent qu'il doit reprendre le pays en main par la force. D'autres conseillent au président d'annoncer des réformes. C'est le cas de Frantz Merceron : « Monsieur le président, je pense que l'histoire retiendra de vous que vous avez été un bon président. Je pense que l'histoire le retiendra lorsque les passions seront calmées. Et s'il y a une chose qu'elle retiendra, c'est que vous n'avez pas de sang sur les mains. Je ne crois pas qu'on puisse vous accuser de cela. Alors, président, si vous laissez tuer cinq mille personnes, ou dix mille pour pacifier le pays, pour garder le pouvoir, vous allez contre l'histoire. Vous allez contre votre peuple, vous allez contre votre image . »

Merceron l'invite-t-il à prendre le chemin de l'exil ? Surtout pas. « Il faut d'abord qu'il y ait un pouvoir législatif qui s'organise, ensuite vous renoncerez à la présidence à vie, pour déclencher des élections, dans trois ou dans six mois. Mais d'abord, avec toute votre autorité de chef d'État, vous déclenchez, sous contrôle international, des élections libres et honnêtes . »

De quel côté penche l'épouse du président ? Mme Bennett n'a pas souhaité répondre à nos questions". La plupart disent qu'elle avait amassé assez d'argent et qu'elle voulait quitter le palais. Quoi qu'il en soit, à ce moment de l'histoire, elle n'a plus guère d'influence sur son mari. « J'avais pris, seul, la décision de partir une semaine plus tôt », rapporte Jean-Claude Duvalier .

Le 6 février, Jean-Claude Duvalier surprend tout le monde. Il convoque les ambassadeurs français et américain pour leur annoncer qu'il part. C'est le

nouveau ministre des Affaires étrangères, Georges Salomon, qui appelle les diplomates.

Ambassade de France, Port-au-Prince, 6 février 1986

Dans le superbe paré de la résidence, le manoir des Lauriers, tout le personnel de l'ambassade est convié au déjeuner donné traditionnellement par l'ambassadeur en début d'année. L'apéritif traîne un peu. Arrive l'heure de passer à table. La suite, François-Claude Michel, l'ambassadeur de France, la raconte. « Incroyable. Au moment précis où j'arrivais à hauteur de mon siège, le téléphone a sonné. Je décroche moi-même: je suis convoqué au palais. Vous pouvez imaginer la discréction: au moment où commence le déjeuner organisé pour toute l'ambassade, l'ambassadeur s'en va. Je pars donc, sous un faux prétexte. J'arrive au palais où tout se voit de la rue. Ma voiture s'arrête au bas des marches. Je n'avais évidemment pas regardé derrière et, au moment où je m'arrête, j'entends crisser les pneus d'une voiture qui freine derrière moi. C'était la voiture de l'ambassadeur des États-Unis. On ne peut rêver plus grande discréction : l'ambassadeur de France et l'ambassadeur des États-Unis arrivant aux yeux de tout le monde, en pleine crise ` ... »

Les deux hommes entrent au palais. L'ambassadeur de France est reçu le premier. Il raconte cet entretien : « Jean Claude Duvalier révèle d'emblée ses intentions " J'ai décidé d'aller en France. " Alors je lui ai répondu: Monsieur le président, mon gouvernement est disposé à ce que vous transitiez par le territoire français pour une durée limitée, disons d'une quinzaine de jours. " Pas l'ombre d'une réaction, pas l'ombre d'un écho, pas un mot. Je réitère donc : " Monsieur le président, mon gouvernement est disposé... " et je reprends ma phrase... Pas l'ombre d'un écho, pas l'ombre d'une réponse, pas un mot. Je me suis répété une fois encore et, à l'issue de ce troisième énoncé, je suis parti. » Point final. Prêt à toute éventualité le gouvernement français avait donné à son ambassadeur des instructions lui permettant d'accéder à la demande du président Duvalier. La suite ne concerne plus la France. Les États-Unis prennent le relais. Ils organisent le départ de la famille Duvalier. L'entretien entre le président et l'ambassadeur américain permet de

régler les détails pratiques. Le président appelle aussi son avocat en France, Me Sauveur Vaisse.

Pourquoi Jean-Claude Duvalier a-t-il pris cette décision ?

Il n'est manifestement pas obligé de partir. Le scénario envisagé par le nonce et rapporté par Frantz Merceron est acceptable pour les Américains. « Je suis parti pour éviter un bain de sang, parce que cela semblait être la volonté du peuple », explique Jean-Claude Duvalier . La décision n'est en fait pas tellement surprenante s'agissant d'un homme qui n'a jamais « voulu être président ». N'est-il pas logique aussi qu'un homme épuisé, incapable de trouver le sommeil en raison des pressions qui l'accablaient, ait envie de changer radicalement le cours de sa vie? Plus qu'une chute, c'est un départ volontaire.

Jean-Claude Duvalier part dans la nuit du 6 au 7 février 1986. Il vient de remettre le pouvoir au général Namphy, porté à la tête d'un Conseil national provisoire. Dans un enregistrement vidéo diffusé après son départ, Jean-Claude Duvalier explique sa démission au peuple: « Désirant rentrer dans l'histoire la tête haute, la conscience tranquille, j'ai décidé de passer le destin de la nation, le pouvoir, aux forces armées d'Haïti en souhaitant que cette décision permette une issue pacifique et rapide à la crise actuelle. » Le général Namphy parle à son tour: « À la suite de la démission et du départ pour l'étranger de l'ex-président Jean-Claude Duvalier, les forces armées d'Haïti, pleinement conscientes de leur mission de défendre l'intégrité du territoire national, responsables du maintien de l'ordre et de la sécurité publique, ainsi que de la paix, ont dû, pour la sauvegarde et la préservation du patrimoine national, si sérieusement menacé, se saisir des renes du pouvoir... »

Dans la nuit, l'ambassadeur américain téléphone à son homologue français. Il l'informe que l'avion emmenant le président Duvalier et sa famille est bien parti. « Dans un pays comme Haïti, croyez-moi, pour tenir quatorze ans, il ne faut pas être idiot. Jean-Claude Duvalier a été victime de son mariage, beaucoup plus que de sa politique » commente l'ambassadeur de France, François-Claude Michel.

Talloire. Un C141 de l'année américaine atterrit sur l'aéroport de Grenoble. À son bord, Jean-Claude Duvalier, sa famille et ses proches. La police de l'air et des frontières inspecte les passagers. Extrêmement courtois, le préfet de

l'Isère les interroge brièvement. L'avocat, Me Sauveur Vaisse, et Frantz Merceron, en tant qu'ambassadeur présent en France, qui vient d'arriver le matin même via New York, sont aussi sur place. Ils découvrent Jean-Claude Duvalier, la mine défaite, au bord de l'épuisement. Les deux hommes l'accompagnent à l'hôtel de l'Abbaye de Talloire. Une étape avant de rejoindre une luxueuse villa de la Côte d'Azur.

Port-au-Prince. La fête bat son plein. Dans l'ivresse de l'amalgame historique, le peuple des cités populaires déboulonne la statue de Christophe Colomb. On la jette à la mer. « Puisqu'il est si grand navigateur, il peut donc retourner chez lui à la nage... », se moquent les « déchouqueurs ». Le déchoucage, terme célèbre dans le vocabulaire haïtien, est une expression créole, la langue du pays, qui vient du vieux français « dessoucher », et qui signifie « extirper une souche » d'arbre. La chasse aux sorcières s'organise. Les macoutes n'en mènent pas large. Certains n'ont pas le temps de se cacher. Ils sont lapidés ou brûlés vifs par des exaltés. Une ambiance de vendetta envahit le pays. L'armée, mais aussi l'Église parviennent en deux ou trois jours à calmer les esprits.

Ainsi, Jean-Claude Duvalier a choisi de demeurer en France. Pourquoi la France? « Tout d'abord en raison des liens historiques qui unissent les deux pays. Mais aussi parce que j'aime énormément la France, pour sa culture et sa qualité de vie, entre autres. » On peut admettre ces raisons, d'autant que Baby Doc s'exprime parfaitement en français. On sait moins, en revanche, pourquoi l'État français lui accorde un asile durable. À l'époque, Laurent Fabius, Premier ministre de François Mitterrand, parle « d'une dizaine de jours » seulement. On sait également qu'un accord initial entre Français et Américains précisait que les premiers devaient accueillir le président une quinzaine de jours tout au plus, le temps pour les seconds de trouver un autre point de chute à la famille Duvalier. Pourquoi cela ne s'est-il pas passé ainsi? « A mon arrivée, il y aurait eu une intervention du Vatican. » Au plus haut niveau et vraisemblablement pour « des raisons humanitaires ». Étrange? Pas forcément.

l'Église de Jean-Paul II n'est-elle pas en grande partie responsable des déboires de Jean-Claude Duvalier? Plus surprenant en revanche apparaît le feu vert de l'Élysée. À l'image des complexes relations franco-haïtiennes des dernières années...

DEUXIEME PARTIE

DE PUTSCH EN PUTSCH
LA DEMOCRATIE CONFISQUEE

Chapitre I

DES MILITAIRES AVIDES DE POUVOIR

1986-1990

Haïti entre dans une nouvelle ère politique. Jean-Claude Duvalier et ses proches sont partis en exil. Henri Namphy, qui passe pour un modéré au sein de l'armée, arrive au pouvoir. C'est un général rondouillard que les Haïtiens surnomment « Chouchou ». Ce haut gradé ne semble pas prendre sa nouvelle fonction trop au sérieux. La population l'imagine mal dans la peau d'un Duvalier.

Investi en catastrophe par Jean-Claude Duvalier avant son départ, Namphy laisse entendre qu'il n'a jamais « souhaité se trouver à ce poste. C'est accidentellement que nous, les militaires, sommes au pouvoir ». Son bras droit au CNG Conseil national de gouvernement -, le général Williams Regala, n'est pas si modeste. Pur et dur du régime duvaliériste, l'homme est secret, intelligent et cynique. Sous Papa Doc, c'est lui qui a supervisé le massacre des « vêpres de Jérémie ». Manifestement, l'exercice du pouvoir ne lui déplaît pas. L'important à ses yeux, ce ne sont pas les élections à venir, mais l'emprise que les militaires conserveront sur la société.

Port-au-Prince ne se lasse pourtant pas de fêter l'événement. L'espérance d'une nouvelle vie est intacte. L'installation du CNG qui doit restaurer la démocratie et garantir les droits les plus élémentaires des citoyens haïtiens marque aux yeux de tous les observateurs un vrai tournant dans l'histoire de ce pays.

La vie démocratique renaît. Certes, l'exercice de la citoyenneté par tous est une pure utopie au lendemain de trente ans de duvaliérisme, dans un pays où règnent violence et corruption. Pourtant, des embryons de partis politiques apparaissent ou émergent de leur quasi-clandestinité. Des hommes nouveaux, ou naguère discrets, se révèlent, d'autres rentrent d'exil. Louis Déjoie ou Leslie Manigat sont parmi ceux-là.

Une chose est certaine, parmi ces nouvelles têtes certains peuvent prétendre demain à la direction des affaires du pays. Les duvaliéristes vont être exclus du pouvoir pendant dix ans.

Dix ans. C'est une longue absence des allées du pouvoir. Surtout pour des hommes qui ont goûté aux délices de la représentation publique et qui s'enivrent des fastes qu'elle procure. Pourtant, dans ces premières semaines de transition, les duvalienstes notoires, et reconnus comme tels par la population, brillent par leur discrétion. Beaucoup songent à prendre du recul, à s'effacer de la vie publique.

En fait, il leur importe surtout de disparaître, soucieux de ne pas aviver les appétits de revanche parmi la population. Ainsi, les ex-jeunes ministres de Duvalier, les Merceron, Chanoine, Achille, Cinéas et Estimé tournent la page. Même si l'action politique reste à jamais le ressort de leur vie, tous se résignent à envisager une autre carrière. Pour au moins dix ans... D'ailleurs le seul qui reste à vivre à Port-au-Prince, Alix Cinéas, reprend ses affaires.

Les duvaliéristes historiques font pâle figure. Faute d'avoir eu l'audace de renverser Baby Doc - un traître à leurs yeux - avant qu'il ne les entraîne dans sa chute, ils ont tout perdu. Tout ? Est-ce sûr ? Les militaires au pouvoir constituent de précieux alliés d'hier et de demain... Dès le mois de mars, Namphy leur promet que la nouvelle Constitution ne sera pas votée. Le général laisse aussi entendre qu'il leur remettra prochainement le pouvoir.

Les macoutes sont encore moins prêts de s'avouer vaincus. Ennemis publics numéro un sous Duvalier, ils se savent dans le collimateur de la majeure partie de la population.

Mais si le peuple veut leur faire la peau, le CNG ne leur fait pas la guerre. Le dictateur déchu, l'heure est « au rassemblement de tous les Haïtiens ».

Piliers du régime d'hier, tous ne s'affirment plus « duvaliéristes ». Il reste encore un courant de noiristes, se référant toujours à Papa Doc. Serge Beaulieu, notamment, n'hésite pas à vanter ses mérites. Personne en revanche ne prend publiquement la défense de Jean-Claude. Aux yeux de la classe moyenne, Baby Doc n'est pas défendable. Il était temps qu'il parte. Le risque était réel que la « classe » perde son pouvoir acquis sous Papa Doc... Jean-Claude était beaucoup trop proche du peuple à leurs yeux.

En quelques mois, la population paysanne et ouvrière s'aperçoit que le CNG n'entend pas faire table rase. Le peuple attend une révolution, l'abolition des priviléges, l'arrêt, sinon la mort, des assassins d'hier. Les militaires n'endosseront pas ce rôle de justiciers. La population fait preuve de patience.

Les premiers soucis des militaires sont bien loin des aspirations du peuple. Le nouveau régime aimerait s'assurer d'un certain crédit auprès des grandes puissances, notamment les États-Unis et la France. Namphy et Regala décident de soigner leurs relations avec la presse. Reprenant ainsi la stratégie des macoutes, les militaires n'hésitent pas à reconduire certaines vieilles pratiques. Pour commencer, le correspondant d'une grande agence de presse étrangère se voit remettre 19 500 dollars par Namphy. L'homme n'est en rien surpris. Sous Duvalier, on lui remettait déjà régulièrement une enveloppe. Jean-Marie Chanoine et Jean-Claude Duvalier le confirment.

Comme les pratiques de l'ancien régime semblent toujours en vigueur, un premier concert de critiques apparaît. Il émane surtout des communautés chrétiennes.

Un prêtre rural d'une petite église, le père Jean-Bertrand Aristide se déclare « heureux que Duvalier soit parti » mais il s'interroge. Il craint d'être « entré dans l'ère du " duvaliérisme sans Duvalier " ». La plupart ne font encore pas attention à ce petit homme frêle. Pourtant, à la fin des « années Jean-Claude », Aristide était le plus visible des jeunes prêtres et religieux progressistes qui avaient commencé à organiser les paysans et les pauvres depuis les années soixante-dix. Pour l'heure, le père Aristide n'est pas un danger pour les militaires.

S'adonnant à la contrebande et s'adjugeant les anciens priviléges des tontons macoutes, les militaires ont de belles années devant eux. Leur stratégie consiste à endormir le peuple et apprivoiser les hommes politiques. Ils leur promettent d'instaurer une vraie démocratie, de mettre en oeuvre des élections libres alors qu'un comité de sages travaille à l'élaboration de la nouvelle Constitution haïtienne.

En attendant, les militaires exercent leur pouvoir en appliquant des lois qui leur sont propres. Les généraux se rendent vite impopulaires. Mais ce sont surtout les petits gradés qui ternissent l'image de l'armée. Conscients de leur force, ils dépassent largement leur champ d'intervention. Les chefs de section, qui représentent l'autorité locale, s'en donnent à cœur joie. Sur leur territoire, ce sont des shérifs armés, qui terrorisent facilement la population. Ces chefs de section gouvernent les zones rurales à leur guise. Pour les Haïtiens des campagnes, qui n'ont d'autres interlocuteurs officiels, ils incarnent le gouvernement. Autant dire qu'ils portent une lourde

responsabilité dans la dégradation rapide du climat. Très vite, la population se rend compte qu'avec ou sans Duvalier les règles de droit élémentaires n'ont guère d'importance dans l'esprit de militaires qui ont pour seule référence les dollars.

Comme le souligne le Comité d'avocats pour les droits de l'homme ', l'organisation des militaires haïtiens est pour le moins complexe. Pour la comprendre, il faut remonter au début de ce siècle, à la période de l'occupation américaine, entre 1915 et 1934, alors que s'organise la modernisation de l'institution militaire haïtienne.

Les pratiques des petits gradés...

La hiérarchie militaire mise en place par les *marines* n'a pas été modifiée depuis plus de cinquante ans. Le haut commandement général, dirigé par le commandant en chef, étend son autorité à tous les officiers et soldats des FADH (forces années d'Haïti). Les estimations sur les effectifs des FADH recensent entre 7 000 et 14 000 hommes. La différence provient de la prise en compte, ou non, des assistants ruraux non officiels.

Aucun pouvoir étranger ne menace la sécurité nationale d'Haïti et aucune insurrection année ne cherche à renverser le gouvernement. Néanmoins, l'engagement d'Haïti dans l'organisation de ses forces armées rivalise avec celui de nombre de ses voisins latino-américains qui, pour la plupart, se sont engagés dans des guerres civiles fort coûteuses. Cruel paradoxe. Haïti, l'un des pays les plus pauvres du continent, alloue approximativement 35 % de son budget national à ses militaires, soit 42 millions de dollars par an.

Le haut commandement général supervise quatorze corps d'armée. Chacun d'entre eux dirige l'un des neuf départements géographiques, la police de Port-au-Prince, la marine, les forces aériennes, la garde présidentielle et l'infanterie.

Chaque département géographique, supervisé par un colonel, est divisé en arrondissements eux-mêmes placés sous les ordres d'un capitaine des FADH. Les arrondissements sont encore divisés en sous-arrondissements, sous le commandement d'un lieutenant ou sous-lieutenant. Enfin, au niveau le plus bas de la hiérarchie militaire, règne le chef de section.

Chacune des 515 sections communales d'Haïti, l'unité administrative la plus petite du pays, a son chef de section. Il est rémunéré par le commandant militaire du sousarrondissement avec juridiction dans toute la section. Pour la plupart des habitants des campagnes, il incarne le gouvernement. Pourtant, en théorie, le chef de section a une autorité limitée. Les règlements des FADH précisent qu'il est chargé de protéger le peuple et les propriétés situées dans sa section communale, de garder les champs et les fermes d'élevages dans la section, de maintenir l'ordre et la paix publique. Les règlements stipulent que toute personne arrêtée par lui ou un assistant doit être gardée vingt-quatre heures au poste d'armée le plus proche. La « section-chef » doit alors établir un rapport détaillé.

Mieux, pour exercer leur autorité, les responsables doivent être en possession d'un mandat d'arrêt délivré par les autorités judiciaires en propre, à l'exception des cas de flagrant délit. De plus, les règlements leur interdisent explicitement d'assurer certaines fonctions. En aucun cas, ils ne peuvent rendre la justice, collecter l'impôt ou percevoir des amendes. Il ne leur est pas donné, en théorie, le droit d'imposer des taxes d'entrée ou de sortie aux paysans qui transportent leur bétail à travers leur juridiction. Ils ne peuvent pas non plus exiger de l'argent des habitants en contrepartie du pouvoir qu'ils exercent pour le respect de leurs droits ou de leur liberté. Tout arrangement avec un tiers moyennant finance leur est interdit. Bien évidemment ils ne peuvent en aucun cas maltrater leurs résidents. Dans la pratique, il en va tout autrement.

Analphabètes et peu soucieux d'appliquer les règlements établis à Port-au-Prince, les chefs de section règnent en maîtres sur leurs territoires. Avec un pouvoir de vie et de mort sur les résidents de leur section. Ils servent souvent d'*« exécutif »*, *defacto*, de la législature et du judiciaire dans les zones sous leur commandement.

Les chefs de section ne *transmettent* pas les affaires au système judiciaire. Tout au contraire, ils se chargent des arrestations, détiennent les prisonniers, dirigent les jugements et règlent les conflits. D'après un officier de l'ambassade des États-Unis, « les sections-chefs sont au cœur des violations des droits de l'homme en Haïti ». Rien de surprenant.

L'éducation d'un soldat, ici, ne le prépare pas au respect des règles de loi ou des droits de l'homme. L'entraînement qu'il suit ne distingue en rien l'activité

militaire du travail de police. La confusion guette. Comme une grande majorité d'Haïtiens, les soldats sont pauvres et largement illétrés; leur niveau moyen d'éducation ne peut guère s'élever puisque les recrues ne reçoivent aucune formation après avoir endossé l'uniforme.

Détenir des armes n'est certes pas anormal dans la condition militaire. Encore faut-il en maîtriser l'usage... Là encore, l'institution militaire haïtienne fait preuve de « légèreté ». Les officiers n'enseignent pas à leurs hommes comment doit s'exercer le contrôle d'une manifestation publique, comment mener des arrestations - nécessaires - dans la légalité, interroger les prisonniers dans le respect de la Constitution, ou conduire des enquêtes criminelles avec le souci d'apporter des pièces à conviction ou des preuves utiles en vue d'un jugement... En fait, les FADH négligent d'instruire leurs soldats sur les droits de l'homme ou la Constitution haïtienne.

En décembre 1988, le Centre haïtien des droits de l'homme (CHADEL) offre d'ouvrir un cours afin d'enseigner les droits de l'homme, et les ressorts de l'administration pénale aux officiers. Les FADH répondent favorablement. Une première. Un an plus tard, le CHADEL reçoit l'autorisation, un cours pour les officiers de l'armée est alors programmé. Une session similaire destinée aux chefs de section a également lieu en août. Ils reçoivent quatre jours d'instruction sur les dispositions des droits de l'homme de la Constitution de 1987, la Déclaration universelle des droits de l'homme et diverses dispositions du Code rural.

Le stage est manifestement indigeste pour les chefs de section. Trop subtiles pour eux, semble-t-il, ces notions de droits de l'homme. De retour dans leur commune, les violations reprennent de plus belle.

Exercer ce pouvoir militaro-juridico-policier rapporte beaucoup d'argent. Mal payés par l'État, hébergés dans de mauvaises conditions dans des locaux souvent insalubres, les hommes usent régulièrement de leur position éminente d'officier public, et du pouvoir indéniable que procurent les armes... La corruption est effrénée.

Un prêtre d'une paroisse rurale rapporte qu' « il faut payer tout le monde pour pouvoir faire quoi que ce soit. Pour être relâché, pour ne pas être battu, pour obtenir de la nourriture ou même pour gagner une affaire ». L'ancien ministre de la Justice, Fritz Antoine, observe en grimaçant que la prison « surpeuplée » de Port-de-Paix offre finalement un espace décent aux

prisonniers, compte tenu des « évasions » des prisonniers « les plus solvables ».

N'est pas militaire qui veut

La sélection a pour critère le plus ou moins grand degré de cupidité des individus. Un paysan qui veut devenir chef de section peut réaliser son rêve. Pour y parvenir, il doit payer un officier responsable du sous-arrondissement. À Saint-Louis de Nord, une petite ville au nord d'Haïti, il lui faut débourser entre 400 et 800 dollars. La pratique s'est généralisée dans le pays. Seul le montant de la facture varie selon le poids économique de la région.

Mais un chef de section n'est pas éternel. Un accident est si vite arrivé... Le paysan a tout intérêt à anticiper, à épargner aussi vite que possible pour être prêt le jour J.

Investi dans ses fonctions, il lui reste à amortir son investissement initial. En premier lieu, il engage des assistants, ou « attachés ». Là encore, il doit « investir ». La loi limite l'emploi, pour chaque section, à deux assistants, mais cette restriction est ignorée. En quelques jours, le chef de section possède sa milice privée. De quoi faire des ravages dans la campagne haïtienne et rentrer rapidement dans ses frais...

Depuis la chute de Duvalier, les « exploits » de ces bandes armées se multiplient. De fait, les effectifs de la police rurale se sont sensiblement accrus depuis 1986. En quête de reconversion, les anciens tontons macoutes trouvent facilement de l'embauche. Ce nouvel emploi se situe dans le cadre des compétences qu'on leur connaît. Oppression et corruption sont depuis toujours les deux mots clés de leur vocabulaire peu choisi.

Cette alliance des militaires et des macoutes peut surprendre. En fait, ces deux forces antagonistes sont parfois des alliés de circonstance. En outre, certains militaires sont macoutes, alors que d'autres s'en distinguent farouchement. Telle est la réalité complexe des forces sur lesquelles s'appuyèrent pendant trente années les Duvalier.

Sous l'impulsion de Williams Regala, chef militaire macoute et numéro deux du régime, ces deux piliers du duvalierisme s'entendent désormais comme larrons en foire. L'ère du duvalierisme sans Duvalier a commencé.

Premières élections

Le 29 mars 1987, la Constitution est proclamée. Un événement. Ce jour sera désormais férié en Haïti. Il marque l'avènement d'un régime mixte, à la française, mi-parlementaire mi-présidentiel. Les élections sont programmées pour novembre 1987. Namphy et ses associés, l'armée et la vieille élite, sont déterminés à respecter ce calendrier. En ville, les tontons macoutes se réorganisent. La terreur s'étend. En juillet, des massacres particulièrement odieux témoignent de la résurgence de leurs actions de commandos.

En guise de riposte, des manifestations sont organisées pour rappeler au nouveau régime qu'il doit tirer un trait sur les pratiques du passé. Les manifestations sont violemment réprimées. Le peuple déchante. Dans les quartiers populaires, on s'interroge sur la nature du nouveau pouvoir. Le soir, l'heure des palabres, les hommes cachent mal leur désespoir. La plupart songent à boycotter les élections. Seuls les hommes politiques y croient encore. Ils encouragent les électeurs à aller voter.

Namphy, qui n'a pas oublié d'amasser une fortune personnelle, prépare sa retraite. Il ira couler des jours paisibles en république Dominicaine. Ce qui le rend peu soucieux de soigner son « image » auprès du peuple. Le général perd son surnom de « Chouchou », on l'appelle désormais « Cinq Étoiles ». Rien à voir avec les galons du général. Ce surnom fait référence aux cinq étoiles qui décorent les bouteilles de rhum Barbancourt. Son attrait peu dissimulé pour la dive bouteille n'est un secret pour personne...

Entre deux soirées arrosées, le général mise sur les candidatures d'anciens notables duvaliéristes. Il espère pouvoir garder sans grandes difficultés quelque temps encore ses priviléges, auxquels il prend un goût certain. Mais c'est oublier la rigueur et la vigilance du CEP (Conseil électoral provisoire) qui invalide - début novembre - douze candidats en raison de leur passe durant la dictature. Se référant ainsi à l'article 291 de la toute nouvelle Constitution qui exclut, pour une période de dix ans, les anciens duvaliéristes de toute participation à la vie politique.

Parmi eux, les favoris du régime, par exemple, Claude Raymond, chef macoute notoire sous Papa Doc et Baby Doc. Ce complice mais aussi rival de Roger Lafontant, qui le barrait pour le poste convoité de ministre de

l'Intérieur, fait régner la terreur sur Port-au-Prince et sa région. Ces dernières semaines, sa maison est devenue l'un des QG des commandos de la mort. Lors de son dépôt de candidature à la présidence, il affirme que « les élections se dérouleront » avec lui « ou ne se dérouleront pas 2 ». Trois ans plus tard, lors des dépôts de candidature à l'élection de décembre 1990, qu'il effectue le même jour que Marc Bazin, il dira que « l'article auquel se référait le CEP était anticonstitutionnel et antidémocratique' ». L'homme ne dit pas si l'utilisation des armes est une pratique « démocratique »...

La campagne électorale est ouverte le 8 octobre 1987. Elle débouche très vite sur la violence. Les vieilles forces duvaliéristes instaurent un climat d'insécurité. Opportun pour perturber le processus démocratique... Dès le 13 octobre, un candidat à la présidence, Yves Volel, est assassiné en plein jour. Il sort du quartier général de la police, près du Champ-de-Mars, lorsqu'on lui tire dessus. Sous le regard des journalistes haïtiens et de Pierre Hurel, l'envoyé spécial de Paris *Match*. Nos confrères rapportent que l'exécution semble « naturelle » aux policiers qui restent « calmes », presque amusés par cet horrible crime.

Dans les rues, la mort redevient un spectacle ordinaire. Les nuits sont dangereuses. Surtout, à quelques jours du scrutin, la violence monte encore d'un cran. Des attentats à la grenade se produisent à plusieurs reprises. De quoi réduire au silence trois radios de l'île. Des journalistes étrangers sont agressés. ' Des commandos n'hésitent pas à ouvrir le feu sur les voitures de presse. Militaires et macoutes cautionnent l'escalade de la violence qui atteint son paroxysme lors du scrutin. Une journée de massacres.

Lorsque le jour se lève, le chant du coq est couvert par le crépitements des armes automatiques. La nuit, des incendies criminels ont ravagé plusieurs habitations de la capitale. Le message est clair. Pourtant, le dimanche matin, les Haïtiens sont heureux de pouvoir aller glisser leur bulletin de vote dans l'urne Dès six heures du matin, heure d'ouverture des bureaux de vote, les files s'allongent. Le taux de participation promet d'être très élevé. Les Haïtiens ont surmonté leur peur. Dans leur naïf espoir, ils ne se doutent pas que des tueurs les attendent. Les élections, premier scrutin démocratique depuis trente ans en Haïti, durent trois heures. Dont deux de massacres.

Vers sept heures dans la plupart des quartiers, des jeeps surgissent. Les bureaux de vote sont pris pour cible. Les victimes tombent par dizaines. Un

terrorisme aveugle. Les commandos macoutes ouvrent le feu sur les électeurs, n'épargnent personne, y compris les journalistes et les observateurs étrangers. Les voitures de presse sont systématiquement visées. Un caméraman dominicain ne se relèvera pas. Dix autres personnes sont blessées parmi les journalistes, qui évoquent Beyrouth pour caractériser la violence des combats.

Les rues de Port-au-Prince se vident. Restent des registres maculés de sang et des cadavres à chaque coin de rue. À 9heures, le CEP annonce que les élections sont annulées.

L'illusion démocratique a fait long feu. Tout comme leurs « amis » macoutes, les militaires portent la responsabilité de ce terrible gâchis. En guise de riposte, les Américains décideront d'interrompre l'aide militaire qu'ils accordent depuis le début du siècle.

Comble du cynisme, le général Namphy parle sur les ondes et à la télévision. « Devant les menaces qui pèsent sur les familles haïtiennes, déclare-t-il, le CNG est obligé de sortir de sa stricte réserve. » Accusant le CEP d'avoir « invité les puissances étrangères à s'ingérer dans les affaires nationales », le général Namphy annonce sa dissolution. Il ajoute qu'il « respectera le processus démocratique et que les élections auront lieu avant février prochain ».

L'homme est épaisse par ses vingt-deux mois de pouvoir. « Cinq Étoiles » est à l'aise dans son fauteuil confortable. Il n'a plus très envie de rentrer dans le rang.

« Je suis triste et je n'ai pas envie de parler. » Dans l'exil doré de sa villa de Mougins, où il vient d'entendre le récit de l'effroyable carnage, Jean-Claude Duvalier répond à son avocat, Me Sauveur Vaisse, qui lui demande de se démarquer de ce coup d'État qu'on risque de lui imputer. Un communiqué est envoyé à la presse : « J'exprime, dit-il, mon immense tristesse devant les affrontements qui ont lieu en Haïti. Tous ceux qui me connaissent savent ma profonde aversion pour la violence, et nul ne saurait invoquer mon nom pour expliquer celle qui sévit en ce moment. »

« Ces quelques lignes signées d'un ex-dictateur, au cœur sensible, dont le nom, croyait-on, résumait à lui seul tous les malheurs d'un peuple, et qui pleure aujourd'hui sur la démocratie bafouée, c'est tout le tragique et l'invraisemblable de l'histoire d'Haïti. »

Leslie Manigat et les militaires : « Je t'aime, moi non plus... »

Le peuple haïtien est foudroyé dans son élan. Son rêve démocratique s'est envolé. Les élections promises, que les militaires préparent pour le 17 janvier 1988, n'intéressent plus grand monde. Namphy et le CNG sont discrédités. Dans quelle mesure pourraient-ils, en effet, organiser un scrutin sans violences, sans tricherie ? Les grandes puissances ont beau inciter les représentants des partis politiques à participer au scrutin, la plupart déclarent forfait.

Président du RDNP, le Rassemblement démocratique national progressiste, Leslie Manigat raisonne différemment. L'homme est intelligent, cultivé. Ses détracteurs disent que le pouvoir l'attire et que, pour y parvenir, il est prêt à composer avec les militaires. Mais il a condamné les massacres du 29 novembre. Il perçoit surtout l'urgence de faire respecter la nouvelle Constitution.

« Arrêter l'histoire d'Haïti au 29 novembre, c'est une grossière erreur. Certains peuvent le faire, pas les hommes politiques. La Constitution dit que les militaires doivent passer le pouvoir le 7 février. C'est une nécessité. » Au terme d'un mois de réflexion, le 30 décembre, Manigat s'explique publiquement, au nom de son parti. « Si nous n'allons pas aux élections, les militaires garderont le pouvoir. Ou alors, un candidat dévoué aux militaires sera élu. Nous prenons donc le risque calculé d'aller aux élections. »

Manigat invite les autres formations politiques à faire de même. Il n'est pas entendu. Il est le seul des candidats crédibles à se présenter. Les autres favoris, Marc Bazin, Sylvio Claude et Louis Déjoie refusent de participer. Un isolement qui le fait passer pour « le » candidat des militaires. « C'est faux, rétorque Manigat, agacé par ces accusations. Je n'ai eu aucun contact avec les militaires haïtiens avant ma décision d'aller aux élections. Je n'ai jamais répondu aux invitations des militaires. Les hommes parvenus au pouvoir à la chute de Duvalier n'avaient aucunement à l'esprit l'idée que je pouvais devenir "Président". »

Il n'empêche. quelques jours du scrutin, les jeux sont faits. En l'absence de candidats crédibles, Manigat ne peut être battu. Ces élections sont une mascarade. Il n'y a pas 10 % de votants... Même s'il l'emporte largement,

Manigat arrive au palais dans les pires conditions. Il doit rétablir la confiance avec le peuple qui ne se reconnaît pas derrière ce professeur francophile. Les grandes puissances sont embarrassées. Elles ne soutiennent pas le nouveau président. Les Américains, notamment, n'apprécient pas beaucoup cet homme qu'ils ne peuvent contrôler.

Très vite, Manigat apparaît comme un président isolé. Pour y remédier, il entame des « causeries » avec le peuple, retransmises par les médias. Une communication qui irrite les militaires. Mais le plus grave à leurs yeux est ailleurs. Manigat a nommé son Premier ministre sans les consulter. « J'ai voulu affirmer la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, raconte l'ancien président. Ça été une surprise pour les militaires ». Nainphy adopte alors une position de plus en plus critique vis-à-vis du gouvernement. D'autant que Manigat pose la question de la dissociation de la police et de l'armée. Il s'engage aussi à lutter contre la contrebande. Des propos inacceptables pour les militaires, et pour Nainphy en particulier. « Son entourage, ce n'étaient pas des intellectuels, mais des copains de boisson. Ils le poussent à intervenir », raconte Manigat. Un nouveau coup de force de Nainphy se profile. Toutes les forces duvaliéristes s'agitent. Les rumeurs reprennent. Les parlementaires s'inquiètent. À Saint-Domingue, Frantz Merceron en réunit quelques-uns. Les partisans de Manigat vont-ils lâcher leur président sous les pressions de l'ancien ministre des Finances de Jean-Claude Duvalier? Une chose est certaine, le camp des anciens duvaliéristes a le contrôle de la situation.

Manigat prend l'initiative. Il limoge le général Nainphy. Joli coup. Mais il ne tient pas trois jours. Le 20 juin, le chef des forces armées d'Haïti reprend le pouvoir. Il démet Leslie Manigat de ses fonctions. Après seulement quatre mois d'exercice de son mandat de président.

Aujourd'hui, entre deux cours à la Sorbonne, le professeur Manigat s'interroge sur les conditions de sa chute. « Quand on a été chef de l'État, on peut difficilement redevenir chef des armées... » Nainphy avait effectivement pris goût au pouvoir. Mais Leslie Manigat reconnaît aussi qu'il allait à contre-courant. « Les duvaliéristes sont une force dans le pays. Le jeu de l'armée, d'une partie de l'Église et des États-Unis a été de maintenir en place des personnalités de l'ancien régime pour éviter une révolution. Ils ne voulaient rien changer. Moi, j'avais décidé d'introduire le changement... »

Namphy de retour, les militaires occupent tous les postes du gouvernement. On entre dans une folle dérive totalitaire. Les atrocités des militaires et des macoutes se multiplient.

Symbol de la résistance, l'église Saint-Jean-de-Bosco devient aussi la cible des agresseurs. Ce 11 septembre 1988, la messe du père Aristide ne dure pas vingt minutes. L'homélie est interrompue par une attaque à main armée. Une centaine de « sans-maman » sont mobilisés pour cette opération commanditée par Franck Romain, le maire de Portau-Prince. De sa voiture blanche, ce baron du duvaliérisme dirige la manœuvre.

« Les macoutes sont plus libres que jamais, depuis la chute de Jean-Claude Duvalier », rapporte Jean-Bertrand Aristide 9. Leur attentat fait treize morts. Soixante blessés gisent dans la cour. Réfugié chez les pères salésiens, juste à côté de l'église, Aristide et ses frères attendent d'éventuels secours. En état de choc, le père Aristide pleure. Pendant ce temps, les macoutes incendent l'église. S'il sort, Aristide se fait assassiner. Mais des militaires interviennent. Les macoutes s'en vont. Les hommes du lieutenant-colonel Qualo, un proche du général Prosper Avril, permettent à Aristide de quitter les lieux. Ils viennent de lui sauver la vie. Trois amis dont une religieuse l'attendent dans une voiture qui quitte en trombe Saint-Jean-de-Bosco, d'où coule une véritable rigole de sang.

Le dimanche suivant, le 18 septembre 1988, nouveau putsch. Un de plus. Les Américains qui voient surgir le danger d'une nouvelle dictature à la Duvalier n'y sont pas étrangers. Ils font appel à un de leurs agents pour reprendre les choses en main. Le général Avril prend le pouvoir par la force, Après trente ans de duvaliérisme, les États-Unis font leur grand retour dans la vie politique haïtienne. Et désormais, les Américains placent leurs hommes. Ne l'ont-ils pas déjà fait un peu plus tôt ? Leslie Manigat accorde cette thèse : « C'est Avril qui a fait le coup d'État contre nous, au profit de Namphy d'abord, puis pour lui-même. »

L'interventionnisme américain va plus loin. La situation politique haïtienne inquiète réellement Washington qui voit d'un mauvais œil toute instabilité dans la région. Pragmatiques, les États-Unis conviennent qu'il faut mettre un terme à l'oppression du peuple par les forces macoutes.

Un rapport confidentiel d'un membre du Congrès, Walter E. Fauntroy, en date du 3 mars 1989, destiné au président Bush, résume parfaitement l'analyse

américaine. Il permet de mieux comprendre pourquoi il est urgent qu'un de leurs hommes, en l'occurrence Avril, prenne le contrôle de la situation.

Le rapport Fauntroy identifie les cinq grandes familles « qui contrôlent le haut de l'économie haïtienne ». Les Brandt, Mews, Biggio, Accra et Behrmanns. Leur puissance émane « des monopoles et de la corruption ». Ces personnalités et leurs associés ont été identifiés comme étant en première ligne dans le financement de la terreur pour intimider le peuple haïtien et les forces démocratiques.

Le rapport est des plus précis sur les intentions de ces barons de l'économie. « Ils ont fait comprendre clairement qu'ils souhaitent à tout prix maintenir une économie étranglée, basée sur des concessions gouvernementales, franchises et monopoles. Ils craignent qu'un gouvernement élu librement, redevable au peuple haïtien, s'ingère dans leurs priviléges et les force à concourir dans une économie ouverte. Un tel changement menace leurs intérêts à court terme. Pour bloquer cette évolution, ils continuent à financer un dispositif de terreur. »

En aucun cas, les États-Unis ne peuvent accepter ce statu quo imposé au pays par les grandes familles. Les champions du libéralisme se font fort de faire entendre raison à ces puissants perturbateurs, « cerveaux et bailleurs de fonds de l'agitation antidémocratique en Haïti ». Ces derniers s'activent en outre à la reprise du pouvoir par l'ancien ministre des Affaires étrangères de Jean-Claude Duvalier, Jean-Robert Estimé. Les Américains doivent agir et vite. Comment vontils s'y prendre?

Ils décident de « signaler aux cinq familles que nous connaissons leurs activités contraires aux intérêts américains et les prier d'y mettre un terme ». Le message va passer « par l'intermédiaire de réseaux appropriés et crédibles ». Le rapport Fauntroy estime qu'il faudra « seulement dix jours pour entrevoir une réduction des incidents terroristes et une quinzaine de jours pour une chute quasi totale des dispositifs terroristes ».

Les Américains disposent de moyens de pression sur les grandes familles. Des mesures efficaces peuvent être prises pour confisquer leurs biens aux États-Unis. Officiellement, dans le but d' « assister le gouvernement d'Haïti dans ses efforts pour récupérer, sous des procédés légaux, les biens dont le gouvernement d'Haïti soutient qu'ils furent volés par l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier et quelques individus associés au régime Duvalier ». En

cas de résistance, « tous les visas américains des membres de ces familles devront être résiliés et leurs noms mis sur liste rouge », prévoit le rapport Fauntroy.

Les grandes familles comprennent mal cet acharnement à leur égard. « Nous faisons des affaires, mais nous n'avons pas cessé d'investir en Haïti, explique Gilbert Biggio. Contrairement à ce que la plupart des gens, les Haïtiens comme les étrangers, nous reprochent il. »

« Miraculeusement », le calme revient à Port-au-Prince. Avril parvient à freiner les ardeurs des macoutes. Mais, scénario imprévu pour les Etats-Unis, Avril trouve la position présidentielle plutôt confortable. L'homme est censé conduire le pays aux élections. En fait, il ne fait rien pour accélérer le calendrier électoral. Rien ne se dessine au cours de l'année 1989. Sauf trois tentatives de coups d'État. Tantôt, c'est le commandant de l'unité d'élite des « Léopards », le colonel Hirnler Rébu, qui s'amuse avec ses proches amis à vouloir renverser le général Avril. Tantôt, c'est le bataillon « Jean-Jacques Dessalines » qui se soulève. Lors de ce putsch, l'état d'urgence est décrété. Après plusieurs jours d'incidents violents, la garde présidentielle du général Avril décide que la « plaisanterie » a assez duré. L'assaut de la caserne est fatal pour plus de quarante soldats. L'étonnante contagion démocratique en Europe de l'Est ne gagne pas les Caraïbes. « 1989 serait en fait pour 1990 », rapporte Jean-Bertrand Aristide.

Les mouvements populaires montent en puissance, et les macoutes sont dans une phase d'hibernation prolongée. Une nouvelle fois, les communautés chrétiennes manifestent pour un changement. La persécution des opposants continue, mais sous Avril, le sang ne coule quasiment plus. Mais trois responsables d'organisations populaires sont passés à tabac. Étienne Marine, Jean-Auguste Mesyeux, secrétaire exécutif de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), et Evans Paul, opposant de toujours au duvalierisme, sont accusés d'être les instigateurs d'un complot destiné à faire chuter le régime.

Suite à ces arrestations musclées, de nombreuses pressions limitent et contrôlent l'action du général Avril. Il démissionne le 10 mars 1990.

Pendant quelques jours, le général Abraham assure l'intérim. Il remet le pouvoir aux civils afin de relancer le processus démocratique. Mme le juge Ertha Pascal Trouille devient présidente provisoire. Elle n'a pas tout pouvoir.

Un conseil de régence, composé de douze responsables politiques représentant les mouvements démocratiques, veille. Des élections sont annoncées. Les duvaliéristes s'y parent. Roger Lafontant rentre au pays ...

Chapitre II

ARISTIDE, L'ESPOIR 1990-1991

1990. Quatre ans après la chute de Jean-Claude Duvalier, Haïti n'a toujours pas rompu avec ses vieux démons. La classe politique ne semble pas mûre pour entrer dans une compétition démocratique et loyale. L'année apparaît plus prompte à la violence qu'au respect de la Constitution. « Nous sommes encore loin de la démocratie », estime depuis son exil parisien Leslie Manigat. Enseignant les relations internationales à la faculté de Paris-1, l'ancien président - il se dit toujours le président constitutionnel d'Haïti - parle avec le ton du professeur: « Je vois trois étapes distinctes menant à la démocratisation. La première, c'est le respect de la vie humaine, et notamment de ses adversaires ou opposants. La deuxième, c'est le respect des libertés publiques. Enfin, troisième condition, il faut que nous soyons capables d'organiser des élections et que les élus puissent terminer leur mandat. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore à la première étape ... »

Les explications de Leslie Manigat n'atteignent pas Port-au-Prince. Où on l'oublie. On peut le regretter. Car si les événements des derniers mois ont montré comment les dictatures finissent, le peuple haïtien se demande toujours comment la démocratie commence.

Théoriquement, en cette année 1990, Ertha Pascal Trouillot, présidente provisoire et peu désireuse de rester aux commandes, passera le relais à un président démocratiquement élu. Mais pourra-t-on organiser de véritables élections ? Les militaires, les macoutes et les neo-duvaliéristes laisseront-ils s'imposer la démocratie ? Les grandes puissances, et notamment les États-Unis, laisseront-elles les Haïtiens choisir leur président ?

Passé l'euphorie de la chute du mur de Berlin et d'une certaine « fin de l'histoire » avec l'effondrement du communisme à l'Est, les grandes puissances abordent l'année dans la tourmente. La crise du Golfe mobilise tous les dirigeants de la planète. La guerre-éclair qui suivra, médiatisée à outrance, fait chuter tous les indices boursiers, trembler tous les décideurs. Au regard de ces fortes turbulences politico-économiques, l'instabilité

haïtienne passe pour un épiphénomène. Même les États-Unis, toujours très informés sur les affaires de leurs voisins des Caraïbes et prompts à l'ingérence, reviennent à un interventionnisme mou, signe de leur peu d'empressement de voir ce pays se refaire une santé économique et politique. Tant que les « rouges » ne sont pas aux portes du pouvoir...

Qui peut justement, en cette année électorale, s'emparer de la présidence ? Les rapports de force sont à peu près lisibles.

D'un côté, le peuple, en proie au doute, au terme d'une révolution confisquée et en l'absence d'homme politique fiable pour représenter ses intérêts. C'est le vide, et la perspective d'une nouvelle période « néo-duvalieriste » s'annonce comme une fatalité. De l'autre côté, les anciens duvalieristes, les macoutes et les militaires constituent un pôle conservateur puissant et organisé. Pourtant, sur ces trois composantes pèsent des rivalités intestines tenaces.

Après les échecs de Namphy et d'Avril, l'armée se cherche un leader respectable. Faute de quoi, elle devra se résoudre à trouver parmi les leaders des principaux partis politiques un nouvel allié de circonstance. Un homme qui pourrait fermer les yeux sur certains trafics très fructueux pour les militaires. Certains généraux penchent pour Marc Bazin. Mais les militaires ont déjà été échaudés. La cohabitation avec Leslie Manigat n'a pas donné les résultats escomptés.

La stratégie des macoutes est des plus simples. Roger Lafontant de retour, ils sont prêts à toute éventualité pour conquérir le pouvoir. Les anciens ministres de Duvalier cherchent aussi à tirer leur épingle du jeu. Frantz Merceron revoit ses amis Chanoine et Cinéas. Comme au « bon vieux temps » du régime duvalieriste, ils se réunissent - cette fois à Saint-Domingue - pour élaborer leur stratégie. En fait, « le cardinal » et ses amis ne se sentent pas en mesure de l'emporter dans un climat serein. Leur heure n'est pas encore venue...

Tous aussi doués pour les palabres, les représentants de douze formations politiques « démocratiques », allant de la gauche au centre droit, se cherchent un candidat fédérateur, susceptible de rallier les suffrages populaires. C'est la quadrature du cercle. Les alliances se font et se défont à un rythme soutenu. Finalement, Marc Bazin se décide à rejoindre cette coalition. Son alliance avec le socialiste Serge Gilles, aidé par le PS français,

lui donne un certain poids. Pour ce technocrate estimé à la Banque mondiale, il est l'heure d'abattre ses cartes... Fort de ses relations, l'homme croit en son étoile. La France suit attentivement la situation.

Depuis son exil français, Jean-Claude Duvalier songe à un possible retour. Régulièrement, des familles haïtiennes lui font part de leur soutien, de leur volonté de le voir reprendre le pays en main. Il est vrai que sa chute n'a fait que plonger le pays dans un marasme plus profond encore que dans les périodes sombres de sa présidence.

Ces derniers mois, Baby Doc a aussi revu Roger Lafontant à plusieurs reprises. Malgré leur brouille en 1985, les deux hommes restent étroitement liés. C'est même Lafontant qui, en 1988, a réglé tous les détails du divorce de Jean-Claude. Une affaire non négligeable puisque le chef des macoutes, en quête de devises, a bien pesé sa commission dans ce divorce arrangé à Saint-Domingue, avec un avocat qui ne devait voir ni Michèle Bennett ni Jean-Claude Duvalier.

Lafontant n'est ni un poète ni un philosophe. Redouté de tous les Haïtiens, c'est un criminel notoire, capable des pires atrocités s'il les juge utiles pour faire régner l'ordre, ou pour maintenir son pouvoir personnel. Duvalier n'affectionne pas les méthodes du chef des macoutes. Mais, peu importe. Il se rend bien compte que, dans le clan duvaliériste, seul Lafontant est susceptible de revenir aux affaires. Son ancien ministre de l'Intérieur, dont la soif de pouvoir n'a pas diminué, s'impatiente. Sûr de sa puissance, il ne tergiverse pas avant de passer à l'action. Le président le sait. Pour autant, il ne croit pas en cette stratégie. D'ailleurs, lui-même a-t-il vraiment envie de revenir au pouvoir ? Ses anciens ministres tentent de le convaincre, et se déplacent à Nice afin d'essayer de le persuader d'apporter son soutien à Roger Lafontant. Malgré les pressions, le président persiste dans son refus. Les « super ministres » repartent déçus. Es ne baissent pas les bras pour autant.

Depuis qu'il s'est retiré au Canada, Roger Lafontant vit sans éclat. Les revenus de sa femme Gladys, une modeste secrétaire, ne sont pas suffisants pour faire vivre la famille. L'homme n'a jamais cherché à vivre dans l'opulence, mais cette fois, il lui faut trouver de l'argent pour subsister. Lui aussi a quelques avoirs gelés en Suisse. Il pense pouvoir en disposer à sa

guise puisque la justice haïtienne lui accorde, au début de l'année 1987, une ordonnance de non-lieu.

À Berne, l'information n'est toujours pas arrivée. Frantz Merceron, qu'il rencontre à Genève, l'aide à débloquer la situation. Après de multiples démarches, l'ancien ministre des Finances aboutit. Sur les trois millions de francs que Roger a amassés, il peut disposer des intérêts. Soit, environ, 250 000 francs par an. Une manne que l'ancien chef des macoutes va engloutir dans l'action politique. Roger Lafontant prépare son retour.

Celui qui comploté systématiquement contre tous les gouvernements depuis 1985 est candidat aux élections présidentielles. Toutes les cités de Port-au-Prince, où la nouvelle de son retour court sur toutes les lèvres, croient vivre un cauchemar. Les sorciers vaudou ne pouvaient pas leur jouer un si vilain tour...

Les Ti Legliz avec le peuple

Le peuple haïtien est sur ses gardes. Seuls refuges et havres de paix, les églises du pays. Un lieu où la parole se libère. Une dizaine de prêtres ont gagné la confiance des démunis. En les invitant à se tenir debout, à refuser la dictature, cette poignée de prêtres est déjà parvenue à mettre en marche un véritable mouvement contre le régime du général Avril. Le chef de file de cette « Petite Église » ou *Ti Legliz* est le père Adrien, un homme qui avait été contraint à l'exil en 1968 après avoir été soupçonné de sympathie communiste. Revenu à Port-au-Prince après la chute de la dictature, cette figure historique de l'Église haïtienne ne mâche pas ses mots pour condamner la hiérarchie de l'Église.

La fracture est des plus nettes entre curés de base et membres influents de la conférence épiscopale du pays. Malgré leurs divergences, tous avaient su, par le passé, éviter une véritable déchirure. Sous les Duvalier, les tensions étaient fortes, mais l'Église avait fait corps. À sa manière, la conférence épiscopale avait joué un rôle dans la chute de la dictature.

Pourtant, depuis 1988, l'atmosphère s'est alourdie. Cette année-là, un prêtre de la paroisse Saint-Jean-de-Bosco, Jean-Bertrand Aristide, est exclu des salésiens. Il ne s'agit pas vraiment d'une affaire interne à la congrégation: il

s'agit de mettre « hors d'état de nuire » ce prêtre jugé trop virulent sur le terrain politique.

Pour le Vatican, qui est engagé dans un bras de fer avec le communisme en Europe de l'Est, il faut tout entreprendre pour étouffer la parole des prêtres qui entretiennent une convergence entre marxisme et christianisme. La théologie de la libération est inacceptable, incompréhensible sans doute, pour un pape qui, dans son Eglise, a souffert des excès du communisme.

À Port-au-Prince, malgré les sanctions et les menaces, le prêtre exclu des salésiens n'a pas cessé d'accompagner ses fidèles vers la « libération ». Le *lumpen*, les affamés, sont les fidèles du père Aristide. Ses messes prennent une dimension mystique rare. Leader inclassable, il est quasi incompréhensible pour un Occidental. Personnage discret, frêle, presque maniére, l'homme renvoie davantage à l'image d'un enfant de choeur qu'à celle d'un leader révolutionnaire. Sa voix est douce, à peine audible, mais elle électrise les foules... Ses homélies mettent en transe un peuple privé de tout. « Titid », comme le surnomment ceux des bidonvilles, fait renaître l'espoir pour l'immense majorité du peuple. « Lui seul peut nous sortir de la misère », dit-on dans la cité Soleil. En quelques mois, l'idée fait son chemin. Titid, l'homme du peuple, est le sauveur...

Un « vieux » combat politique

Sauveur? Prophète ? Leader politique? L'homme est un phénomène hors normes dans la société haïtienne. Son combat pour la « libération » des pauvres, Titid l'a commencé au début des années quatre-vingt, sous la présidence de Jean-Claude Duvalier. À l'époque, personne ne le connaît vraiment. Dans la presse haïtienne, le premier article le concernant paraît en 1982, dans le *Haiti-Observateur*:

« Du haut de sa chaire, à l'église Saint Joseph, un prêtre dénonce le régime Duvalier-Bennett. Le 13 septembre, le révérend père Jean-Bertrand Aristide, prêtre franciscain, dans un sermon radiodiffusé sur les ondes de "Radio-Soleil", le poste des catholiques, a déclaré que l'idéologie officielle du gouvernement a converti la parole de Dieu en une philosophie de résignation. Le père Aristide a rappelé que " Christ est synonyme de libération ", en présence de 500 fidèles environ. " L'exploitation nègre - dit-il -

a remplacé l'exploiteur blanc. " Ses accusations désignent clairement la dynastie des Duvalier [...] ne mâchant pas ses propos pour dénoncer Jean-Claude Duvalier comme principal responsable des misères du peuple haïtien. »

Cet article, daté du 17 décembre 1982, fait pas mal de bruit. Un membre du service de renseignements d'un pays occidental s'en souvient. Il lui faudra mener une enquête approfondie pour en découvrir un peu plus sur ce prêtre non pas franciscain mais bien salésien - qui ose, en public, affronter et dénoncer le régime totalitaire. Titid est le premier à prêcher contre Baby Doc. Quelques jours plus tard, le président français, François Mitterrand, évoque la situation haïtienne et plaide pour « l'épanouissement des libertés politiques ». À l'Élysée, les conseillers très au fait du continent sud-américain ne manquent pas. Le duvalierisme n'a pas beaucoup de partisans. « L'image du régime haïtien est dégradée sur le plan international à cause du non-respect des libertés fondamentales», poursuit le président'.

L'agnostique Mitterrand avait-il entendu le prêche d'Aristide avant de livrer sa première prise de position sur Haïti? Aristide deviendra, par la suite, un proche de la famille Mitterrand qu'il rencontrera à plusieurs reprises. Mme Danielle Mitterrand ira même lui rendre visite en Haïti, sur proposition de l'ambassadeur de France, M. Dufour. Une démarche exceptionnelle, car les « politiques » n'apprécient guère ce prêtre venu chasser sur leurs terres. La hiérarchie catholique, quant à elle, est excédée par chacun des serinons qui invitent le peuple à briser ses chaînes.

Attaqué de toutes parts, le père Aristide n'aura de cesse de se justifier pendant la majeure partie des années quatre-vingt. « L'état de mon pays m'oblige à conjuguer le verbe évangéliser et la réalité politique. Je n'ai pas le choix. Ma foi m'entraîne dans la politique et ça ne m'intéresse pas de faire de la politique sans l'articuler dans le contexte de la foi. Que tous aient du pain, de la santé, du respect », déclare-t-il quelques jours après qu'il eut échappé miraculeusement à une tentative d'attentat dans son église de Saint-Jean-de-Bosco .

À l'époque, les macoutes veulent le réduire au silence. Soumis à de trop fortes pressions, les supérieurs salésiens annoncent leur décision. Aristide doit partir en exil. Les jours suivants, les gens des bidonvilles manifestent. Ils brûlent des pneus sur la chaussée et établissent des barrages sur les routes

menant à l'aéroport pour empêcher le départ de Titid. Le peuple remporte sa première victoire. Aristide reste.

Quelques semaines plus tard, les salésiens le suspendent. Titid n'en a cure. Malgré le conflit avec la hiérarchie catholique, il continue un combat devenu le sens de sa vie.

Des premiers sermons explosifs...

La vie de Jean-Bertrand Aristide a commencé le 15 juillet 1953, dans une famille misérable de paysans d'une bourgade côtière du sud-ouest de l'île, Port-Salut. Titid n'a que trois ans quand son père meurt. Dès l'âge scolaire, il est recueilli par les salésiens, où il connaît plus tard la vocation. C'est son cousin, Mgr Romulus, le seul évêque progressiste d'Haïti, qui l'ordonne prêtre, le 3 juillet 1982. Coïncidence, le même jour Jean-Claude Duvalier fête son trente-et-unième anniversaire. Aristide est alors âgé de vingt-neuf ans. Ses premiers sermons sont « explosifs », sa congrégation préfère l'envoyer poursuivre ses études. Il part faire une licence de psychologie au Canada, de 1982 à 1985, puis complète ses études de théologie à Rome, en Grèce et en Israël, où il a déjà séjourné de 1979 à 1982 pour y suivre des études bibliques et participer activement à des recherches en archéologie.

Après ses études, il exerce son sacerdoce dans une paroisse des bidonvilles de Port-au-Prince. C'est à SaintJean-Bosco, là où les négriers faisaient autrefois le commerce des esclaves, que se révèlent ses talents d'orateur. Nous sommes à quelques semaines de la chute de la « maison Duvalier ».

« Quand Aristide commence à parler', aime à se rappeler Amy Wilentz, il ne semble plus longtemps petit. Il se penche en avant et vous fixe de derrière ses lunettes avec un regard qui vous met mal à l'aise. Différent en ceci de nombre de Haïtiens, hommes politiques ou simples quidams, il ne crie pas quand il parle de politique. Il semble réfléchir à vos questions. »

Dans un entretien pour *Actuel*', l'un des anciens professeurs d'Aristide parle du personnage: « Aristide était un élève brillant; mais ce qui était le plus marquant, c'était son sérieux. Mature, voilà le mot exact. Il était plus mature que ses petits camarades. Pourquoi est-il si populaire? Parce qu'il prend les gens en charge. Il se bat avec eux, s'occupe des gosses, des familles. Il cherche de l'argent, distribue des médicaments. Vous savez, les affamés sont

durs d'oreille, même pour entendre la parole de Dieu. Ce n'est que ça, la théologie de la libération. Dieu n'est pas neutre et Aristide pense qu'il est du côté des pauvres contre les Américains qui veulent transformer Haïti en chaîne de montage, contre les macoutes, les trafiquants, les exploiteurs. » Comme d'autres théologiens de la libération en Amérique latine, qui utilisent les enseignements de Jésus pour éléver la conscience politique des pauvres, Aristide met en parallèle la lutte du peuple haïtien pour la liberté avec celle de Jésus pour la libération de Jérusalem.

Aristide ne se lasse pas d'évoquer ce sujet. Il est là sur son terrain de prédilection. Beaucoup plus à l'aise que lorsqu'on lui parle d'économie. « Qu'est-ce qui unit le mouvement dans l'Église au mouvement dans la société haïtienne, c'est un tout », dit-il. « C'est la théologie de la libération, qui s'est infiltrée dans la jeunesse de notre pays, qui les fortifie, qui purifie leur sang, qui instruit ces jeunes, qu'ils soient chrétiens ou non. Si vous êtes chrétien, vous ne pouvez permettre que ce que vous êtes en train de voir arrive sans rien dire, parce que si vous ne dites rien, vous serez blâmé pour votre silence. Vous serez blâmé pour votre complicité. Aussi dans le but d'interdire ce péché, qui est un péché mortel, nous refusons d'accepter ce qui se passe. Nous repoussons la corruption . »

A maintes reprises, Titid interpelle les communautés chrétiennes. Son message ne brille pas par sa modération. Même si le ton reste calme, Aristide s'exprime comme un révolutionnaire mystique, reliant sa totale dévotion populaire à son service divin.

« Si vous êtes chrétien, vous ne pouvez accepter de laisser continuer la corruption macoute dans ce pays. Eh bien, alors, vous êtes obligé de prendre des risques historiques. Vous êtes obligé de participer à ce mouvement historique de la théologie de libération. En d'autres mots, la résurrection d'un peuple entier est en train de se dérouler maintenant. C'est la théologie de libération qui monte vos enfants contre la génération corrompue, contre une mentalité de l'Église et de la société qui voit la corruption comme une confortable norme, et que personne ne peut digérer s'il est vraiment chrétien. Dès aujourd'hui, c'est l'histoire des Hébreux et de Jésus-Christ, que nous-mêmes, en tant que chrétiens, sommes en train de vivre. Nous sommes devenus les sujets de notre propre histoire. À partir d'aujourd'hui, nous refusons d'être les objets de cette histoire ' . »

Les pauvres des quartiers défavorisés, les paysans qui l'écoutaient sur Radio Haïti-Inter et Radio Soleil, des chômeurs, des jeunes des classes moyennes sans perspective d'avenir dans le pays, et quelques libéraux parmi la bourgeoisie haïtienne et la communauté exilée s'intéressent aux propos d'Aristide. Pour le reste, il compte ses ennemis.

L'armée le hait, parce qu'il nomme dans ses sermons les colonels, les sergents et les lieutenants, coupables d'abus de pouvoir et d'agressions contre le peuple. Les généraux Namphy et Regala en prennent pour leur grade.

L'ambassade américaine a aussi toutes les bonnes raisons de ne pas l'apprécier. Aristide rend les États-Unis et leur système économique responsables de la misère économique d'Haïti.

La hiérarchie de l'Église ne peut également l'entendre sans exaspération. Exclu des salésiens parce qu'il ne rate pas une occasion d'inclure l'Église du haut dans sa liste d'ennemis du peuple, les évêques le jalouset aussi pour les fidèles qu'il attire, et pour l'attention que lui portent les journalistes étrangers. L'épiscopat ne peut accepter son entrée en politique, pour lui le statut sacerdotal et l'action politique sont incompatibles.

Les quelques « en-très-bonne-santé » *d'Haïti* le méprisent aussi parce qu'il les accuse de trahir leurs compatriotes. Aristide qualifie le système par lequel ils se sont enrichis de « corrompu » et « criminel ». Tous sont effrayés par la violence de ses sermons. Le plus insupportable pour ses adversaires, c'est peut-être aussi d'être condamnés au nom du Christ, auquel se réfère constamment l'un des hommes les plus fidèles au message biblique d'Haïti.

Tous ces adversaires pratiquent la même contre-attaque: on l'accuse d'être communiste. L'appréciation n'est pas juste. S'il arrive à Aristide de se référer à Che Guevara ou à Salvador Allende, dans de nombreux sermons, il prend ses distances avec l'extrême gauche. Il loue souvent la sainteté de la propriété privée. « La terre des paysans, dit-il, la terre qu'eux et leur famille ont travaillée pour des générations et des générations, ça c'est une propriété privée. Personne d'autre n'a le droit de se l'approprier. La petite boutique de l'épicier, qu'il achète honnêtement et règle avec ses petites économies, et d'où il tire un revenu décent, ça c'est une propriété privée. Mais la classe des propriétaires et de la bourgeoisie qui vit du système de la corruption que nous avons en Haïti, qui ne fait rien, qui ne donne rien en retour au pays, qui

vole les quelques économies que nous avons et les met dans des banques étrangères, leur propriété privée est la propriété des paysans. Leur propriété privée est la propriété haïtienne, elle ne leur appartient pas. Elle devrait leur être reprise. »

Le candidat « surprise »

Octobre 1990. La campagne présidentielle est lancée. Sylvio Claude, Victor Bendit, Marc Bazin et les autres... organisent meetings sur meetings. Un ballet médiatique qui ne convainc pourtant pas les Haïtiens de s'inscrire sur les listes électorales, las des mensonges de leurs politiciens.

18 octobre. Rue Camille-Léon. Au numéro 27 bis, une superbe maison en bois de l'ère coloniale abrite le siège de l'association « La famille, c'est la vie ». Au second étage, dans un petit bureau délabré, Aristide nous reçoit avec Bernard Diederich, l'envoyé de *Time Magazine*, et moi-même. Derrière Aristide, le drapeau haïtien et quelques photos d'enfants. Aristide est le fondateur de cette association qui vient en aide à tous les *bus people*, ces enfants abandonnés au nombre de huit à dix mille dans les rues de Port-au-Prince. « Ils viennent de province et s'accrochent à l'arrière des bus qui les mènent à la capitale. » Il considère ces enfants comme les siens.

Sur le perron, en attendant le père, une de ses proches collaboratrices nous prévient: « Il a beaucoup de travail, il ne peut vous voir que quelques instants, mais vous allez être étonnés. » Notre visite de courtoisie à notre ami Aristide tourne au point-presse. Nous en sommes les premiers surpris.

Le visage d'Aristide est inoubliable. Ses joues creuses, ses yeux saillants et sa large bouche. Les journalistes étrangers, qui grossissent volontiers ses traits, l'ont surnommé « à lunettes ». Difficile de croire que ce petit personnage presque fragile peut mettre des milliers de gens en marche et mobiliser les pauvres de Port-au-Prince d'un signe de la main. Aristide n'est pas plus vigoureux que le mahatma Gandhi, mais le sourire éclatant et malicieux qui accompagne son célèbre strabisme lui permet d'instaurer comme une stratégie du regard. Aristide, qui révèle dans un de ses livres son expérience d'hypnotiseur, peut vous entraîner dans les sphères lointaines de sa réflexion. À chacune de nos rencontres, dans sa paroisse, au siège de « La famille, c'est la vie », dans sa maison de Tabarre et plus tard au palais

présidentiel ou dans une suite de l'hôtel Crillon, à Paris, il « envoûte ». Cette fois, il n'esquive pas les vraies questions... Aristide nous annonce sa candidature à la présidence de la République. « Sous la pression du peuple, dit-il, et pour barrer la route aux macoutes... À cause des pauvres et de Dieu qui refusent de se taire devant les injustices, les inégalités et la corruption. Autrefois, les chrétiens étaient accusés de faire de Jésus un roi. Aujourd'hui, les pauvres reconnaissent, en Jésus, le roi politique. C'est à cause de Jésus qu'ils ont choisi un prêtre comme candidat car ils ont vu en celui-ci l'image de leur roi Jésus. Avec beaucoup d'humilité, nous devons le reconnaître. » Cette candidature ne surprend pas vraiment. Elle semble logique tant le peuple haïtien apparaît en communion avec cet homme de foi. Pourtant, il nous est difficile d'imaginer notre interlocuteur dans la peau d'un chef d'Etat. Peut-on gouverner un pays dans un monde si complexe avec la seule Bible comme référence?

Le peuple, lui, ne se pose pas mille questions. Il est en liesse. Au lendemain de cette annonce, les files d'attente devant les bureaux d'inscription aux listes électorales en disent long sur l'espoir d'une population au ventre vide. La proportion d'électeurs inscrits passe subitement de 25 % à 90 %. Comme Papa Doc, Aristide a le contact facile avec la base. Il n'est le porte-voix d'aucun parti politique.

Un dangereux face-à-face

La veille, Roger Lafontant vient également de se porter candidat. Pourtant, le chef des macoutes est «inéligible». Mais la Constitution sera-t-elle respectée ? Qui osera barrer la route du pouvoir à l'homme le plus puissant du pays? Pour l'heure, personne ne réagit. Pas même l'ambassadeur américain. Nous sommes à la veille de la guerre du Golfe. Les États-Unis se contentent de soutenir financièrement la campagne de Marc Bazin.

De son côté, Lafontant est irrité par l'annonce de la candidature d'Aristide. « L'article 291 de la Constitution est un article féodal et antidémocratique. Je ne reconnaîtrai en aucun cas les décisions du CEP. S'ils ne veulent pas la paix, ils auront la guerre. Attila n'entrera pas dans Rome », s'insurge, tout en « finesse et subtilité », dans son style inimitable, l'ancien chef des tontons macoutes, en me recevant chez le docteur Conille , à deux pas du palais

présidentiel. Le message est clair. Il va tout tenter pour empêcher Aristide de déposer dans les temps sa candidature. L'opération peut aboutir.

Ce 18 octobre à 17 heures, les listes seront closes. Aristide qui s'est décidé la veille à se porter candidat n'a que quelques heures pour réunir tous les documents nécessaires et les déposer au siège du Conseil électoral.

Roger Lafontant est allé enregistrer sa candidature le matin. Aristide choisit l'après-midi, afin d'éviter le chef des mafieux. Mais, à sa sortie de l'immeuble du CEP, Lafontant décide de n'en plus bouger. Avec ses hommes armés, il attend Aristide.

Les heures passent. Informé, Aristide redoute la confrontation. Elle peut faire de nouvelles et inutiles victimes parmi la population et qui sait, enrayer une fois de plus le processus électoral. À 16 heures, il téléphone une nouvelle fois au Conseil électoral. « Pourriez-vous demander à M. Lafontant de partir ?

- Je n'en ai pas les moyens.

- Prolonger le dépôt de candidature jusqu'à 18 heures?

- Non.

- Remettre le rendez-vous à demain pour éviter tout incident ?

- Il n'est pas en notre pouvoir de prolonger le délai...

- J'arrive, vous assumez donc la responsabilité ! »

Sur place, Lafontant et les siens barrent l'accès à l'immeuble. Lorsque Aristide arrive, il redoute le pire. À peine sorti de sa voiture, il est soulevé de terre. Les militaires, ennemis intimes de Lafontant, viennent protéger le père Aristide. On le transporte jusqu'aux locaux du Conseil électoral, tandis que l'on neutralise Lafontant et ses hommes.

Le chef macoute hurle sa rage et promet qu'il fera tout pour empêcher de livrer le pays aux « communistes ». Il n'a pas dit son dernier mot... Pour Aristide, le plus dur est fait.

Bénéficiant d'un gigantesque soutien populaire, le mouvement « Lavalas », terme qui fait référence au « torrent qui balaie tout sur son passage », le prêtre se sent pousser des ailes. Il s'est aussi trouvé un emblème, le coq, « l'animal qui chante et qui réveille ». C'est aussi l'animal fétiche des vaudouisants. Ce n'est pas innocent. Le message est clair, Aristide le catholique joue avec l'image du vaudou. François Duvalier n'avait pas procédé autrement...

« Homme du peuple », « choisi par le peuple », il déclare ne craindre personne. Interrogé par des journalistes, il précise même qu'« il ne peut envisager l'hypothèse où il ne serait pas élu ».

Son programme est des plus simples. Rappelant sans cesse que « tout homme est un homme », il entend avant tout rendre sa dignité au peuple haïtien. Ses discours sont construits comme des serinons, des réponses de prière. Il pose une question, donne la réponse et la foule reprend comme à l'église... Les autres candidats ne peuvent l'égaler. Trop éloignés des préoccupations du peuple. Quant à Lafontant, déclaré inéligible, il doit suivre le scrutin en spectateur. Le jour J, la victoire est incontestable. Aristide devance largement tous ses rivaux. Il est élu président d'Haïti avec 67 % des voix. Un triomphe. *Le « candidat des déshérités », comme l'appellent les bourgeois haïtiens devient à trente-sept ans président de la première République noire du monde. Comme si un miracle venait de s'accomplir dans l'un des pays les plus pauvres de la planète.*

Tentative de putsch

7 janvier 1991. Dans un mois, jour pour jour, le père Aristide doit prendre ses fonctions. L'ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier ne l'accepte pas. Dopé par certaines « garanties » de quelques militaires, Roger Lafontant et une poignée de partisans s'emparent du palais. L'exresponsable de la milice des tontons macoutes détient en otage Ertha Pascal Trouille La présidente par intérim est forcée de démissionner.

Au cours des premières heures de la nuit, le calme règne. Les militaires donnent. Informé par télédyol - le téléphone « arabe » local -, le peuple se soulève. Une masse impressionnante marche vers le centre-ville. Très vite, le peuple érige des barricades. La foule menace. Tout Port-au-Prince est dans la rue. « À deux heures trente du matin, la mine défaite, Erdia Trouillot apparaît à la télévision. Contrainte et forcée, elle lit un discours en trompe l'oeil. Puis, Lafontant intervient. Assis dans un fauteuil, le drapeau national à ses côtés, le visage dur, inquiet et crispé, il prononce un discours pompeux. "Avec

Aristide, proclame avec emphase le nouveau dictateur, Attila était aux portes du pouvoir...» Serge Beaulieu, un proche de Lafontant, coiffé de son célèbre bérét rouge, menace sur la radio macoute qui se nomme - cynisme ou provocation? - « Radio Liberté ». « Nous sommes le pouvoir », proclame-t-il. Dès l'annonce de la tentative de coup d'État, les États-Unis appellent l'armée haïtienne « à respecter la Constitution, à restaurer le gouvernement de la présidente Ertha Trouillot et à garantir que le processus démocratique sera respecté ».

Le message américain, mais aussi et surtout la réaction populaire stimulent le général Hérard Abraham. Il doit agir vite. L'homme n'est pas sans courage. Il condamne immédiatement et fermement le coup de force des néoduvaliéristes. Il va «mater la mutinerie». Le putsch n'a pas bénéficié, comme l'espérait Lafontant, du soutien d'une partie de l'armée. « À neuf heures trente, les apprentis putschistes se rendent après une nuit de conquête du pouvoir. La rumeur court déjà que Lafontant et ses acolytes ont consulté un sorcier. Selon les prévisions de ce sorcier, le pouvoir devait être entre les mains des macoutes le 6 janvier à dix heures du soir pour la fête des Rois... Toute la nuit, le palais aurait été le théâtre d'une cérémonie vaudou. » Capturé, Roger Lafontant est conduit au quartier général des forces armées. Il est décoré d'une guirlande de Noël par les militaires, trop contents de voir cet homme, arrogant et sûr de lui, tombé entre leurs mains. Dehors, la ville danse. La marée humaine est en transe. Le peuple a gagné. Encouragé par cette victoire, il traque à présent les macoutes avec rage. Des bandes s'attaquent à des partisans présumés de Roger Lafontant. Certains sont lapidés. D'autres sont brûlés vifs. Incontrôlables, quelques manifestants mettent le feu au siège de la conférence épiscopale, et à l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince. Construite en grande partie en bois, elle flambe rapidement. La nonciature est mise à sac. Le nonce de l'époque, Mgr Giuseppe Leanza, est maltraité. Humilié en public. Son secrétaire est blessé. Le peuple ne pardonne pas à la hiérarchie catholique de s'être livrée à des attaques contre le père Aristide. Dans son homélie prononcée six jours auparavant, en effet, Mgr Wolf Ligondé, l'archevêque de Port-au-Prince, n'avait pas ménagé ses critiques à l'égard d'Aristide.

De la prophétie à la réalité

Port-au-Prince, le 7 février 1991. Dans les rues en effervescence, la foule exulte. Le président arrive au palais pour son investiture. Une surprise l'y attend. Les enfants des rues ont confectionné à son intention un fauteuil en acajou. Pour ces gosses et leurs parents, il n'est pas souhaitable que le président le plus improbable de l'histoire du pays hérite du siège des Duvalier. Ce vieux fauteuil a vu s'asseoir trop de dictateurs pour ne pas être ensorcelé par le démon. Il aurait transformé à coup sûr Titid en tyran ou en fou, quelles que soient ses intentions initiales...

A ses partisans comme à ses adversaires, Aristide doit désormais démontrer que le prophète peut se muer en gestionnaire, et prendre en compte les réalités économiques et géopolitiques. « Après la bataille, les tambours sont lourds », lui lance l'ambassadeur des États-Unis, Alvin Adams. Il lui répond sèchement: « Quand on est nombreux, la charrue est légère. » Puis il ajoute sa célèbre devise: « Nous sommes analphabètes, mais nous ne sommes pas bêtes. » Le président emploie le « nous » et non pas le « je ». Il associe complètement le mouvement Lavalas à son arrivée au pouvoir. Une manière de se fondre encore un peu plus dans le peuple. « Je préfère qu'on m'appelle Titid plutôt que Monsieur le Président. C'est plus familier et plus proche des gens. Je ne m'accroche pas aux titres mais à l'être . »

Assurément, Jean-Bertrand Aristide n'est pas un président comme les autres. Avec ses lunettes cerclées de métal doré et son visage rasé de près, l'homme a échangé sa soutane contre un costume-cravate de chef d'État. Malgré cela, il reste, pour beaucoup, le petit curé de Saint-Jean-de-Bosco. Une fois élu, le prêtre-président ne refuse pourtant pas l'appellation de « prophète ». « Je suis un serviteur comme Jésus l'est par excellence. » Les Haïtiens le croient. Titid est celui que Dieu a envoyé pour secourir et racheter le pays après tant d'années terribles et gâchées. La vigueur de ses poèmes créoles, qu'il interprète lui-même à la guitare dans sa résidence privée de Tabarre, a semé cette espérance insensée. « Soulève la table », chante-t-il. En l'occurrence, la table symbolise le pays : la bourgeoisie, les Américains et les tontons macoutes festoyant dessus, alors que le peuple est massé dessous le ventre creux. « Il est temps de secouer la table, de la déplacer, de la tourner, de la frapper et de la réparer, de la décorer et la couvrir afin que la nourriture qui

la recouvre aille à tous, en même temps que la liberté, le travail, la justice, le respect et l'éducation."

Au palais national, dressé comme une pièce montée au centre de Port-au-Prince, la table de travail du président Aristide attire le regard. Ce n'est certes plus l'imposant bureau de Papa Doc, mais celui d'Aristide est toujours décoré d'orchidées jaunes et d'un petit coq d'argent, symbole de sa campagne électorale. Moderne sans être toutefois « branché », Aristide porte un « bip » à la ceinture.

Neuf mois d'espoir

Dès ' le jour de son investiture, Aristide multiplie les gestes symboliques. Les enfants des rues sont invités au palais. On distribue de la soupe aux pauvres. Plus significatif encore, Aristide estime que son salaire de président, dix mille dollars mensuels, est « un crime dans un pays où le peuple n'a pas assez à manger ». Des chèques sont versés à des organismes humanitaires.

Pourtant, la vie des Haïtiens ne change pas autant et aussi vite qu'ils l'auraient souhaité. L'image exceptionnelle d'Aristide se ternit quelque peu. L'homme et son image se banalisent. Ses nouvelles fonctions mettent au jour ses lacunes. « Nous étions prêts pour un vrai changement, explique un jeune homme d'affaires, mais nous ne voyons qu'ambiguïtés et amateurisme. » De fait, Titid n'arrive pas à impliquer les acteurs économiques dans sa politique. Impulsif, il fait surtout preuve de naïveté dans le domaine économique. Peut-on le lui reprocher? Prêtre, il n'a jamais vraiment dû s'affronter à ce genre de problèmes.

Autre difficulté, René Préval, son Premier ministre, ne semble pas à la hauteur. Le Parlement songe rapidement à s'en débarrasser. Mais ce boulanger conserve le soutien du peuple qui attend les parlementaires avec des pneus enflammés prêts à les leur passer autour du cou. La menace du supplice du collier, dit du « père Lebrun », apparaît comme le meilleur allié d'Aristide.

Les Haïtiens considèrent même le « père Lebrun » comme le « vrai » ministre de la Justice. Le nom de ce nouveau Guillotin de la révolution haïtienne vient, comme le raconte avec talent Charles Najman, d'une publicité tournée par un certain Claude Lebrun, un mulâtre, importateur de pneus... À la fin du

spot, qui vante les mérites de sa gamme «Kuhmo», l'homme passe sa tête à l'intérieur du pneu. Depuis, Claude Lebrun est devenu, involontairement, très célèbre.

Fort de son soutien populaire, Aristide révoque sans ménagement les membres de la hiérarchie militaire trop proches de l'ancien régime. Mais il commet une erreur de taille en limogeant six officiers dont le général Abraham, un homme honnête, soucieux de mettre l'armée au service du peuple. Il est le seul susceptible d'épauler loyalement Aristide. Personne dans l'entourage du président n'arrive à lui faire comprendre qu'il agit avec légèreté. Dans ses propos publics, Aristide parle de tout autre chose. Il prône « le changement par l'amour »! Comme le précise Charles Najman : « Aristide au pays des macoutes, c'est David contre Goliath... » C'est aussi un naïf au pays des voyous...

Pourtant, le mouvement Lavalas qui l'a porté au palais, sachant user de sa force, fait comprendre aux détracteurs et mécontents que les supporters d'Aristide « veillent ». Est-ce suffisant pour freiner les ardeurs des militaires et des macoutes ? Titid pense que le peuple le protège. Pour lui, inspiré par Jean-Jacques Rousseau: « L'homme est naturellement bon, c'est la société qui le corrompt. » Il aime les hommes de son pays et ceux-ci le savent et lui en savent gré. L'entente, la solidarité sont totales. « Si je souffre, le peuple souffre avec moi. » Aristide pense qu'il n'a pas besoin de sondage pour connaître l'opinion du peuple. Il fait confiance à son instinct pour écouter la foule qui s'exprime « en gestes et en paroles mais également par des silences éloquents ».

Tout au long de l'été 1991, Aristide continue à faire pression sur le Parlement pour imposer la réforme agraire, une augmentation du salaire minimal, et un gel sur les prix de certains « produits de première nécessité », tels que le pain, le riz et la farine. IR met en avant son programme anticorruption, et formule l'intention de lutter contre le transit de la drogue par Haïti.

Les membres de son cabinet l'informent de rumeurs de coup d'État. Menacée dans son business, l'élite du pays s'appuierait sur l'année pour faire chuter le président. Des plans sont déjà en route, disent certains. La plupart estiment qu'Aristide fait une erreur en s'en prenant aux trafiquants de drogue si tôt dans son mandat. Mais, pour ceux qui ont été témoins du soutien à Aristide,

début janvier, lors de la tentative de coup d'État de Roger Lafontant, ces menaces n'apparaissent pas si dangereuses.

Le 25 septembre 1991, après sept mois de pouvoir, Aristide s'adresse aux Nations unies. Un discours à l'image du personnage, polyglotte et cultivé, message de justice sociale et de progressisme teinté de multiples références bibliques. « La puissance de quelques-uns, suggère-t-il, porte la responsabilité du précaire état du monde. » Il prend pour exemple le commerce des narcotiques, qui met en péril la stabilité de la démocratie en Haïti comme ailleurs en Amérique latine: « Il est important de noter que le trafic de drogue est généré et entretenu par la demande émanant du Nord. Il est nécessaire d'éliminer cette demande de production qui vient de clients de pays industrialisés. »

Premier président d'Haïti à prendre la parole à la tribune des Nations unies, il fait perdre la tête aux traducteurs de l'ONU, en parsemant son texte français d'un « abrazo » fraternel à ses « *companeros* » *latino-américains*, d'un hommage en anglais à ses frères et soeur haïtiens des États-Unis, d'un salut en lingala à ses collègues africains, d'un « Que le nom de Dieu soit loué » en arabe, suivi d'un « Que la paix soit avec vous » en hébreu! « Ensemble, nous sommes plus forts », a-t-il poursuivi en allemand, avant d'encourager les diplomates italiens à « continuer à oeuvrer pour la paix des peuples ».

« Devinez quelle langue va maintenant faire son entrée aux Nations unies? demande Aristide. « Oui, oui, le créole », répond-il sous les yeux amuses de la délégation française. Après la cérémonie, il se laisse aller à quelques bavardages: « Je préfère échouer avec mon peuple que réussir sans lui, car avec lui on ne peut pas échouer. » « J'ai cueilli la démocratie dans le jardin du peuple », disait-il, quelques jours plus tôt, à Bernard Diederich, qui écrit dans un de ses articles : « Mais la démocratie est une fleur fragile. Même entre les mains d'un prophète. »

Alors qu'il se trouve encore à New York, Aristide est averti d'un complot destiné à le renverser dès son retour. Ce n'est pas la première fois. Mais cette fois, le « plan » semble exceptionnellement détaillé. La nervosité gagne les membres de la délégation haïtienne. Même Aristide apparaît tracassé.

De retour à Port-au-Prince, Aristide répond. Ce 27 septembre, il déclare compter sur les « riches » pour partager leurs subventions, pour réinvestir les profits localement plutôt qu'à l'extérieur du pays, pour payer des taxes, pour

ouvrir des emplois aux chômeurs, et aux affamés. « Du côté de la justice sociale, dit-il sombrement, je compte sur l'instrument pour aider à assurer la rencontre de ces buts. » Bien qu'Aristide maintienne aujourd'hui encore qu'il se référait à la Constitution, beaucoup pensèrent, sur le coup au supplice du « père Lebrun », pour faire face aux menaces putschistes...

Le vendredi soir, le général Cédras nommé depuis le 7 février 1991 à la tête de l'état-major, puis commandant en chef des armées, souhaite un « bon week-end » au président, lui assurant que « tout est calme ». « Une fois de plus, il s'agit de rumeurs. Rien d'inquiétant... » Les deux hommes partent en week-end.

Chapitre III

LA FIEVRE DU DIMANCHE SOIR 1991

Un vendredi soir comme les autres, dans un bistrot de Port-au-Prince. Passé la porte de l'un de ces établissements où s'agglutine une population métissée, il est agréable de rencontrer, le temps d'un « ti-punch » à la fraîcheur réconfortante, la population haïtienne. Cette semaine encore, la conversation porte sur « la » rumeur: dimanche, le président Aristide sera renversé par un coup d'État. Impossible d'y échapper. On ne parle que de cela. L'information est grave. Pourtant on en rigole. Chacun extrapole. La démesure est facile - les événements récents ne sont pas oubliés - et les invraisemblances abondent dans ces récits hauts en couleur. Pour le journaliste occidental qui baigne dans cette ambiance étrange, il est difficile de faire la part des choses entre le doux délire et la paranoïa de certains et l'indéniable justesse d'analyse d'autres, qui se mêlent dans cette joyeuse ambiance récréative. Impossible pourtant de ne pas être séduit par ces palabres touchantes de naïveté, à l'image des peintures magiques qui font la renommée de ce pays. Quelle est la part de vérité dans ces prédictions quelque peu surnaturelles pour des esprits « cartésiens » ? On s'interroge. Au pays du vaudou, l'imagination populaire dépasse l'entendement... Pourtant, à y regarder de plus près, la « rumeur » n'est pas si légère. En Haïti, les coups d'État ne tombent pas du ciel, comme par enchantement ou malédiction. On peut imaginer toute une typologie. En premier lieu, le passage à l'acte survient toujours un dimanche. Comme si, le septième jour, le Seigneur apportait sa bénédiction aux putschistes...

Le dimanche est en fait le seul jour où l'on peut circuler sans trop d'embarras dans certaines rues de Port-au-Prince. Ces axes principaux qui grouillent de monde sont difficiles à emprunter les autres jours. Les innombrables « tap-tap » multicolores immobilisent la circulation. Le dimanche, ils se font rares. Le week-end, les Haïtiens se retrouvent en famille ou rendent visite à des proches. Les plus fortunés passent la journée sur l'une de ces belles plages qui bordent la route du Nord. Le dimanche, c'est aussi le jour de

permission des soldats. Le plus souvent en civil, ils en profitent pour rendre visite à des amis ou pour aller draguer dans les bars animés du bord de mer. Les rares familles bourgeoises, qui fréquentent peu la plage, sont assidues devant les programmes des chaînes américaines qu'elles reçoivent par satellite. Les habitudes des hauts gradés sont similaires.

Pendant ce temps, le président se repose dans sa maison à quelques kilomètres de la capitale, laissant le palais vide et peu gardé. Le dimanche, les conditions sont donc idéales pour prendre le pouvoir par la force.

Tout coup d'État fait suite à une rumeur. C'est une autre constante dans ce pays où, d'une certaine façon, tout s'explique. La propagation régulière de ces rumeurs alarmistes alimente un climat de « coup d'État permanent ». Ces rumeurs sur un coup d'État imminent sont typiquement haïtiennes depuis des décennies. Mais depuis quelque temps, alors que la plupart des gouvernements se sont emparés du pouvoir par la force ou dans un cadre extra-constitutionnel, les annonces de coups d'État sont prises au sérieux.

Chaque vendredi, les bourgeois remplissent leur réfrigérateur, font quelques réserves, au cas où... Entre leur sens du devoir et leur goût non dissimulé pour le farniente, les reporters et correspondants étrangers tergiversent. Doivent-ils se priver de plage? Les plus consciencieux restent calfeutrés dans leur chambre d'hôtel, à l'écoute des informations, dans l'attente du putsch annoncé. D'autres, amateurs de sports nautiques, craquent... Fatigués d'attendre depuis plusieurs dimanches un éventuel coup de force, ils décident d'aller jouir des plaisirs de la plage. Les moins chanceux méditent encore aujourd'hui sur les conséquences de leur « péché » dominical.

Le dimanche soir, sur la route du retour des plages, un barrage tendu par les militaires empêche toutes les voitures de pénétrer dans la capitale. Il est interdit de passer, un coup d'État s'y déroule. Sans nouvelles et dépourvus de tous moyens de communication, les reporters passent à côté de l'événement.

Putsch: mode d'emploi

Pour réussir leur coup d'État, tous les putschistes savent qu'ils doivent s'emparer du contrôle de la compagnie des blindés. Ainsi, autre rituel notoire, un putsch commence toujours à Frère, un camp militaire un peu excentré par rapport à la capitale. Cette ancienne caserne des terribles «

Léopards », n'est accessible que par la route « frère » que l'on emprunte à partir de Pétionville, en longeant le cimetière sur la route de Delmas. On accède à une route défoncée, très fréquentée par la haute bourgeoisie puisqu'elle dessert une boîte de nuit qui lui est « réservée ». Un peu plus loin, une pépinière, un petit pont et la caserne qui abrite la « compagnie des blindés » : à défaut de tanks ou de chars d'assaut, quatre automitrailleuses blindées montées sur chenilles équipent la section. Les Haïtiens les appellent les « tanquettes ». C'est à Frère que tout (re)commence le dimanche 29 septembre 1991. Michel François, le chef de la police, et ses hommes arrivent en « pick-up » de service. Les gardes ne se méfient pas, et les hommes de François se mettent à tirer. Une fusillade éclate, des soldats tombent, d'autres se rendent... Suivent menaces et négociations. Deux heures plus tard, la compagnie des blindés se rallie à la cause de Michel François. La répression commence le 30 septembre à la première heure.

Premier objectif : « boucler les quartiers populaires ». Forts de l'expérience du 7 janvier précédent, les putschistes savent que le peuple est l'adversaire principal à maîtriser. Du fond de sa cellule, Roger Lafontant n'a pas oublié de le rappeler au petit groupe dirigé par François. Neuf mois plus tôt, celui-ci avait oublié de consulter le « mode d'emploi ». Une part de mystère entoure encore le rôle réel joué par l'ancien chef des tontons macoutes dans ce putsch. Personne ne le connaît vraiment.

La mort de Lafontant

Pénitencier national. Longeant les murs lépreux et recouverts de peinture jaune, couleur utilisée pour repeindre les bâtiments militaires, un homme, appelons-le ainsi, s'approche du « quartier » des détenus dits « politiques ». Avant de tourner à gauche pour accéder à ce couloir, où se trouvent six cellules, on remarque une petite fenêtre donnant sur un bureau. Le prisonnier Roger Lafontant y a ses habitudes. Il quitte régulièrement sa cellule toute proche pour y passer ses appels téléphoniques (sic).

Au terme de plusieurs conversations, Roger regagne sa cellule. Avec qui s'est-il entretenu? Et de quoi a-t-il bien pu parler? Sur ce sujet, les gardiens resteront silencieux ou... introuvables. L'homme est accompagné par un prisonnier, citoyen d'un pays africain - Libéria - arrêté pour meurtre lors du

passage d'un bateau étranger à Port-au-Prince. En tant que prisonnier « caïd », il intervient comme « aide » du chef de la prison et « aide » spécial des gardiens. Il a en charge la surveillance de ce « quartier à haut risque ». Il a été choisi parmi l'ensemble des prisonniers. Une faveur qu'il doit à sa dureté, mais surtout au fait qu'il soit étranger à Haïti. Ne connaissant pas le passé de Roger Lafontant, l'homme est le seul à ne pas le craindre et à pouvoir le « mater ». Brandissant la menace d'un revolver de « professionnel », notre mystérieux personnage donne l'ordre de vider les cinq premières cellules. Elles sont toutes occupées par des proches de Roger Lafontant, jugés comme lui deux mois plus tôt. Parmi eux, le tristement célèbre « journaliste macoute » Serge Beaulieu, entièrement dévoué à son ancien patron. Les quatre premiers prisonniers ne cherchent pas à comprendre. Ils s'enfuient aussitôt avec les gardiens, peu disposés à affronter ce visiteur imprévu.

Dans cette prison peu animée, c'est la débandade. Les prisonniers courrent vers la sortie. Dans la cinquième cellule, un jeune homme, le secrétaire de Roger Lafontant, hésite... Il prend le temps de la réflexion, se demande ce qui se passe. À coté, dans la sixième cellule - au bout du couloir - quelques mots sont échangés. Puis le docteur Roger Lafontant s'écrie: « Pourquoi? Non... » À cet instant, trois détonations. Puis, le bruit des pas qui s'éloignent. Le locataire de la cellule voisine prend peur. Il se cache, puis sort. Quelques jours plus tard, cet homme réussit à rejoindre la Floride. Il s'agit d'Alix Chalmers qui, malgré notre enquête, reste introuvable. Même si des Haïtiens de Miami prétendent qu'il se cache dans le ghetto de Liberty City.

Dans la dernière cellule de ce couloir des « politiques », transformé en couloir de l'évasion pour certains, et en couloir de la mort pour d'autres, gît le corps de Roger Lafontant. Le cadavre porte des plaies par balles au niveau de l'abdomen, des membres supérieurs et inférieurs comme l'atteste le rapport d'autopsie (daté du 11 octobre 1991 et signé par les docteurs Péan, Celestin et Darang).

Qui a éliminé Lafontant ?

Baignant dans une mare de sang, Lafontant semble regarder son costume qui pend au mur, soutenu par un cintre accroché à une pointe. Dans la cellule, tout est en ordre. Malgré les réserves de nourriture, Lafontant devait se

préparer à quitter les lieux. Comme si le coup d'État allait lui permettre de retrouver la liberté. En fait, la nouvelle du coup d'État lui est parvenue par les gardiens de la prison. C'est ce qui explique qu'il soit allé téléphoner à plusieurs personnes. Reste qu'il ignorait qui, du chef de la police ou des militaires, aurait le dessus. Dans le premier cas, tous les espoirs lui étaient permis, notamment une éventuelle participation au pouvoir. Dans l'autre hypothèse, il savait sa mort toute proche... Aujourd'hui, trois thèses s'opposent. Il faut rappeler qu'au fil des années Roger Lafontant s'était constitué un nombre d'ennemis assez impressionnant. Les personnes ou groupes susceptibles d'avoir intérêt à le supprimer sont relativement nombreux.

La première hypothèse, reprise par les putschistes, les duvaliéristes et les Américains, accuse le président Aristide. Dans un rapport adressé au commandant en chef des forces années d'Haïti, une déclaration du capitaine Doura fait part d'un appel téléphonique du président Aristide à une heure très avancée de la nuit. C'est faux. Comme on le verra, le président avait d'autres problèmes à régler, et était sous « bonne garde ».

D'autres, comme le chef de la prison, accusent le ministre Chérubin d'avoir « ordonné l'exécution immédiate du prisonnier Roger Lafontant ». Les putschistes ont toujours assuré qu'ils en avaient la preuve. M. Galbart, soussecrétaire d'État pour les Caraïbes au Département d'État, à Washington, affirme également en avoir la preuve. Admettons, plutôt, qu'il a obtenu, certainement sans grandes difficultés, une copie du dossier des putschistes. La deuxième thèse accuse les putschistes eux-mêmes. N'était-il pas opportun de se débarrasser d'un homme qui du fait de son passé poserait d'énormes problèmes à la junte ? Depuis des années, Roger Lafontant était l'ennemi intime de l'armée, en tant que chef des tontons macoutes. Ministre de l'Intérieur, il a toujours fait de l'ombre aux militaires, cherchant souvent à les humilier.

Pourtant, à y regarder de près, cette piste militaire ne tient pas. A ce moment précis des événements, c'est Michel François, le chef de la police, qui tient les rênes du pouvoir, les militaires sont encore hors jeu, à l'image de Raoul Cédras. Or on sait aussi que, contrairement aux militaires, les policiers ne sont pas les ennemis intimes des macoutes et surtout que Michel François et Roger Lafontant n'ont pas d'animosité l'un envers l'autre.

La troisième hypothèse paraît la plus invraisemblable. C'est pourtant la nôtre. Elle met en cause les services secrets français. Un officier de la DGSE devait d'ailleurs nous le confirmer sous le sceau du secret. L'ordre d'exécution de Roger Lafontant a été donné depuis Paris. Difficile de comprendre pourquoi les services français se sont impliqués dans cette affaire. Voulaient-ils éliminer le rival d'Aristide, chef des macoutes et bourreau du peuple, dans l'espoir de consolider la démocratie? Difficile d'adhérer à cette piste un brin utopique. Non, les services français ont agi pour préserver leurs intérêts. Pour s'en convaincre, il faut revenir quelques années en arrière.

Paris, hôtel Ritz. En ce jour de 1983, Roger Lafontant monte dans la chambre de ce palace pour hommes d'affaires fortunés et stars des médias ou du showbiz. Il ne s'agit pas d'un rendez-vous galant, il vient remettre une valise pleine de billets à un jeune officier français qui, à l'époque, exerce ses talents dans la cellule antiterroriste de l'Élysée. 450 000 dollars. À qui est destiné l'argent versé par Laisseront ? Difficile de savoir pour qui roule l'officier français qui a des amitiés à droite et à gauche, d'autant qu'il prépare sa reconversion dans le secteur privé. Peu importe, Lafontant a financé et rendu service à des intérêts français. Certains y voient le prix à payer pour que les soutiens français à ceux qui soutiennent Duvalier s'estompent.

Depuis cette rencontre secrète à l'hôtel Ritz, Lafontant est sorti de la clandestinité. En janvier 1991, son putsch manqué contre Aristide l'a remis sous les feux de l'actualité. La fréquentation de Lafontant devient inavouable pour des « politiques » français. Craint-on à Paris qu'une fuite ne vienne discréditer quelques puissants personnages ? Deux ou trois hommes seulement sont au courant du déal entre Lafontant et l'officier français. Leur silence nous conforte dans l'idée que nous sommes ici au coeur d'une « affaire ». Pour une « raison d'État », Lafontant doit être éliminé. L'homme en savait trop. Au cours d'une conférence de presse, le 26 octobre 1990, il avait dénoncé une « conspiration internationale qui planifie des assassinats et des actes de terrorisme politique dont seraient faussement accusés les duvaliéristes ». Troublant. Dès les premières minutes du coup d'État, l'ordre est donné à un agent de supprimer Lafontant. Tueur professionnel, il aurait déjà rendu ce genre de « service » contre une forte somme d'argent. Recruté localement? Il fallait agir très vite pour que cet assassinat soit mis au compte des putschistes... Deux « experts » le confirment. « C'est un grand 46 pro »

qui a fait ce job. » « Affirmatif. » Il ne faut pas oublier dans quel contexte la commande est effectuée. « En plein putsch, il faut, non seulement pénétrer dans la prison, mais réussir à atteindre le plus discrètement possible la cellule du prisonnier, passer à l'acte, et surtout - c'est là le plus difficile - en ressortir sans laisser de traces. » Un coup de maître, concluent nos « experts ». Le crime était presque parfait.

Le plus sanglant des coups d'État

La répression est terrible. Les quartiers populaires, encerclés, sont le théâtre de nombreux massacres. Ces quartiers les plus favorables au président Aristide paient le tribut le plus lourd. Le centre-ville est jonché de cadavres et les rares barricades sont balayées à la mitraillette. Le reporter du *Washington Post*, Lee Hockstader - témoin privilégié de la situation -, donne un récit des événements, le 8 octobre.

Le désastre raconté par les résidents de Lamentin fut confirmé par le Centre haïtien pour la défense des droits de l'homme, un groupe d'observation indépendant. Certains Haïtiens et analystes disent que ce fut la tuerie la plus sanglante que le pays ait connue depuis plus de trente ans. Comme des habitants de Lamentin l'ont décrit: « C'était une scène d'une horreur inimaginable. Deux hommes âgés furent tués pendant qu'ils jouaient aux dominos sous un arbre. Une tache sombre est visible sur la terre, là où les hommes ont perdu leur sang. Deux jeunes enfants, un garçon et une fille, moururent dans leur maison que les soldats avaient incendiée. Un adolescent nommé Ti Ati a été tué en face d'une maison réduite en cendres, son corps resta à pourrir au soleil pendant deux jours. Les estimations du nombre des morts varient de 250 à 600 ou davantage. La plupart des tueries eurent lieu dans les quartiers pauvres, comme ceux des faubourgs de la capitale et de Cité Soleil près de Port-au-Prince, où Aristide est extrêmement populaire. Quelques témoins dirent que 750 personnes avaient trouvé la mort dans le seul quartier de Cité Soleil. »

Dès que la nouvelle du renversement d'Aristide est connue dans les quartiers urbains, les ruelles et passages de ces quartiers pauvres de Port-au-Prince s'emplissent de Haïtiens en colère. Mais les forces de sécurité ont retenu la leçon du coup d'État avorté de janvier. Des troupes sont postées aux points

stratégiques autour de la ville. Les soldats tirent sans scrupules sur tous les citoyens qui tentent de se rassembler.

À Cité Soleil, des soldats entrent dans les maisons pour tuer les civils sans défense. Bébés, enfants, jeunes et vieillards ne sont pas épargnés. À Sans-Fil et Bel-Air, quartiers populaires prévenus du coup d'État par « télédyol », on court les ténèbres. Un concert de casseroles et de ferrailles en tout genre est improvisé en signe de protestation. La réponse des putschistes ne tarde pas. Des voitures civiles, pleines d'hommes en armes, débarquent dans ces quartiers. Des « attachés », ces anciens macoutes utilisés par la police que contrôle Michel François - leur surnom vient de l'attaché-case qui ne les quitte jamais et dans lequel ils cachent leur revolver, et chargés des camions de l'année, pleins de soldats, armés jusqu'aux dents, arrivent.

Débute alors un enfer de tirs d'armes automatiques. Parfois, on entend les cris de la foule en faveur d'Aristide. Mais les rafales assourdissantes étouffent la voix du peuple. C'est un véritable carnage. La violence qui frappe habituellement les pauvres touche en ce jour de coup d'État tout citoyen qui s'aventure dans les rues de la capitale. Le témoignage d'un bourgeois « anti-Aristide », résidant sur les hauteurs de Pétionville, et qui conservera l'anonymat, est éloquent. « Arrivant du nord du pays, je me suis heurté, avec ma famille, à de nombreux barrages. Seul mon rang social et mes relations avec quelques hauts gradés m'ont permis d'éviter les problèmes et de pouvoir rentrer chez moi (non sans soulagement) sans difficultés. Le passage des barrages fut relativement facile. Mais les spectacles auxquels nous avons été confrontés nous ont été insupportables. La première épreuve nous a été imposée à Ti Tanyen [lieu-dit, sur la route du Nord, à une quinzaine de Kilomètres de Port-au-Prince - près des sources puantes -, où sont creusées des fosses communes qui servent aux « non-réclamés » de la morgue de l'hôpital général et aux victimes de la répression militaire]. En arrivant à proximité du lieu-dit, une odeur pestilentielle montait du charnier. Alors que nous étions arrêtés par un soldat très nerveux, nous avons vu un camion déverser une trentaine de cadavres criblés de balles. Ma fille vomissant, nous dûmes sortir un instant de la voiture. Ce qui fit beaucoup rire le soldat Ayant reçu l'ordre de partir, nous avons repris la route en silence. Le malaise envahissant la voiture, nous évitions de nous regarder, ma femme et moi. À l'arrière, ma fille pleurait.

« À l'entrée de Port-au-Prince, au barrage de la Croixdes-Missions, un spectacle aussi horrible nous attendait. Alors que l'officier, agressif, m'expliquait par où passer pour regagner - sans problèmes - les hauteurs de Pétionville, une camionnette passa, chargée de cadavres enchevêtrés. Probablement, une autre livraison pour le charnier de Ti Tanyen. J'appris, plus tard, qu'après avoir déchargé les corps, ils revenaient, chargeaient les corps - pas seulement les cadavres, mais aussi ceux des blessés -, et ce, jusqu'à ce que tous les corps aient été enlevés. Un spectacle inoubliable qui nous obligea à partir, quelques jours plus tard, pour la Floride, afin que notre fille traumatisée par ces événements put se reposer. » Et il ajoute: « Je suis contre le gouvernement d'Aristide, mais je le préfère, sans aucune hésitation, à ces criminels qui ont orchestré les massacres. C'est une honte pour le pays et ils devraient répondre de leurs crimes devant un tribunal'. »

Flash-back. Les doutes de Frantz Merceron

Le lendemain matin. Vers 8 heures. À Paris, Frantz Merceron prend son petit déjeuner. Il est 2 heures du matin à Port-au-Prince. Le téléphone sonne. Surprise. C'est Roger Lafontant. Merceron le croyait en prison. Il n'en revient pas. Pourtant, sa voix est inimitable, reconnaissable entre mille. « Je ne pouvais pas la confondre, raconte-t-il. Roger m'engueule. Il me dit que je l'ai trahi, puis la conversation s'interrompt brusquement. »

Lorsqu'il raccroche le combiné, Frantz Merceron croit vivre un cauchemar. Il pense que Roger Lafontant est libre et il a aussi la nette impression qu'il est à la tête du coup d'État. Naturellement, Merceron appelle son ami Chanoine, aux États-Unis : « Roger est dans le coup, il va revenir au pouvoir et il va nous faire la peau. » Chanoine confirme les faits '. Merceron pense toutefois à prévenir la femme de Roger Lafontant, qui doit s'inquiéter. « Je n'avais pas parlé à Gladys depuis sept ou huit ans. Je l'appelle et je lui dis que son mari est vivant. Elle me remercie. »

Lorsqu'il apprend le mercredi que Roger est officiellement mort dans sa prison, Frantz Merceron ne comprend plus rien. « Je n'ai pas résolu le problème..., dit-il. La seule conclusion évidente, c'est que lorsque Roger est mort, Aristide n'était plus au pouvoir. » Le clan Aristide n'est effectivement pas responsable de cet assassinat.

Frantz Merceron ignore peut-être qu'il a été le dernier à parler à Roger Lafontant. Il le croit libre, il est en fait - on l'a dit plus haut -dans le petit bureau qui jouxte sa cellule. Une erreur d'interprétation qui, aujourd'hui encore, fait douter tout le clan duvaliériste sur la réalité de cette mort en prison. À l'inverse, Frantz Merceron comprend parfaitement les reproches que lui adresse Roger Lafontant. Le chef macoute lui en veut de l'avoir poussé à rentrer au pays. Roger Lafontant parle de « trahison ». Mais, il était loin de se douter que celui qui viendrait le tuer agirait pour le compte des services secrets français. Il ne se trouve pas grand monde pour pleurer la mort de Roger Lafontant. Les Haïtiens sont soulagés par la nouvelle. Une page est définitivement tournée. Dans la folie de cette nuit meurtrière, la mort du chef macoute est une péripétie. Les victimes sont largement plus nombreuses que celles des coups d'État précédents.

Paul Farmer, dans *The Uses of Haiti* (1994), rapporte un témoignage recueilli auprès d'une jeune physicienne, fonctionnaire dans le gouvernement Lavalas. Peu après minuit, avec son beau-frère, elle part à pied pour le palais avec la ferme intention de protester contre ce coup de force.

« Je me suis dit: pas question que je tolère ce coup d'État, et nous sommes partis de la maison de ma bellemère pour gagner le palais. Quand j'approchai du parc, en face du palais, c'était le chaos. Beaucoup de gens manifestaient, mais les soldats leur tiraient dessus. Je n'arrivais pas à y croire, les voyant ainsi faucher les gens à terre. Un groupe de protestataires avait grimpé sur le piédestal de la statue de l'Indien, et les soldats leur tiraient dessus, les abattant un par un. Je me suis couchée sur le sol et j'ai entendu mon beau-frère me crier de courir. Mais c'étaient ceux qui couraient qui étaient tués... Ce fut vraiment la première fois que j'ai réalisé que les gens pouvaient être traités comme des animaux. »

Tous ces actes de barbarie sont orchestrés par Joseph Michel François, commandant du centre de police de Port-au-Prince. L'homme n'est pas un tendre. Fils d'un membre de la garde présidentielle de François Duvalier, il était très lié aux escadrons de la mort qui devinrent de plus en plus actifs sous le général Henri Namphy. Quelques semaines avant le coup d'État, Aristide avait bien tenté d'obtenir la démission de François, mais le général Cédras avait bloqué ce mouvement.

Cédras à la rescousse

À l'ambassade américaine, Michel François est inconnu des fichiers. Vent de panique à Washington. Un ordre tombe rapidement: « S'il est trop tard pour influencer le cours des événements, faire récupérer le coup d'État par l'un de nos hommes et garantir la vie du président Aristide. »

La mission de « Bourik Chaje » - surnom donné à l'ambassadeur américain, Alvin Mains, en raison d'un proverbe créole qu'il cita le jour de son arrivée en Haïti : *Bourik chaje pa kanpe*, la bourrique portant une charge ne s'arrête pas - est claire: il doit sauver la vie du président déchu.

Au même moment, des soldats vont chercher le général Cédras pour le mettre au courant des événements. Il ne se doute de rien. La veille encore, il a tenu à rassurer - par téléphone - le président Aristide, soucieux des rumeurs de coup d'État. Informé, le général Cédras fonce jusqu'au quartier général. Il prend l'ambassadeur des États-Unis au téléphone. Ce dernier lui transmet les ordres. Il doit récupérer le coup d'État et protéger la vie d'Aristide. Le ton est menaçant. Cédras sent qu'il joue gros dans cette affaire. Cela ne va pas être facile de sauver Aristide. Il sait aussi qu'en cas d'échec la CIA ne lui pardonnera pas. A partir de ce moment, Cédras prend le contrôle des opérations. Il « vole » le coup d'État à Michel François pour garder sa position de chef de l'armée. Doté d'une intelligence supérieure, Cédras a de l'ascendant sur le chef de la police. Il parvient à le mettre à son service. En fait, Cédras et ses amis américains auraient pu faire échouer le putsch s'ils en avaient réellement eu l'intention. Telle n'était pas leur volonté...

Pendant ce temps, l'ambassadeur de France, JeanRaphaël Dufour, qui n'a pas toutes ces données pour mesurer l'état de la situation, récupere Aristide à son domicile où il est menacé par les hommes de Michel François. Il entend le conduire au palais dans sa voiture blindée. Après avoir essuyé quelques tirs, le véhicule de l'ambassadeur de France arrive à bon port. En fait, à son corps défendant, il livre Aristide dans la gueule du loup. Aristide est arrêté, ligoté, puis amené au brigadier général Raoul Cédras, heureux de récupérer l'homme qu'il a pour mission le protéger.

À partir de ce moment, dans les communications radio et les CB, le président est baptisé « le paquet ». Aristide comprend qu'il a commis une erreur. Sans aucun doute, il aurait dû aller se cacher dans les mornes et commencer le

«marronnage». En rentrant dans la clandestinité, Aristide vouait à l'échec la tentative de coup d'État. Pourquoi l'ambassadeur de France n'y a-t-il pas pensé? Comme aime à le signaler un militaire américain, « Aristide n'a rien fait pour reprendre le pouvoir. Il n'a jamais demandé aux États-Unis de reprendre les choses en main ».

Abattu et fatigué, Aristide a jeté l'éponge. Il ne pense plus qu'à sauver sa vie quand le général Cédras lui déclare - en souriant - : « Je suis le président maintenant », et l'air sadique, demande à ses soldats « Que dois-je faire avec le prêtre? » « Tue-le », répondent les soldats qui viennent d'abattre Fritz Pierre Louis, qui exprimait sa loyauté au président. Aristide est pris d'un « malaise » incontrôlable. Jamais il n'oubliera l'humiliation que lui fait subir Cédras. Il a peur, ne sachant pas que Cédras a ordre de le protéger. Il n'a même pas conscience que le putsch initié par Michel François a été récupéré par Cédras. À ce moment, Aristide pense que Cédras est l'homme-orchestre de ce coup d'État monté contre lui '.

« Un coup de téléphone arracha les soldats à leurs méditations inquiètes ou amères. Au bout du fil: l'ambassadeur de France. Jean-Raphaël Dufour est un ami, comme Elsa Boccheciampe, sa collègue vénézuélienne qui s'est dépensée sans relâche. Sa voix est cassée : il regrette - sincèrement - de m'annoncer que le coup d'État a réussi. Suis-je disposé à partir pour la France? Il n'y a rien d'autre à tenter. La voix est proche; j'en perçois le déchirement'.

À la radio-CB, on entend cette annonce d'un officier de liaison : « Le paquet va partir pour l'aéroport. » Dans les rues obscures, la répression continue. La perspective d'un départ du « paquet » en avion rassure le général Cédras. Il a pu « sauver » Aristide de la folie meurtrière de Michel François et de ses hommes. Ces derniers ne décolèrent pas en assistant à l'envol de l'avion envoyé par le président vénézuélien Andrés Perez. Neuf membres de la sécurité personnelle du président sont assis à ses côtés quand la terre d'Haïti s'efface. D'une CB, on entend: « Le paquet s'est envolé, je répète : le paquet s'est envolé. » Un message qui suscite de gigantesques éclats de rire alors que, dans les rues, le carnage continue.

Soulagement ou résistance ?

Dans l'avion, Jean-Bertrand Aristide se sent soulagé. Pourtant, il a conscience que cette fois son comportement n'a pas été exemplaire. N'aurait-il pas dû montrer plus de conviction pour demeurer chef de l'État ? Contrairement à d'autres épreuves qu'il a connues précédemment, il n'a pas prouvé qu'il était prêt à mourir pour son pays. Comme les présidents Magloire, J.-C. Duvalier et Manigat, il n'a pas offert de résistance aux putschistes. Dans son livre *Dignité*, il évoque son départ.

« Je l'avoue, j'éprouve dans l'avion un sentiment de repos, de délivrance exceptionnelle. Un moment de vacuité ou de sérénité sur la route de Caracas. L'impression, l'espace de quelques secondes, que j'ai accompli ma mission. Ces sept mois m'ont parfois donné l'impression de durer cinq ans. Le président redevenu citoyen ou le professeur 'se croyant élève cheminait sur des sentiers buissonniers, je me sentais la conscience propre. Et j'imaginais de nouvelles entreprises. Apprenti? Chercheur? Les horizons universitaires de la linguistique et des sciences humaines défilaient devant un appétit intact. Me remettre à la psychologie, apprendre de nouvelles langues, ensemencer les jachères culturelles aggravées par l'exercice du pouvoir? L'escapade s'est peut-être prolongée quelques minutes. Mes compagnons d'abord, Caracas ensuite allaient me sortir de ma somnolence. »

Quelle leçon doit-il tirer de ce coup d'État? Aristide a tout simplement payé pour sa lutte contre la contrebande et le trafic de drogue. Michel François, qui surveille et active le trafic de drogue en Haïti, commençait à sentir le danger. Avec ses amis, il savait que les militaires haïtiens « pencheraient » du côté des plus forts, en prenant le moins de risque possible. Sans difficulté, il a pu faire financer ce putsch par les contrebandiers et les trafiquants de drogue. Même si un tel « financement » implique, au fil des jours, de payer les soldats et leurs « frais de déplacement ». C'est ainsi qu'une grande famille finança, quarante-huit heures après, la poursuite du coup d'Etat. S'assurant ainsi le commerce de certains produits, comme par exemple l'essence, pour les semaines à venir... Deux articles de la presse américaine - l'un du *San Francisco Chronicle*, l'autre du *New York Times* - accusent des grandes familles haïtiennes d'avoir financé le coup d'État. Howard French écrit: « Ce qui apparaît maintenant avoir été une opération bien coordonnée, l'élite en "bonne santé" d'Haïti a procuré l'argent, la nourriture et le transport des soldats rebelles qui prirent les rênes du pays dans un coup d'État sanglant.

Des précisions sur des embarquements d'armes et des paiements aux unités militaires avant le coup d'État du 30 septembre sont apparues, et elles impliquent quelques-unes des plus riches et plus réactionnaires familles en Haïti. »

Chapitre IV

INTROUVABLE SOLUTION

1991-1993

Un coup d'État! Un autre. La population est assommée. Deux semaines après le départ d'Aristide, le pays, sous le choc, reste paralysé. Le putsch qui vient d'écartier du pouvoir le leader de Lavalas est d'un autre type que les précédents. Exceptionnellement sanglant, le coup d'État de Michel François récupéré par Cédras est aussi le plus long. Il est en effet bien rare que la fièvre dure au-delà de quarante-huit heures. Cette fois, les soldats font du zèle. Non seulement les persécutions contre les pauvres continuent, mais les militaires poursuivent l'impitoyable chasse à l'homme, visant les principaux alliés du président exilé. Des récits des horreurs commises filtrent des zones rurales où la presse vient d'être réduite au silence.

Une jeune femme de la ville de Gonaïves raconte que, le mercredi 2 octobre, « des soldats ont pénétré dans sa maison et tué ses trois jeunes frères. Caché, son père a pu échapper au massacre. Elle ignore cependant pourquoi ses frères ont été exécutés. Elle remarque toutefois que d'autres membres d'organisations étudiantes ont été tués. De nombreux autres jeunes gens ont fui vers les montagnes ». De fait, devant la gravité des événements, un certain nombre de Haïtiens préfèrent rester cachés quelque temps.

Depuis Caracas, le président Aristide organise la résistance. Réconforté, encourage par ses amis, il croit de nouveau en son étoile. Dès son arrivée à l'aéroport, il se reprend. « Chef d'État, j'étais, chef d'Etat, je resterai » Il se rend compte qu'il a jugé prématurément la partie perdue. « À la minute, je le sens d'instinct, j'avais sous-estimé la réaction de la communauté internationale », écrira-t-il.

Les premières réactions des grandes puissances sont unanimes pour condamner le putsch. Elles traduisent aussi l'exaspération des Occidentaux devant les difficultés singulières de ce pays, qui semble multiplier les obstacles à l'avènement d'une démocratie. Le pays du vaudou n'est décidément pas comme les autres. Comment inverser le cours des événements, toujours favorables aux forces qui ont prospéré sous les

Duvalier ? La démocratie est-elle concevable dans un pays où les puissants la refusent avec violence ?

Il faut sans doute avoir la foi chevillée au corps pour espérer encore, à ce moment où le pire scénario vient de se dérouler. Aristide refuse la fatalité. À défaut d'annoncer la « bonne nouvelle », il envoie depuis Caracas, le 1^{er} octobre, un message au peuple haïtien. « Tenez bon ! J'ai la conviction que nous, le peuple, raccourciras la route qui mène à la démocratie. Tenez bon, ne laissez pas tomber. » Les encouragements du président ne pèsent pas encore très lourd. Mais le bras de fer est engagé entre les militaires et Aristide. La population haïtienne compte ses morts. Le bilan est effroyable. Le 1^{er} octobre, une radio française annonce que 130 personnes ont été tuées. Mais un reporter qui mène l'enquête à la morgue de l'hôpital général dénombre 140 corps dans une seule pièce. Les estimations des journalistes sont bien en deçà de la sinistre réalité. Le lendemain, l'hôpital ne peut fonctionner. Sous les menaces des putschistes, les médecins quittent les lieux. L'hôpital reste fermé pendant quarante-huit heures. Jusqu'à ce qu'un petit groupe d'infirmières parvienne à convaincre quelques chirurgiens de revenir pour s'occuper des blessés. Une initiative courageuse qui n'est pas sans risques. Le chef des infirmières témoigne : « Quelques heures après le coup d'État, on arrête d'apporter les morts. Même les blessés sont exclus des soins car les soldats saccagent l'hôpital. Ils exécutent malades et blessés et nous ordonnent de quitter les lieux. Nous n'avons repris nos activités que le mercredi. »

Bien que la junte au pouvoir soit en mesure d'écraser toute rébellion par la force, rien n'est gagné pour elle. Comment va-t-elle gérer son image désastreuse au terme des massacres qu'elle a perpétrés pour renverser le président démocratiquement élu ? Le nouveau régime incarne, de surcroît, la continuité du pouvoir néo-duvalieriste, décidément indéboulonnable. Deux présidents élus, Leslie Manigat, seulement pendant cinq mois, et Jean-Bertrand Aristide, seulement pendant sept mois, ont entretenu l'illusion d'un changement. À l'exception de ces deux courtes périodes, les forces conservatrices n'ont jamais perdu le pouvoir.

« Aux yeux des étrangers, Haïti représente le " coeur de l'obscurantisme ". Un pays dirigé par des Noirs, des dictateurs bizarres et violents qui exercent seuls le pouvoir », résume abruptement James Ridgeway'. Les récents

événements ne font qu'aggraver la désastreuse image du pays. Pour beaucoup d'observateurs étrangers, le sort en est jeté. Haïti ne peut pas s'en sortir...

Le soutien des grandes familles suffit..

À l'intérieur du pays, quelles forces soutiennent maintenant les putschistes ? Pour le comprendre, il est nécessaire de décomposer encore une fois l'architecture de la société haïtienne telle qu'elle s'organise, en différentes classes sociales dont les intérêts divergent.

Au sommet, on trouve principalement l'oligarchie mulâtre, composée de plusieurs milliers de personnes. La vie qu'elle mène est peu en phase avec cette fin de XXe siècle. Elle est nettement plus proche d'une histoire féodale. Moins d'un pour cent de la population appartient à cette classe dirigeante qui contrôle la plupart des richesses d'Haïti.

Ces familles, venues du Moyen-Orient ou d'Europe, vivent en ville. Sur les hauteurs de Port-au-Prince, à Pétionville surtout. Leur installation dans le pays remonte au début du siècle. Elles sont venues s'y établir, la plupart pour faire du commerce. Au cours des décennies, elles ont opéré un virage, optant pour l'industrie. On les retrouve ainsi dans la fabrication de produits sidérurgiques, les usines de plastique, de ciment, de chaussures, les produits pharmaceutiques. Certaines d'entre elles tremment aussi dans le trafic de drogue.

Depuis des années, ces familles utilisent l'année, les tontons macoutes, et tout l'appareil d'État pour maintenir leur splendeur décadente. Elles constituent la vraie force réactionnaire.

Idéologiquement, elles n'ont aucun sentiment nationaliste. D'ailleurs, le succès de leurs affaires est lié aux vicissitudes du commerce extérieur.

Au début du siècle, certaines de ces familles ont joué le rôle de relais pour les milieux d'affaires nord-américains, et, généralement, elles recherchent la protection des États-Unis. Gilbert Biggio évoque cette situation particulière. « Nous sommes considérés comme des étrangers. Même si les Américains nous poussent à faire de la politique, à créer des partis ou des associations pour influencer le destin du pays, mon devoir d'homme d'affaires m'interdit

de me mêler de politique. En Haïti, il vous faut choisir. Soit vous faites des affaires, soit vous faites de la politique. »

A coté de cette grande bourgeoisie qui vit la plupart du temps coupée de la réalité du pays ou parfois sur la défensive, s'est organisée une petite bourgeoisie urbaine. Elle se compose de docteurs, professeurs, intellectuels, commerçants noirs et mulâtres. Beaucoup ont des racines étrangères. Ils aspirent, souvent avec enthousiasme, au changement tout en étant fortement nationalistes. Ils sont nombreux ceux qui parmi eux ont été séduits par l'alliance de Lavalas qui propulsa Aristide au pouvoir. Ils n'adhèrent pas cependant à ses penchants révolutionnaires. Leur avenir est lié à la stabilité de la classe moyenne haïtienne, qui utilise leurs services et achète leurs produits. Une partie de cette petite bourgeoisie a dû quitter Haïti sous le régime des Duvalier. Us constituent aujourd'hui une importante diaspora. Son rôle n'est pas négligeable dans la vie haïtienne, la consolidation de ses actifs alimente l'île en avoirs considérables.

Ironie de la rocambolesque et tragique histoire haïtienne, ceux qui ont entretenu l'espoir de l'émergence d'une société civile en Haïti ont dû se résoudre à quitter leur patrie sous le système duvalieriste. Aujourd'hui, leurs financements réguliers « entretiennent » les grandes familles qui verrouillent le système politico-économique d'Haïti.

La classe moyenne noire et urbaine, elle, est formée de petits salariés. Elle est effrayée par le changement. Elle vit dans la crainte de perdre son travail, et son emploi est souvent des plus précaires. Ces gens, dont l'existence est peu assurée, sont facilement manipulables. L'année comme les macoutes les terrorisent.

En bas de l'échelle, les masses populaires survivent dans la pauvreté et la douleur. Elles aspirent à un réel changement susceptible de mettre fin à leur grande misère et de leur rendre leur dignité. Cette population vit au jour le jour. Elle n'est cependant pas dépourvue totalement de conscience politique puisqu'elle évinça Jean-Claude Duvalier en 1986, et se mobilise avec force pour élire Aristide en 1990.

Cette approche, même rapide, de la société haïtienne permet de décoder les stratégies respectives des uns et des autres. Les grandes familles penchent, sans états dâme, du côté de Cédras. C'est leur intérêt. Du moins, le pensent-elles. Que Cédras soit l'homme des Américains ne les dérange pas.

Le général est de toute façon préférable à Aristide, considéré comme un ennemi de classe.

Et Raoul Cédras sait qu'il peut compter sur le soutien des puissants de l'île. Peu lui importe l'hostilité de la petite bourgeoisie urbaine ou des masses populaires. Avec le soutien des grandes familles, il tient les cartes maîtresses, et rares sont ceux qui peuvent lui contester le pouvoir. Reste que les puissances occidentales lui tournent le dos...

Aristide, lui, est reconnu sur la scène internationale comme le chef de l'État légitime. Sur le plan diplomatique, la junte n'existe pas. Il ne se trouve pas un pays pour cautionner ce régime qui a versé le sang, si ce n'est le Vatican, qui profite du moment pour régler ses différends avec Aristide. La décision du Saint-Siège, qui reconnaît le régime militaire, fait l'effet d'une bombe. Les protestations sont nombreuses. En France l'évêque d'Évreux, Mgr Gaillot, s'insurge.

En revanche, secrétaire pour les relations avec les États au Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran explique et justifie la décision : « Les relations diplomatiques pour nous ne sont jamais une fin en soi, encore moins une approbation morale accordée à un gouvernement. Le Saint-Siège n'a jamais contesté l'élection de M.Aristide, mais il ne peut pas oublier les épreuves que l'Eglise a subies en janvier 1991 de la part de ses sympathisants. En un peu plus d'une heure, à Port-au-Prince, la première cathédrale, le siège de la conférence épiscopale et la nonciature ont été saccagés et le nonce a échappé à la mort. » Mgr Tauran précise également que, « de par sa qualité diplomatique, le nonce est à même d'avoir accès aux pouvoirs en place, non pour approuver aveuglément leur gestion, mais pour faire valoir certains principes, défendre les droits de l'homme ».

La décision de l'Eglise est en fait conforme à son positionnement depuis l'ère Duvalier. Elle persiste à soutenir les forces conservatrices, seules susceptibles de maintenir une certaine stabilité dans le pays, et d'éviter une « dérive marxiste » ou gauchisante. Comme en 1986, il n'y a pas d'alternative crédible aux militaires dans le pays. D'ailleurs les Américains ne sont pas loin de partager cette analyse. Mais leur attitude est plus ambiguë, dans la mesure où, officiellement, ils soutiennent Aristide.

La France, pour sa part, n'est pas en odeur de sainteté chez les putschistes. Son ambassadeur est déclaré indésirable. Un ultimatum est fixé à

Jean-Raphaël Dufour: « L'ambassadeur doit quitter Haïti dans un délai de quarante-huit heures. Passé ce délai, le gouvernement ne lui reconnaîtra aucun statut diplomatique. » Le communiqué est signé de Jean-Jacques Honorat, le nouveau Premier ministre nommé par Cédras. Sans doute faut-il ajouter que les principaux ministres d'Aristide se sont réfugiés à la résidence de l'ambassadeur de France, et la junte exige leur sortie. Dufour réplique sèchement: « Ils sont mes invités. »

Finalement, la France cède. Dufour va partir. Devenu un héros pour un grand nombre de Haïtiens favorables au retour du président Aristide, il ne mâche pas ses mots. Il qualifie les putschistes de « lâches prêts à faire leurs valises et à s'enfuir ». Il ajoute que « les généraux ne sont que des pilleurs de coffres-forts ». Ses propos, audacieux pour le coup, font boule de neige. La communauté internationale soutient l'ambassadeur de France. Le Premier ministre canadien, Brian Mulroney, traite les putschistes de « voyous ». Il leur reproche de violer la convention de Vienne sur le statut diplomatique. Une voiture diplomatique vient effectivement d'être arrêtée et fouillée. Ses occupants sont maltraités. Une valise diplomatique est bloquée et les scellés d'un colis sont brisés. Décrété *persona non grata*, Jean-Raphaël Dufour quitte Port-au-Prince le 20 novembre 1991. Il sera, par la suite, décoré de la Légion d'honneur, et nommé au poste d'ambassadeur à La Havane. Belle promotion pour ce diplomate remuant. Mutation géopolitiquement correcte.

Le coup le plus dur porté aux militaires émane de l'OEA, l'Organisation des États américains. Saisie du dossier haïtien, elle décrète un embargo commercial et suspend l'aide étrangère à Haïti. Les conséquences sont catastrophiques pour une économie déjà exsangue. Les premiers effets de l'embargo se font rapidement sentir. Comme toujours en pareil cas, c'est le peuple qui subit de plein fouet les conséquences de la sanction politique. Le coût de la vie explose. Certes, tous les produits subsistent sur le marché, en provenance de Saint-Domingue, mais leur prix, qui a grimpé de façon vertigineuse, les met hors de portée des masses populaires. Par milliers, les Haïtiens s'embarquent à bord de frêles embarcations. Ces *boat people* espèrent atteindre une terre plus accueillante. La Floride, par exemple, à cause du mythe salvateur qu'elle représente. Mais le rêve n'est que de courte durée. La mer garde plusieurs centaines de ces aventuriers. Pour les plus chanceux, la déception est au bout de la traversée. Ils sont le plus souvent

interceptés par des navires américains. Pour les garde-côtes, ces candidats à l'exil ne sont que des réfugiés économiques. Ils doivent rentrer chez eux. Inquiet de l'ampleur du phénomène, le gouvernement américain assouplit sa position. Tous les Haïtiens ne sont pas rapatriés. Certains sont « internés » sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba. Hébergés sous des toiles de tente.

Une vaste polémique est lancée aux Etats-Unis sur le statut de ces milliers de *boat people*. En fait, la recrudescence de ces « évasions » incite les Américains à trouver une issue rapide à la crise. Haïti devient quasiment un problème de politique intérieure américaine.

Des négociations s'ouvrent, sous les auspices de l'OEA, entre les deux parties du conflit haïtien. Elles se soldent par un échec rapide. La situation semble complètement bloquée. Aristide se déclare pourtant certain de rentrer en Haïti avant Noël. Erreur. Cette année-là, il n'y aura même pas de messe de minuit. L'insécurité perdure. L'année 1991 s'achève comme elle avait commencé, dans la peur mais aussi dans l'espoir.

Il faut attendre une année pour entrevoir un possible changement. Aristide, sous la pression des Occidentaux, accepte de nommer Marc Bazin Premier ministre. L'homme a été ministre des Finances de Jean-Claude Duvalier, avant Frantz

Merceron. Depuis, il ambitionne, tenace, de mettre ses compétences au service de son pays. Mais avec la junte au pouvoir, ce fin politique n'est qu'une « marionnette ». Son gouvernement, défacto, laisse se développer un empire nourri par la contrebande et la corruption. Comment ce leader démocrate a-t-il pu se compromettre de la sorte ? Plusieurs observateurs étrangers avancent que Marc Bazin et les siens n'ont pas le choix. Ils acceptent d'assumer la responsabilité de cette période transitoire afin de renflouer les caisses vides de leur parti politique, et, aussi, de régler le passif financier de leur échec cuisant aux présidentielles de 1990...

Dans cette partie de l'île à la dérive, la terreur est désormais instaurée, systématiquement organisée. L'horreur est portée à son comble le 27 décembre 1993. Encerclant le bidonville, un commando met le feu à la Cité Soleil. Fief du président Aristide, ce quartier de la capitale doit être « rasé comme un terrain de football ». Un carnage. Tuant de nombreux habitants qui tentent de fuir, ils vont même jusqu'à « pousser un handicapé dans le

brasier », rapporte la commission « Justice et paix » qui a enquêté sur ces crimes. Un peu partout dans le pays, racket, viol et rapt deviennent monnaie courante. Depuis le coup d'État du 30 septembre 1991, le bilan des victimes est des plus lourds. De 2 000 à 4 000 morts ou disparus. À ce chiffre, il faut ajouter les 400 000 déplacés intérieurs et plus de 35 000 *boat-people*, refoulés par les gardes-côtes américains.

« Au moment du coup d'Etat, la répression était aveugle. Aujourd'hui elle est structurée et intelligemment menée », souligne un observateur étranger. Il s'agit, pour les nostalgiques d'une certaine époque, de briser toute résistance. Deux assassinats marquent cette période chaotique. Celui de Guy Malary, le ministre de la Justice, qui projetait la séparation des forces armées et de la police. « De quoi se mêlait-il », croit devoir justifier un soldat travaillant pour Michel François, sûr de lui, alors qu'il s'exprime devant des journalistes étrangers; ensuite, celui d'Antoine Izméry. L'homme qui a financé la campagne du père Aristide est un personnage singulier. La violence, qui frappait habituellement les pauvres gens, touche cette fois, à travers la personne d'Antoine Izméry, la bourgeoisie. Il est vrai, Izméry était considéré comme un illuminé par « ceux de sa classe », un philanthrope suspect. Toujours prompt à la contestation, il avait été arrêté plus de vingt fois sous le régime Duvalier et dans les années qui suivirent. Il en tirait, d'ailleurs, une certaine fierté.

« Mélange de noblesse et de charité, Antoine Izméry jouait volontiers les Mandrin ou les Robin des Bois, aidant sans compter les uns et les autres », rapporte Jean-Bertrand Aristide. « Le soleil brille pour tous, pas seulement pour quelques-uns. La vie ne vaut que par l'aide que vous apportez aux autres », avait-il coutume d'expliquer. La mort qui guettait? « Il n'en avait pas peur », se souvient un de ses proches qui essaya de le dissuader d'organiser une messe, ce deuxième dimanche de septembre 1993.

Le 11 septembre, Izméry avait décidé d'organiser un « jour anniversaire » en mémoire des victimes de l'attaque de l'église Saint-Jean-de-Bosco, cinq ans plus tôt. Ce jour-là, l'église du Sacré-Coeur-de-Turgeau est cernée par des policiers. Un homme armé entre dans l'église, le cherche, s'adresse à un photographe d'une agence de presse américaine qui porte la barbe comme la future victime. « C'est toi Izméry ? » Le reporter est terrifié. Se rendant compte de son erreur, l'homme se dirige vers, Antoine Izméry, l'arrache de

son siège, et le traîne dehors. Il l'abat alors de deux balles dans la tête. Les fidèles venus à la messe n'osent rien entreprendre. Deux passants, assistant au drame, sont assassinés. À l'intérieur de l'église, les témoins ne manquent pourtant pas, observateurs de l'ONU, diplomates, journalistes... Mais que pouvaient-ils faire, sinon constater leur impuissance, face à des hommes armés, venus pour tuer?

Les coupables sont connus de tous. Ce sont, une fois de plus, les hommes du FRAPH, sous le contrôle de Michel François, qui ont agi. Dans la descente aux enfers de l'année 1993, Haïti voit apparaître cette nouvelle formation politique, fortement enracinée dans l'armée. Par certains aspects, le FRAPH est une réminiscence des tontons macoutes de Papa Doc. Un nouveau pilier du régime Cédras. Le 3 juillet, les accords de *Governor's Island*, signés en présence du général Cédras et d'Aristide, prévoient le retour d'Aristide pour le 30 octobre 1993. Cédras doit quitter le pouvoir le 15 octobre. Un tournant décisif qui doit s'effectuer dans une atmosphère de réconciliation nationale.

Les dessous des accords

Pour trouver cette issue, il a fallu convaincre les militaires de venir à la table des négociations. Ce qui n'était pas simple. Fin juin 1993, Frantz Merceron va en république Dominicaine. « Je m'y suis rendu pour rencontrer Samson Élysée, l'émissaire de Michel François et de son frère qui, à l'époque, était en république Dominicaine. Nous étions en conversation téléphonique avec Biamby et Cédras. Il a été décidé ce jour-là deux choses : le limogeage de Bazin et l'ouverture des accords de *Governor's Island*'.

De fait, Marc Bazin tombe trois jours plus tard. Impopulaire, l'homme n'a pas réussi à tirer son épingle du jeu dans ce contexte politique particulier. Les militaires n'en voulaient plus. À Saint-Domingue, son sort est rapidement réglé, la stratégie élaborée. Le lundi, les ministres de Bazin s'opposeront à une décision de leur Premier ministre. Trois jours plus tard, la manipulation aboutit comme prévu. Bazin doit se démettre...

En revanche, la deuxième question est des plus délicates : comment convaincre les militaires d'accepter la négociation ? « Il fallait vaincre les réticences de Philippe Biamby qui ne voulait pas négocier, tout comme celles de Michel François », raconte Frantz Merceron. « Les militaires n'ont pas cédé

sous la pression des Américains' », explique-t-il, en présence de Jean-Marie Chanoine qui confirme la situation.

Samson Élysée, le conseiller de Raoul Cédras, joue alors un rôle déterminant. Frantz Merceron met également son poids dans la balance. « L'une des raisons de cette visite éclair, de quarante-huit heures que j'ai faite en république Dominicaine a été de leur servir un peu de catalyseur pour les convaincre de se déplacer et d'aller signer ces accords de Governor's Island, en vue de débloquer la situation. » Cédras n'avait pas besoin d'être convaincu. Il était « aux ordres ». En revanche, les deux autres officiers sont très réticents. Le plus facile à convaincre est Philippe Biamby. « Samson Élysée pesait d'un poids considérable sur Biamby », se souvient Frantz Merceron. Biamby est également « redétable » à ce dernier. Pour le comprendre, il faut revenir quelques années en arrière.

« C'est moi qui l'ai fait sortir de prison aux États-Unis où il se trouvait après le coup d'État, destiné à renverser Avril, et dans lequel j'avais joué un rôle non négligeable, ainsi que mon ami Jean-Marie, car on estimait qu'Avril avait dépassé les mesures », raconte Frantz Merceron avec la verve qui le caractérise.

À l'époque - on est en 1989 -, ce putsch de Riobé, auquel Biamby prend une part active, se solde par un échec. Les deux hommes se retrouvent en prison aux États-Unis. Merceron raconte la suite: « Je suis intervenu parce que, tout simplement, je me sentais quelque peu moralement responsable de Biamby. Je suis allé à New York, j'ai rencontré un avocat, M. Bernstein. J'ai appelé Biamby en prison, il m'a dit: " Oui, je suis trahi par ces salauds d'Américains... " En fait il voulait rentrer comme immigrant et, pour les Haïtiens, leur problème est de régulariser leur situation. Je lui ai dit : " Ils considèrent que tu es rentré sans papiers aux États-Unis, tu ne peux pas te prévaloir d'une demande d'immigration, tu risques de rester dix ans en détention préventive. " » Merceron conseille alors à Biamby de dire qu'il souhaitait quitter les États-Unis. Biamby accepte. Entre-temps, Samson Élysée lui avait trouvé un point de chute à Caracas. « Il a été libéré immédiatement et expulsé vers le Venezuela, poursuit Frantz Merceron. Je pense que Biamby m'a été reconnaissant de l'avoir sorti de prison. » Une « petite histoire » qui ne sera pas sans importance, quelques années plus tard, en juin 1993, lorsqu'il s'agit de convaincre les militaires de négocier. Une semaine après,

les accords de *Governor's Island* sont signés. Ils ouvrent la voie d'un règlement de la crise haïtienne. Ils ne font que l'ouvrir.

Dans la foulée des accords, le Premier ministre d'Aristide, Robert Malval, qui a succédé à Marc Bazin, souhaite le retour au pays de tous les Haïtiens. Dans un esprit de réconciliation, il ne s'oppose pas même à celui de Baby Doc. Jean-Claude Duvalier peut désormais rentrer au pays. Certes, la Constitution haïtienne de 1987, toujours en vigueur, interdit aux duvaliéristes de jouer un rôle politique pendant dix ans. Son retour est donc possible, mais il n'est pas question d'un retour au pouvoir.

Il n'empêche, les paroles de bienvenue de Malval favorisent le retour d'anciens duvaliéristes. Ce qui n'est pas sans influencer la vie politique haïtienne. Une nouvelle aile droite politique émerge, dont, précisément, le Front pour l'avancement et le progrès haïtien, mieux connu sous le nom de FRAPH. À sa tête, Emmanuel Constant, dit Toto, est le fils d'un chef d'état-major de Papa Doc. Juste derrière ce jeune chef de parti, qui a des accointances à la CIA, apparaissent Reynold Georges, le sociologue Hubert de Ronceray et dans l'ombre, le filleul de Papa Doc et ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier, l'ex-général Claude Raymond, mis en cause dans de nombreux massacres. On lui impute notamment ceux des élections du 29 novembre 1987. Ces nostalgiques de l'ordre ancien ne facilitent guère le bon déroulement des négociations. La fine équipe des putschistes et les forces néo-duvaliéristes qui les soutiennent ne sont pas pressées de lâcher le pouvoir. Tous ont envie de faire durer le plaisir... Cédras s'accroche à son fauteuil. Le FRAPH connaît sa période de gloire.

Le 11 octobre 1993, mobilisant une bande de voyous qui brandissent leurs armes sur un quai du port de Port-au-Prince, le FRAPH parvient à effrayer les premiers Américains envoyés pour rétablir le pouvoir civil. Il s'agit d'un détachement d'instructeurs militaires canadiens et américains. De fait, le USS *Harlan Country* reprend la mer, laissant les brutes du FRAPH sur les quais savourer leur courte victoire...

Ces héritiers des macoutes apparaissent comme les maîtres absous du destin du pays. La piteuse volte-face de l'USS *Harlan Country*, sous la menace d'une foule vociférante, raine le crédit des Nations unies à Port-au-Prince. Puis, apparaît le cargo français *Gallis Bay*, chargé de 530 tonnes d'aide alimentaire. Il est, à son tour, interdit d'accostage. L'« aumône » est jugée

infamante par les néo-duvaliéristes, explique Vincent Hugeux dans *Politique internationale*, qui rapporte également la déconvenue américaine: « Ivres de rage et de rhum, encadrés par des militaires en uniforme, les émeutiers massés sur les docks de Port-au-Prince à l'approche du *Harlan Country* menaceront Bill Clinton d'une " deuxième Somalie ". Mise en garde distillée, dans l'entourage de Raoul Cédras, avec une tranquille arrogance . »

L'opinion publique américaine est mobilisée. À Washington, le sénateur républicain Bob Dole donne le ton. « Le sort d'Haïti ne vaut pas la vie d'un seul soldat américain. » Retour à la case départ.

Pendant ce temps, plongée dans une misère sans fin, la population désespère d'entrevoir une solution à cette crise interminable. Certains attendent le retour d'Aristide. D'autres évoquent, avec regret, la période Baby Doc où, disent-ils, « nous trouvions à manger et on nous laissait tranquilles, si on ne disait rien ». Paradoxe. La cote de popularité de l'ex-président Jean-Claude Duvalier n'a jamais été aussi élevée. Tout comme celle d'Aristide. « On nous abandonne », soupire la population à mi-mot. Dans les bidonvilles comme dans les campagnes où l'exaspération est à son comble, les gens réclament le retour d'Aristide. Ou, à défaut, celui de Jean-Claude Duvalier...

1994: La comédie du pouvoir continue

Les Americains n'arrivent pas à se décider à déloger la junte. Une fois de plus, Cédras ne respecte pas la nouvelle date prévue pour son départ, le 15 janvier. Aristide s'insurge. « Incroyable. Nous avons respecté l'accord signé sur l'île du Gouverneur. Nous avons nommé un Premier ministre. Cédras devait s'effacer, il est encore là. Soyons sérieux. Ou bien on feint de ne pas voir le génocide, le massacre perpétré sous les yeux de la communauté internationale. Ou bien on veut y mettre un terme. Si tel est le cas, il faut faire en sorte que les militaires partent. Ensuite, nous nommerons un Premier ministre, nous aurons un gouvernement et nous restaurerons la démocratie. » Devant le scepticisme général quant aux résultats de l'embargo renforcé, Clinton brandit la menace d'une invasion : « Nous n'avons pas encore décidé de recourir à la force, mais, désormais, nous ne pouvons l'exclure. »

L'ex-président George Bush réplique que ce serait une « énorme erreur ». Il précise qu'« aucune vie américaine n'est en danger en Haïti ». Il prône, par

ailleurs, la fin du soutien à « l'instable Aristide ». Il faut dire qu'un rapport de la CIA a présenté le personnage comme un malade. Ce document, publié par le *New York Times*, dépeint un Aristide « mentalement instable » et « maniaco-dépressif ».

Tout comme le Pentagone, la CIA cherche à torpiller le retour d'Aristide. Il se trouve même un sénateur pour aller plus loin dans la caricature d'Aristide. Jesse Helms, élu de Caroline du Nord, le présente comme un « psychopathe » et Un « tueur avéré ».

À partir du dimanche 22 mai, Haïti subit cette fois des sanctions économiques draconiennes. Importations et exportations sont prohibées, à l'exception des médicaments et des vivres à caractère « humanitaire ». Le renforcement de l'embargo ne fait qu'exacerber les souffrances de la population, déjà misérable, et enrichir encore les putschistes qui contrôlent la contrebande, via la république Dominicaine voisine.

La Maison-Blanche continue de réfléchir sur les chances de réussite d'une opération « coup de poing » en Haïti pour déloger la junte. Elle rendrait crédible la politique étrangère de Bill Clinton. Elle permettrait aussi de tarir le flot des réfugiés. Les États-Unis redoutent un exode encore plus massif des Haïtiens vers la Floride. Comme Ronald Reagan à la Grenade, et George Bush au Panama le président américain n'a pas besoin de l'accord du Congrès pour agir.

Le Pentagone, se prépare à cette éventualité. À la mi-mai, des « grandes manoeuvres » navales, auxquelles participent 44 000 hommes, des navires amphibiés, des chasseurs et un sous-marin, simulent une invasion d'Haïti. « Entraînement de routine », explique-t-on à la Maison-Blanche. Mais selon des sources militaires du Commandement atlantique basé à Norfolk (Virginie), l'exercice baptisé « Agile Provider » « a été planifié en pensant à Haïti ».

Mais rien n'est joué. Encore faudrait-il que le président Clinton, à mi-mandat, soucieux de son image aux États-Unis juste avant les élections, prenne le risque d'intervenir militairement en Haïti. Il cherche d'abord à gagner du temps, attendant les hypothétiques résultats du renforcement de l'embargo. Les militaires haïtiens ne s'en plaignent pas. Ce chaos favorise la poursuite des trafics. En fait, ils cherchent à résister aux pressions étrangères et à se maintenir au pouvoir, au moins jusqu'à l'échéance du mandat présidentiel d'Aristide en décembre 1995. Alors que l'attitude des Américains est pour le

moins confuse, la stratégie des putschistes est clairement définie. Tenant tête à la communauté internationale, ils peuvent faire entrer Haïti dans une nouvelle ère. Celle de l'âge d'or de la cocaïne. 1994 sera « l'année des dealers».

TROISIEME PARTIE

HAITI SOUS TUTELLE

Chapitre I

LES DIEUX VAUDOU SONT-ILS TOMBES SUR LA TETE ? 1994

La scène se passe fin 1993, au nord-ouest d'Haïti. Un paysan sidéré voit des sacs de farine tomber du ciel. Rendant grâce aux dieux vaudou, il file au marché voisin pour négocier cette manne. Le lendemain, un boulanger du cru porte plainte contre le « fournisseur » car sa « pâte ne prend pas ». Et pour cause : la farine n'était autre que de la cocaïne de première qualité. Arrêté par le « Service des narcotiques des forces armées d'Haïti » (SNFAH), l'homme est condamné par le juge de paix pour trafic de drogue. « Prise » modeste quand on estime à plus de 4 tonnes par mois, la quantité de cocaïne atterrissant sur le sol haïtien. Soit un bénéfice net de plus d'un milliard de dollars. L'histoire est symptomatique des « années militaires ».

De 1986 à 1994, le trafic de drogue s'implante massivement sur le territoire haïtien, au point d'en faire une véritable plaque tournante de la drogue pour cette région. Un gigantesque entrepôt pour les traquants venus de Colombie, avant d'approvisionner toute l'Amérique du Nord. Une grande partie de la hiérarchie militaire plonge dans le trafic. Sous la junte du général Cédras, la drogue est omniprésente dans le pays pourtant sous embargo international, elle permet d'entretenir royalement une armée habituée à la pratique des enveloppes depuis l'ère Duvalier.

Aucune affaire de drogue ne vient perturber la présidence de Baby Doc jusqu'à 1982. Cette année-là, les fructueuses affaires de Frantz Bennett, frère de Michèle Bennett Duvalier, sont mises en évidence .

À San Juan (Porto-Rico), le beau soleil de ce vendredi 11 juin 1982 invite à la détente. Mais, cette fois, la famille Bennett ne va pas à la plage. Accompagnée de quelques observateurs du gouvernement duvaliériste, elle a fait le voyage à San Juan pour assister à une pénible audience pour elle. Frantz, leur fils, frère et ami, va y être jugé pour trafic de stupéfiants.

C'est un imposant cortège qui se rend à pied de l'hôtel « El Convente » jusqu'au tribunal fédéral, seulement à quelques pas, dans le vieux quartier de la ville. Le juge Juan R. Torruella ne se laisse manifestement pas influencer

par les liens familiaux du prévenu. Frantz Bennett est condamné à quatre ans de détention, dont un an et trois mois de prison ferme pour trafic de drogue. Les activités du frère de la « première dame » du pays seront confinées désormais au périmètre d'une prison fédérale. Le condamné purgera sa peine à Atlanta aux États-Unis.

Au moment du verdict, les femmes fondent en larmes. Emest ne perd pas pour autant son sang-froid et conseille opportunément à son gendre de prendre ses distances avec son fils compromis, jugeant cela « politiquement plus profitable ».

Marqué par cette épreuve, Emest Bennett s'enorgueillit depuis de « lutter contre la drogue dans son pays ». Comme pour racheter son fils. La, DEA - Drug Enforcement Administration, le service anti-drogue américain -, va même jusqu'à lui tendre un piège pour juger de ses bonnes intentions. Le beau-père de Jean-Claude Duvalier s'en sort bien. Il obtient de Dennis F. Hoffinan, chef conseil de FUS Departement of Justice / DEA une lettre qu'il exhibe aujourd'hui à la moindre accusation portée contre lui. « Les déclarations de presse relatives à la participation de M. Bennett au trafic illicite de la drogue ne proviennent pas de la DEA ou de l'agent spécial John Sutton. De plus, Sutton a informé mon office qu'il n'a jamais fait allusion à M. Bennett comme un intermédiaire dans le trafic de drogue. » Etc.

Ainsi, dans un courrier adressé au journal *Le Monde*, M. Bennett balaie formellement les nouvelles accusations qui l'impliquent dans le trafic de drogue en Haïti. Ces « accusations sont d'autant plus odieuses qu'un drame familial - allusion à son fils Frantz -, intervenu il y a quelques années, n'a pu qu'accroître notre aversion contre tout ce qui concerne la drogue, et qu'à titre personnel, dans tous mes écrits, je me suis élevé contre ce fléau ».

Encore aujourd'hui, Ernest Bennett, qui vit confortablement en France, dément farouchement avoir joué le moindre rôle dans ce trafic. Il ne peut nier en revanche que son fils, Frantz, se soit livré à la contrebande. Ernest Bennett a, pour sa part, une conception plus traditionnelle du business. Cet homme, volubile et débrouillard, a fait fortune dans le commerce, à l'image des grandes familles haïtiennes. La plupart de ces grands bourgeois limitent leurs activités à des entreprises qui ne peuvent en rien les mettre en défaut avec la loi américaine. L'essentiel, pour eux, est de pouvoir circuler librement

aux États-Unis, où ils possèdent une partie de leurs biens, et souvent d'imposantes villas.

En marge de ses activités journalistiques, qu'il exerce avec talent, et de la publication d'un recueil de ses billets parus dans la presse haïtienne, cet homme qui aime les sains plaisirs jouit de sa nouvelle acquisition. Il est devenu propriétaire de la compagnie aérienne Haïti Air, la première ligne volant sous les couleurs du pays. « Une bonne part de mes économies » y est passée.

« Au début des années quatre-vingt, raconte un narcotrafiquant colombien, le cartel de Medellin utilise Haïti comme parking. Les macoutes veillent sur les entrepôts où sont stockées les cargaisons de cocaïne débarquées directement à l'aéroport de Port-au-Prince avec la bénédiction du pouvoir'. » Déjà, à l'époque, la police touche sa part de butin pour fermer les yeux et faire taire les bavards.

Nouveau faux pas. Bennett embauche un pilote qui travaille avec les *drogue dealers*, et qui n'hésite pas à transporter de la drogue. Eugene - junior - Baillergeau est connu en Haïti. On le sait impliqué dans le trafic des stupéfiants comme ses amis, les frères Saint-Hubert. « Si je l'avais su, je l'aurais révoqué immédiatement et j'aurais demandé aux autorités qu'on l'arrête... », déclare Ernest Bennett, se posant une nouvelle fois en infatigable chasseur de dealers ... Le problème n'en est d'ailleurs plus un. En avril 1995, l'employé d'Ernest Bennett trouvera la mort en compagnie de l'avocate Mireille Durocher-Bertin - dont il était le client -, sous les balles d'un tueur professionnel, en plein jour dans une rue très passagère de Port-au-Prince qui mène du centre-ville à l'aéroport .

Un certain Monsieur Paul

À la chute de Duvalier, le rôle de protecteur en chef du trafic échoit à Jean-Claude Paul, patron d'un bataillon d'élite. Alors que l'étoile du cartel de Medellin pâlit, la famille Paul aide les rivaux de Cali à s'implanter en Haïti. Cette famille n'est pas inconnue à Port-au-Prince. Duvalieriste notoire, elle a bénéficié dans le passé de la générosité de Papa Doc à l'égard des bons serviteurs de son régime.

Le patriarche, Antoine Paul, a commencé sa vie professionnelle comme livreur de lait. En fin de carrière, il était devenu responsable du service d'entretien du palais national. Pour ses enfants, Antoine Paul devait choisir les « bonnes » filières. Il décida d'orienter Jean-Claude vers l'année.

Alexandre, lui, fréquenta les meilleures écoles, étudia en France, avant de choisir la diplomatie. Antonio, moins doué pour les études, devint mécanicien non sans réussite: sous Baby Doc, il est responsable du garage du palais national. Enfin, Max, un fils d'un autre lit, part étudier l'ethnologie en Allemagne. L'ambition d'Antoine pour ses enfants est quelque peu démesurée. Il rêve de voir Jean-Claude devenir général, puis président.

Colonel commandant la caserne Dessalines, Jean-Claude Paul est déjà l'homme fort de l'armée. Ses frères pensent pouvoir « réussir » par une autre voie. Sur leur ranch, ils font construire une piste d'atterrissement. La logistique pour un vaste trafic de drogue... Mais Jean-Claude, entraîné dans les soubresauts de la politique haïtienne, est mis à la retraite par le général Avril le 30 septembre 1988. Un soulagement pour bon nombre d'adversaires de cet homme ambitieux. Les États-Unis ne cachent pas non plus leur satisfaction. « Les Américains m'avaient demandé de le limoger, témoigne l'ancien président Leslie Manigat, ce que je me suis refusé à faire, car je n'avais pas de preuve de sa participation au trafic de drogue. Par ailleurs, Jean-Claude Paul était le seul parmi les gradés de l'armée à mener une lutte contre l'insécurité, qui, en Haïti, était l'œuvre des militaires. » Dans le collimateur du duo Avril-Naraphy, l'éphémère président Manigat avait-il d'autre alternative qu'une alliance avec le chef des « Léopards », fût-il le protecteur des narcotrafiquants ?

Le 5 novembre de la même année, Jean-Claude Paul meurt. Une affaire non encore élucidée. On sait seulement que sa soupe au potiron a été empoisonnée. Le colonel laisse une fortune de 50 millions de dollars, qui suscite quelques convoitises. IR est enterré -selon son désir - « face contre terre », ce qui est significatif dans la religion vaudou, puisque cela annonce la vengeance!

Après avoir été élargie de sa prison, sa femme, Mireille, se réfugie au poste de police de Pétionville, signalant que les frères Paul la poursuivent. Quelques mois plus tard, Mireille et son nouvel ami, un ancien banquier, M. Monpoint, sont attaqués en plein jour dans leur voiture, aux environs de

Port-au-Prince. Atteinte d'une balle à la colonne vertébrale, malgré plusieurs mois de traitement à Miami, elle reste paralysée. Elle se suicide. Les accusations portées contre elle sont levées. Reste l'enfant du couple Mireille et Jean-Claude Paul, qui grandit à Port-au-Prince et se cache de ses oncles, désireux d'accaparer quelques parts du gâteau amassé par le colonel.

La mort de Jean-Claude Paul n'est pas sans conséquences. Elle sème l'anarchie chez les trafiquants qui ont proliféré en Haïti. En 1987, pas moins de 27 clans colombiens sont comptabilisés dans le pays. Une implantation qui suscite des convoitises chez les militaires, chaque officier réclamant sa part. Un aveu d'un trafiquant colombien en témoigne : « Nous avons choisi Haïti, non pour des raisons géographiques, mais parce que les militaires y sont faciles à corrompre. Chaque jour, bateaux et avions remplis de cocaïne affluent. » Mais cette fois, en l'absence d'un protecteur unique, les Colombiens y perdent en rentabilité. Peu importe, leur business reste fructueux. Seule l'arrivée du président Aristide marque un point d'arrêt dans leur juteuse contrebande.

Fin janvier 1994, Antonio Paul débarque à Miami en provenance de Port-au-Prince. À la présentation de son passeport américain, on lui apprend qu'il est recherché par la justice américaine, il est accusé de trafic de drogue. S'il est reconnu coupable, il risque 45 ans de prison et 375 000 dollars d'amende. La nouvelle le surprend. Pourtant, depuis mars 1987, on ne parle que de cela en Haïti.

La junte et l'argent de la drogue

Avec Cédras au pouvoir et Michel François aux commandes de l'armée, le trafic s'est affermi. Si Antonio Paul est en prison à Miami, son frère Max Paul - nommé directeur de l'équipement aux douanes - devient conseiller officiel de Michel François. Cet académicien atypique quitte son siège de doyen de l'université nationale pour prendre les destinées de l'administration portuaire. Renvoi d'ascenseur, le nouveau directeur général du port nomme autour de lui un certain nombre de proches de Michel François. La fine équipe dispose de la logistique de l'État pour contrôler, sinon organiser le trafic. La *Haitian connection* est en place. Les années Cédras seront les plus « belles » années de la drogue.

À Pétionville, la jeunesse dorée s'amuse dans les boîtes branchées. L'occasion pour les jeunes adolescents oisifs de succomber aux douteux attractions des « paradis artificiels ». Dans les night-clubs et les bars, au El rancho, au Garage, au Gala ou au Rif, des sachets de cocaïne passent de main en main. Moyennant une modeste commission, un barman vous en procure, ou vous introduit auprès d'un ami. Rien de plus facile. Prix de vente: 50 gourdes haïtiennes, environ 20 francs. « C'est tout naturel », observe un jeune. Policiers et « attachés » - leurs auxiliaires -, qui touchent une commission, ont intérêt à ce que le marché prospère. De fait, 5 % de la drogue transitant par Haïti atterrissent dans la poche des collaborateurs locaux.

Du désespoir à la drogue

À Cité Soleil, nous gravissons une montagne d'ordures pour traverser une ruelle poussiéreuse où l'odeur de l'eau croupie est omniprésente. Dans ce bidonville, l'ancien fief du président déchu, le père Aristide, les habitants vivent avec la peur au ventre. Un tap-tap passe au milieu de cet égout à ciel ouvert. Dessus, on peut encore y lire LA VIE BON sous la triste pancarte CITE-SIMONE. Sous la menace, les néoduvalieristes obligent les chauffeurs de mentionner le nom du quartier de l'époque Duvalier. Simone était la femme de Papa-Doc - alors que Cité Soleil symbolise la chute du dictateur. Arrive une autre tap-tap sur lequel on découvre avec effroi LA VIE NE VAUT RIEN...

« Le plus pénible, confie un jeune étudiant de Cité Soleil, c'est la nuit. Nous prions pour que les bandes armées ne s'arrêtent pas devant notre porte. Nous attendons, dans l'angoisse, la délivrance de l'aube. » La nuit, Haïti se mure dans sa peur. Les rues, sans éclairage, sont désertes. Port-au-Prince est une ville fantôme. Seuls des coups de feu troublent le silence. Parfois, le halo des phares annonce une arrestation, ou une exécution. Commence alors le macabre rituel des rafales d'armes automatiques. Les corps, criblés de balles ou dépecés, seront découverts au petit matin dans la rue, ou au fond d'un fossé. Souvent, les pourchassés cherchent refuge dans les mornes, perpétuant ainsi la tradition du « marronnage » cher à leurs ancêtres, héros de la lutte contre les colons français.

Le jour tout redevient « normal », en apparence. Il est difficile, faute d'essence ou de transports - les prix sont trop élevés -, de travailler pour «

gagner » son repas quotidien. Conséquence directe de l'embargo décrété contre Haïti. Dès lors les centres de nutrition ne désemplissent pas. Dans le Nord, l'ONG (organisation non gouvernementale) Enfants du monde - droits de l'homme (EMDH) ne comptabilise plus les repas offerts chaque jour tellement la demande est importante. Le ventre creux, les vêtements en haillons, portant parfois dans les bras des enfants faméliques aux grands regards absents, les Haïtiens arrivent dans les centres pour y recevoir leur seul repas de la journée. Le père Yves Buannic, président d'EMDH, se révolte: « L'embargo a toujours été une fausse solution. En Haïti, ses effets sont désastreux et meurtriers. Au-delà des conséquences humanitaires, il instaure un système d'assistanat permanent qui met en péril l'identité même d'Haïti. Tout cela pour rien. Aucune solution n'a été trouvée pour résoudre la crise politique . »

La misère et le désespoir sont le seul horizon des quartiers populaires. La drogue permet aussi d'oublier. Apparu voilà peu, le « crack » - la cocaïne du pauvre - circule dans les bidonvilles de la capitale. « Il est adapté aux besoins locaux, note un expert étranger, on le vend cinq gourdes la boule à Cité Soleil. Voyez les enfants des rues, ils mendiaient ou bricolaiient pour se payer un repas quotidien. Voilà qu'ils volent pour une boule de crack. »

Les services « anti-drogue »

À Port-au-Prince, le siège du Service des narcotiques des forces armées d'Haïti sert de décor à d'étranges tableaux vivants: un amas de bidons d'essence entoure deux Colombiens et une Haïtienne fraîchement interpellés. Les deux hommes, qu'on dirait sortis d'un album de Tintin, dépouillés de leurs lacets et de leur ceinture, attendent en silence. L'un, la quarantaine bedonnante, adresse un regard apeuré à son complice aux yeux brillants, coiffé d'une casquette de baseball. Bardés de gourmettes, de montres et de chaînes en or, leurs gardes, colt à la ceinture, déambulent avec l'assurance que confère ici le port des Ray-bans. Tous affichent les signes d'un luxe insolent dans un pays ravagé par la misère.

Chemise ouverte, mocassins en « croco », le major Louis Cassinir exhibe fièrement la prise du jour: douze kilos de cocaïne. Et dévoile l'identité du Latino-Américain replet aperçu dans la salle d'attente : Juan Alberto Ramirez

Azorio, alias Pedro, chef d'un réseau issu du cartel de Cali. Belle prise. Avec une éloquence théâtrale, le major dénonce la faiblesse des moyens alloués à son service, avant de livrer ses états d'âme: « Je vis comme un prisonnier, menacé en permanence.]l'impossible d'aller à la plage, ou même de voir mes amis. Mais je suis militaire et fier de consacrer ma vie à l'avenir de mon pays» Le major s'insurge lorsqu'on lui fait part de notre conviction : des officiers sont largement impliqués dans le trafic. Il ne peut l'envisager: « L'armée ne tolère pas les dealers, et révoquerait, le cas échéant, les mauvais éléments. » Pourtant, tout Port-au-Prince le murmure, le corps d'élite des « Léopards », où le major Cassinir a servi, s'est reconvertis dans la protection des réseaux. Une confidence d'un agent local de la CIA conforte la rumeur: « Si l'institution sévissait vraiment, je pense que les forces années d'Haïti auraient du mal à former une équipe de football... - »

Doit-on s'étonner des explications du major Cassinir ? « Tous ceux que nous avons arrêtés ces derniers mois, se défend le major avec un sourire ambigu, ont été relâchés contre de fortes " cautions ". » Celle du Colombien Pedro sera acquittée en dollars, par deux compatriotes de passage sur l'île. L'homme pourra continuer son commerce en Haïti, où il s'est établi depuis quatorze ans. Il a même pignon sur rue, installé sur les hauteurs chic de Pétionville.

Reste à comprendre pourquoi les militaires qui protègent les trafiquants ont arrêté cet homme. « Sans doute n'a-t-il pas respecté les règles du jeu, à moins qu'il ait tardé dans les paiements. » L'explication, sous couvert de l'anonymat, émane d'un trafiquant de drogue colombien, familier d'Haïti, et rompu aux « pratiques » des militaires. Quelques rhum-coca plus tard, cet employé du cartel de Cali se fait menaçant : « Si tu parles à quiconque de notre conversation, ou si tu écris ce que je te raconte, tu es un homme mort. » Puis, il lâche à nouveau quelques confidences : « Haïti est une " passoire ". La drogue rentre et ressort partout. Ni surveillance ni répression. » Suit un constat dans un éclat de rire : « Les militaires pourraient stopper le trafic. À l'évidence, tel n'est pas leur intérêt ! » Sur le bord de la piscine d'un hôtel cossu, la conversation dure le temps de dévoiler les secrets de la *Haitian connection*. Et de consumer trois bougies.

Les routes des marchands de mort

Début mars 1994, un cargo battant pavillon hondurien, en route pour Port-au-Prince, est arraisonné par les garde-côtes américains. À son bord, cent cinquante kilos de cocaïne. Un autre trajet mène les navires au port dominicain de Pedernales d'où la marchandise atteint par cabotage Marigot, Cayes-Jacmel ou Jacmel. Dans cette région du sud d'Haïti, concède une source militaire haïtienne, une famille d'origine libanaise supervise les opérations. Au point de contrôler le versement des pots-de-vin aux militaires et d'organiser, avec leur aide, l'acheminement de la marchandise vers le nord du pays. « Ce n'est pas le seul lieu d'entrée, précise le Colombien, la majeure partie de la cocaïne entre par avion. Parfois, les sacs sont largués et récupérés au sol par nos équipes. » Largages effectués le plus souvent dans des zones désertiques, voire sur les marais asséchés à l'est de Port-au-Prince, propices à l'ouverture de pistes d'atterrissage clandestines. On en recense, de source américaine, soixante-douze sur le territoire haïtien, dont certaines n'auront servi qu'une fois.

Régulièrement, des bimoteurs « civils » atterrissent tard le soir sur l'aéroport militaire de Port-au-Prince. La voie est libre pour les narcotrafiquants, d'autant plus que les registres de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien mentionnent exclusivement les vols commerciaux, et non les vols « privés ». Reste alors à réexpédier la marchandise en transit. Des bateaux quittent régulièrement la côte nord d'Haïti, pour les Bahamas, via le Cap, Saint-Marc, Port-de-Paix, voire de petites criques isolées. Tandis que des avions s'envolent pour les Bahamas, la république Dominicaine, ou Miami.

À un échelon plus modeste, les trafiquants utilisent des « mules ». Des femmes, souvent des « marchandes », familières des aller et retour entre Haïti et Miami ou Porto-Rico. Pour ignorer leur chargement, les agents des douanes touchent jusqu'à trois mille dollars par mois, soit cinq fois leur traitement officiel. À l'arrivée, les « mules » passent la drogue dissimulée dans des statues ou des paquets de café.

L'odeur très forte du café et du vernis qui recouvre les statues déjoue souvent la vigilance des chiens-douaniers aux aéroports. Parfois, le réseau achète la complicité de bagagistes.

Si les militaires sont « complices », ne jouent-ils pas, délibérément, un rôle actif dans le trafic ?

A en croire la CIA, les militaires haïtiens n'animent pas le trafic. Ils le facilitent et protègent le « séjour » de la cocaïne dans le pays. « Ils ferment les yeux et ils " touchent ", nous en sommes certains. » Un récent rapport du Sénat américain affirme que les trafiquants colombiens versent environ 100 millions de dollars par an - environ 580 millions de francs - au lieutenant-colonel Michel François, chef de la police de Port-au-Prince et homme fort de la junte. Est-ce invraisemblable ? Les hauts gradés affichent un train de vie démesuré au regard de leurs revenus officiels. Comment financer l'achat « cash » d'une villa de 500 000 dollars lorsque la solde mensuelle atteint au mieux 800 dollars ? Suffit-elle à s'offrir des « 4 x 4 » *dernier* modèle, que l'on change à un rythme soutenu ? Autre signe d'enrichissement : l'accroissement spectaculaire, remarqué par un diplomate étranger, des dépôts sur les comptes de la succursale locale de la BNP. Refusant de donner dans le blanchiment d'argent sale, la banque française décide de se séparer de cette encombrante filiale en juin 1994. Plusieurs grandes familles haïtiennes se portent aussitôt candidates au rachat.

Officiellement donc, l'armée reste mobilisée contre le « fléau ». Format magazine, une en couleurs, la revue *Drogue Info* ne manque pas d'allure ni de moyens. C'est l'organe du CICC, Centre d'information et de coordination conjointes du ministère de l'Intérieur et de la Défense nationale, fondé en 1987. Il assure la liaison avec la DEA. Son directeur, le colonel Antoine Atouriste, vante volontiers l'efficacité de son service. Efficacité toute relative quand on sait que 50 tonnes de cocaïne « transitent », par an, sur le sol haïtien. Minimisant l'ampleur du trafic, le colonel insiste sur « l'étroite collaboration » avec la DEA, puis consent à évoquer la colonie colombienne en Haïti: « Ce sont les maîtres du pays. Très bien organisés, ils s'infiltrent partout. Trois cents résidents en permanence dans le pays; entre trente et quarante arrivent et sortent chaque mois. » À leur tête, si l'on en croit les sources américaines, un dénommé Fernando Burgos Martinez, l'animateur du cartel de Cali en Haïti.

« Tout le monde sait qu'il est un des chefs du cartel de Cali, mais nous ne l'avons jamais attrapé avec de la drogue dans les mains et nous n'arrivons pas à rassembler de preuves contre lui justifiant une inculpation », déclare-t-on à la DEA. L'administration américaine surveille les faits et gestes de Burgos, mais elle est impuissante, surtout parce que les autorités

haïtiennes refusent de collaborer et de mettre son téléphone sur écoute. « Le principal traînant de drogue colombien, F. Burgos Martinez, continue à vivre et à prospérer en Haïti, "intouchable" pour les services antinarcotiques haïtiens », lit-on dans un rapport confidentiel de la DEA.

À Port-au-Prince, le capitaine Jackson Joanis gagne plus d'argent en protégeant le plus grand casino d'Haïti - géré selon la DEA par les narcotraîniers les plus célèbres du pays - qu'à son poste de commandant d'une division redoutée de la police haïtienne. Il perçoit environ 750 dollars par mois comme chef de cette unité connue pour sa brutalité et touche 850 dollars comme « chef de sécurité » du casino de l'hôtel de luxe El Rancho, résidence préférée des traîniers colombiens qui séjournent en Haïti et notamment de Fernando Burgos Martinez. Joanis affirme qu'il reçoit sa paye mensuelle d'El Rancho en liquide, d'un comptable du casino dont il a oublié le nom. De Burgos, il dit: « Il ne ressemble pas à l'image du traînier de drogue du genre *Miami Vice*. Ce n'est pas le genre de type musclé avec des chaînes en or, des lunettes de soleil et portant un complet tropical blanc. Il est plutôt petit, un peu gros, la cinquantaine. Très gentil et poli, il s'habille discrètement. »

Au domicile de Burgos, un complexe d'appartements de grand luxe à Pétionville, on trouve un imposant matériel d'informatique. On ne lui connaît pas d'amis... si ce n'est des Colombiens de passage pour quelques heures ou quelques jours en Haïti. Un professionnel qui sait vivre relativement discrètement. Mais, sans la complicité de l'appareil de l'Etat et de l'armée, ce gros bonnet de la drogue serait, qui peut en douter, derrière les barreaux.

Le double jeu de la CIA...

Le colonel Atouriste n'est pas très prolix sur le phénomène Burgos. Il préfère retracer son propre parcours. Il n'est pas peu fier d'avoir été formé au camp militaire américain Fort Benning de Columbus en Géorgie. Un vivier où la CIA a recruté maints informateurs latino-américains. Cinquante officiers haïtiens y sont passés depuis 1946. Parmi eux, les principaux chefs militaires haïtiens qui émergeaient à la CIA jusqu'au coup d'Etat de 1991.

Pour assurer son emprise sur l'élite galonnée, l'agence de renseignements américaine a tout intérêt à la « pousser » dans le trafic de drogue. Le procédé

permet, entre autres avantages, de « déboulonner » les militaires devenus indésirables.

« Normal, il est primordial de pouvoir anticiper les changements dans les sociétés instables », explique le *congressman* démocrate Robert Torricelli concluant que la quantité et la qualité des informations recueillies en Haïti par la CIA étaient dignes de louanges. La chute du président panaméen Manuel Noriega illustre à merveille cette stratégie de la CIA. Formé à la SOA, « l'école des Amériques » - située à Panama avant de déménager à Fort Benning en 1984 -, Noriega, homme de main de la CIA dans les années soixante-dix, est considéré comme « rentable » pendant de nombreuses années. Avec l'accord des Américains, il trempe dans nombre de scandales. William Casey, directeur de la CIA de 1981 à 1987, l'utilise pour approcher Castro et pour « régler » le problème des « contras » au Nicaragua. Noriega devient vite incontournable. Trop puissant, trop indépendant et jugé « caractériel », les Américains décident de l'éliminer: le leader panaméen est inculpé de trafic de drogue... Pour sa capture, les Américains débarquent en force à Panama. L'opération « Juste Cause » fait plus de 400 morts. Le général en savait-il trop ? Dans un entretien accordé au réalisateur Oliver Stone pour l'hebdomadaire *The Nation*, au centre pénitentiaire de Miami, le prisonnier Noriega déclare : « Les États-Unis se sont retournés contre moi parce que j'ai refusé leurs conditions Politiques... Ils ont compris que je n'étais plus le même homme et la CIA en a conclu que si je ne voulais plus servir leurs intérêts, je n'étais plus des leurs. »

Si les Américains entretiennent des relations avec des militaires brillants et ambitieux, c'est pour pouvoir les « suivre » tout au long de leur carrière. Le général Cédras, en qui Brian Latell, l'*« analyste »* de la CIA pour les problèmes d'Amérique latine, a vu un « des espoirs les plus prometteurs du groupe de dirigeants haïtiens ayant émergé depuis le renversement de Duvalier en 1986 », fait partie des heureux élus. Depuis lors, le général Cédras est entouré de conseillers tout aussi « brillants ». Un petit Canadien aux cheveux grisonnants joue un rôle important à ses côtés. Lynn Garrison se définit tout simplement comme « un ami d'Haïti ». Il ne dit pas appartenir à la CIA mais avoue avoir des contacts de longue date avec l'agence de renseignements. Il avoue qu'en 1970 il a travaillé « avec les Américains pour renverser le régime

libyen de Kadhafi ». Qui est-il vraiment? Que fait-il en Haïti? Cet homme « énigmatique » aime jouer avec son image. Il vient de raser sa « célèbre » moustache. On peut l'apercevoir tantôt au quartier général, tantôt dans le bureau du colonel Atouriste ou le soir au bord de la piscine du El Rancho. Chemise verte à fleurs, mallette en cuir souple à la main qui ne le quitte jamais, ce « touriste » aimerait « reboiser le pays afin de le sauver de l'érosion ». Il apprécie également la plongée sous-marine qu'il pratique avec son « ami Cédras ». En revanche, la joyeuse soirée donnée à l'occasion de la journée des femmes, à quelques mètres de nous, ne paraît pas l'amuser. « Regardez, c'est honteux, irréel. Je suis révolté de voir un tel spectacle alors que les Haïtiens crèvent de faim. » Quant à essayer de le photographier, il est dangereux de le tenter. Un photographe s'est fait arracher son matériel et Garrison l'a prévenu : « J'ai tué des hommes pour moins que cela! » L'homme a l'allure d'un ancien mercenaire ou agent en quête de « retraite au soleil ». Reste à connaître la nature de son « business » avec les putschistes d'une part, les Américains de l'autre.

Mais, si la CIA contrôle les agissements des militaires, il arrive que la situation lui échappe. Les débordements de ses protégés sont fréquents. En 1986, elle crée en Haïti le Service d'intelligence nationale (SIN), supposé l'alimenter en informations sur le trafic de drogue. Cinq ans plus tard, il faudra couper les ponts: des officiers du SIN tremment dans le coupable négoce. Trois anciens chefs du service, les colonels Ernest Prudhomme, Diderot Sylvain et Léopold Clerjeune figurent sur la liste des acteurs du putsch de septembre 1991, dont les avoirs ont été gelés aux États-Unis. Ils excellaient également dans la répression politique ou la persécution des supporters de Jean-Bertrand Aristide, élu président dix mois auparavant.

Chef du service de 1986 à 1988, le colonel Alix Silva rédige un rapport accablant. Il établit une liste de dix-huit noms d'officiers activement engagés dans le trafic. Au lendemain du coup d'État de 1991, Silva sera « exfiltré » avec l'aide des Américains. Il vit aujourd'hui caché au nord-est des États-Unis. Sa tête, il le sait, a été mise à prix.

Parfois, c'est sur un agent de la DEA que pèsent les menaces. Il a suffi, en septembre 1992, que le « Département » collabore à l'arrestation d'un officier haïtien du SIN mouillé dans le trafic, pour que son chef sur place, Tony Greco, soit contraint de quitter Port-au-Prince. Les Américains sont aussi

victimes de leur double jeu. Officiellement, ils aident les Haïtiens à lutter contre la drogue. En sousmain, ils laissent les militaires profiter de la contrebande. Le paradoxe - en est-ce un? -, c'est que la majeure partie de la cocaïne en transit à Haïti est en partance pour les États-Unis.

« En l'espace de huit jours, confie un agent américain, Washington pourrait tarir l'afflux de cocaïne aux États-Unis. » Plus des trois quarts de la consommation de « coke » transitent par Haïti. Alors, pourquoi les Américains ne ferment-ils pas le robinet? « Imaginez l'explosion sociale, si nos sociétés étaient privées brutalement de cocaïne ! » Puis se reprenant: « N'écrivez jamais cela. Nous aurions les moyens de prouver que c'est faux. » La perversité des « politiques » américains cohabite aisément avec le cynisme des militaires haïtiens...

Sujet tabou

En Haïti, la seule évocation du trafic de drogue fait fuir les hommes politiques. Un seul d'entre eux parle sous le sceau du secret: « Le manque de volonté en Haïti reflète celui de la communauté internationale. Sous Aristide, dont je ne partage pas les opinions, il y avait un réel souci de combattre ce fléau. C'est sans doute une des raisons qui ont poussé les militaires à le renverser. Aujourd'hui, ils veulent rester au pouvoir coûte que coûte et continuer de percevoir leurs commissions. » Bilan de ces années militaires : pas un seul trafiquant de drogue n'est arrêté alors que plus de 200 d'entre eux l'ont été lors de l'éphémère passage de Jean-Bertrand Aristide à la présidence.

« Si Haïti est pris en otage par des dealers, l'alternative est simple, explique, en privé, le prêtre-président alors en exil. Ou bien nous persistons à professer une pédagogie de la résistance visant à inverser ce rapport de force, ou bien nous capitulons. Dès lors, le pays serait livré à la drogue, les institutions promises à l'éclatement. » Dans ce domaine, le président Aristide dénonce l'« ambiguïté » de la position américaine. Comme son prédécesseur à la Maison-Blanche, Bill Clinton apporte publiquement son « soutien » à Aristide. Mais, à ce stade des événements, il est problématique de croire que les Américains souhaitent réellement rétablir le président déchu. En attendant son impossible retour, les Colombiens larguent toujours leurs sacs

de « farine » sur Haïti, au risque de plonger les paysans du Nord-Ouest dans un grand étonnement. Les dieux vaudou sont-ils tombés sur la tête?

Chapitre II

LE RETOUR D'ARISTIDE 1994-1995

L'embargo, toujours renforce, se révèle inefficace. La frontière dominicaine reste une vraie passoire. Seuls quelques pays « amis » semblent persuadés qu'Haïti demeure coupée du monde. L'aéroport est définitivement fermé, mais les échanges entre Saint-Domingue et Haïti sont bien organisés. Les observateurs de l'ONU, présents en petit nombre aux postes frontières, ne sont pas en mesure de changer le cours des choses.

Les négociations traînent. Les menaces ne suffisent pas pour faire plier les putschistes. Les solutions diplomatiques épuisées, les Américains se décident à intervenir. Le Pentagone s'y prépare. Les Haïtiens aussi. Le président *defacto* et ses proches menacent. « Nous n'avons pas la bombe atomique, mais nous avons mieux. La magie noire et le sang du sida. Si nous n'avons pas 100 000 fusils d'assaut à distribuer, nous trouverons bien des seringues infectées. » Émile Jonassaint, le chef du gouvernement de quatre-vingt-un ans, invoque aussi les esprits du vaudou pour repousser les envahisseurs. Il appelle les « loas » à la rescoufle. Il affirme aussi que les Haïtiens préparent déjà des « poudres poisons ». Ogou, le dieu de la guerre, veille. Les soldats y croient. « Nous lutterons et ferons face à l'envahisseur. Les zombies devant et nous derrière. » Le ton est donné. Conquis par la rhétorique nationaliste, 100 000 Haïtiens seraient prêts à se battre auprès des 7 500 soldats. « La propagande en vigueur flatte jusqu'à l'ivresse la fierté haïtienne. On convoque tous les héros du panthéon patriotique » rapporte Vincent Hugeux . En effet, on exhume avec passion et rage les sermons des ancêtres, héros de l'indépendance conquise en 1804 contre les troupes de Napoléon Bonaparte. « La liberté ou la mort. » Les putschistes ravivent aussi le cruel souvenir de l'occupation américaine qui plongea le pays dans la souffrance de 1915 à 1934. L'humiliation n'a pas encore disparu de la mémoire des anciens. Cédras et ses proches ne semblent pas très inquiets. En ces temps d'embargo total, la maîtrise de trafics avantageux leur assure une aisance financière des plus enviables. En attendant une éventuelle issue

à la crise, autrement dit leur départ, qu'ils jugent de plus en plus incertain, ils amassent un magot qui leur assurera des jours paisibles.

Dans l'entourage de la junte, rares sont ceux qui paraissent prendre au sérieux la menace d'une intervention étrangère. L'attitude la plus flagrante est leur décontraction apparente. Le commandant en chef, Raoul Cédras, s'adonne chaque week-end à sa véritable passion, la plongée sous-marine. Le colonel Michel François fait son jogging tous les matins. Quant au chef de l'état-major, le général Philippe Biamby, il prend le temps de se balader en ville, sans que l'on puisse déceler le moindre signe d'inquiétude. Ont-ils des garanties de Washington? Les Américains s'interrogent. Que doivent-ils faire ? Leur position n'est pas des plus simples. Ils ne peuvent plus se retrancher derrière l'argumentation puérile, déjà émise après le coup d'État du 30 septembre 1991, qui consistait à ne rien faire parce qu'Aristide était un « dangereux psychopathe ». Ce prétexte pour ne pas intervenir avait été monté de toutes pièces par la CIA, dont les agents s'étaient chargés de diaboliser le président haïtien. Cette fois, le régime des putschistes a eu le temps de démontrer son « talent » dans l'art de la persécution. N'est-ce pas suffisant pour effectuer un virage à 180 degrés ? Non, l'inventionnisme américain doit avant tout être perçu comme une réponse à des préoccupations relevant de la politique intérieure américaine.

Des « hordes » de réfugiés s'enfuient encore de Haïti sur des embarcations de fortune. Le gouvernement de Washington, et sans doute une majorité de citoyens ne veulent en aucun cas accueillir tous ses *boat people* qui se déversent sur les côtes de la Floride du Sud. Le refus de l' « invasion » est catégorique à Washington. L'arrivée d'une main-d'œuvre immigrée est certes profitable à l'industrie américaine mais tout afflux massif de réfugiés pose problème. Les États-Unis semblent prêts à tout entreprendre pour arrêter le phénomène. Une réaction qui suscite la colère d'Aristide. Le président en exil dénonce le « mur de Berlin flottant ».

Pendant que les Américains tergiversent, les paysans meurent

Les paysans et les pauvres des zones rurales et urbaines se battent pour survivre. Ils sont en colère, et plus déprimés que jamais. Les mouvements paysans sont liquidés à l'image du MPPC, dans le plateau central. Les soldats

et d'autres représentants de l'État tuent les chefs clés des mouvements. « *Americas Watch* », une délégation d'observateurs américains, a pu constater l'ampleur des dégâts. « Quand nous visitâmes les quartiers généraux du MPP, le 2 juillet, les immeubles étaient tels que l'armée les avait laissés en octobre dernier. Pas une porte ne restait dans ses charnières. Plus un meuble dans les pièces. Chaque immeuble était sens dessus dessous, avec des piles de papiers froissés, posters, livres et dossiers. Dans le plateau central, la répression contre le peuple affilié au MPP était apparue si intense que personne n'avait osé nettoyer, encore moins utiliser les immeubles par peur d'être répertorié comme sympathisant du MPP et mis en prison»

La répression ne fait effectivement pas dans la demi-mesure. Elle alourdit un climat qui devient intenable pour les pauvres gens. « La montée en flèche du prix du fuel, qui est à plus de seize dollars le gallon, a rendu la tâche difficile aux paysans pour transporter leur riz et leurs bananes dans la capitale, ou pour obtenir des produits comme l'huile de cuisine ou des piles. De village en village, les gens vivent pratiquement " la main à la bouche ". Ils affirment qu'ils sont déterminés à endurer l'embargo, sans se plaindre, si cela faisait revenir leur président . »

Qu'est-ce qui motive Clinton ?

À une large majorité, douze voix pour et deux abstentions, le Conseil de Sécurité de l'ONU autorise les États-Unis à utiliser la force, si nécessaire, pour rétablir la démocratie en Haïti. Le président américain bascule en faveur de l'intervention militaire en se remémorant le poids électoral de la Floride, particulièrement peuplée et plutôt disposée à voter à droite. Un État qui subit l'immigration haïtienne de plein fouet et pourrait poser de sérieux dommages au parti démocrate lors des prochaines élections de 1994. Par ailleurs, le président Clinton craint que le renvoi des boat *people* à la mer ne choque les parlementaires noirs. Or, il a besoin de leurs voix au Congrès pour faire adopter sa réforme du système de santé américain. La décision est apparemment irréversible. Les États-Unis prennent le risque du bourbier haïtien.

Les généraux haïtiens continuent pourtant à narguer les États-Unis. Ont-ils conscience que la décision américaine est prise ? Le souci du Pentagone est

d'éviter une opération coup de poing. L'opinion américaine ne se remet toujours pas des images humiliantes de l'expérience somalienne. Il faut à tout prix éviter que ce scénario ne se reproduise. Le jeudi 15 septembre, au cours d'un discours retransmis sur toutes les chaînes de télévision nationales, Bill Clinton annonce au peuple américain que « le temps des généraux de la junte haïtienne est fini », et qu'il « leur reste à peine quelques heures pour quitter le pouvoir ». Pour autant, le président américain abat sa dernière carte face au « plus violent régime de l'hémisphère ».

Le dimanche 18 septembre 1994, trois émissaires américains débarquent à Port-au-Prince. Un trio hétéroclite. Il s'agit de l'ex-président Jimmy Carter, du général Colin Powell, l'ancien chef d'état-major de l'armée pendant la période de la guerre du Golfe (et futur présidentiable) et du sénateur de Géorgie, Sam Nunn. Un bras de fer de sept heures s'engage. En ce dimanche ensoleillé, la télévision CNN consacre un « non-stop » à la crise haïtienne. Rien ne filtre des ultimes négociations. L'un des trois émissaires, Sam Nunn, raconte par la suite : « Carter avait son ordinateur sur les genoux pour rédiger les termes de l'accord au fur et à mesure de la discussion. Puis nous en rendions compte au président Clinton sur une ligne réputée sûre, mais avec la très nette impression que les Haïtiens maîtrisent suffisamment la technologie des écoutes téléphoniques pour savoir tout ce qui était dit! Jusqu'à ce que le général Biamby vienne annoncer à Cédras qu'une armada d'avions est en route pour bombarder Haïti. »

En effet, las d'attendre, le ministre de la Défense, William Perry, donne l'ordre, à 18 h 05, de faire décoller les C-141 de la base de Fort Braggs. À leur bord, les parachutistes de la fameuse 82^e division aéroportée. L'unité des coups durs. C'est *in extremis* que Clinton intervient pour qu'ils rentrent sur leurs bases. Les généraux haïtiens viennent de céder. Ils acceptent les propositions des Américains. Il n'y aura pas d'affrontement.

Good morning Haïti

Le lendemain, 9 h 30. Les opérations commencent. Les Haïtiens ne se privent pas du spectacle. Stupéfaits, ils regardent les Blancs déguisés jouer à la guerre contre un ennemi imaginaire. Un débarquement grotesque. Les hélicoptères « Chinook » lâchent des GI's par milliers. Tenues de camouflage, visages noircis, fusils-mitrailleurs à la main, les soldats s'installent en position de tir derrière leur paquetage sitôt largué.

Les photographes et cameramen slalotent entre ces combattants. Rampant pour avancer, les soldats donnent l'impression d'être les acteurs d'un fictif « Apocalypse Now 2 ». Les Haïtiens applaudissent à tour de bras. La plupart ne peuvent dissimuler leur rire. Une chose est certaine, ils ne sont pas près d'oublier ce spectacle « grandeur nature » susceptible de faire rever tous les producteurs d'Hollywood. Mardi 20 septembre 1994. Vingt-quatre heures après le débarquement des soldats de l'Oncle Sam, première manifestation pro-Aristide. Elle dégénère vite en soutien aux *marines*. La police haïtienne intervient pour disperser la foule. Elle fait une première victime. Un innocent qui vend des poissons sur le trottoir. Quand les militaires américains arrivent, le jeune homme baigne dans son sang. La tension monte d'un cran. Les *marines* sont nerveux. Pourtant, la population leur réserve un accueil plutôt chaleureux. On assiste à plusieurs manifestations spontanées de soutien aux troupes d'intervention. Les jeunes n'hésitent pas à monter dans les camions militaires et sur les blindés. Ils entonnent des chants triomphants, en agitant les bras et en formant, en signe de victoire, un « V » avec leurs doigts. Comme un « remake » de la libération de Paris par les forces alliées. Toutes ces manifestations de sympathie touchent les Américains. Lors de sa première conférence de presse, le colonel Barry Willey, porte-parole de l'opération « Soutenir la démocratie », remercie vivement la population. Les États-Unis envisagent toutes les hypothèses pour que leur intervention se déroule au mieux. On apprend ainsi, quelques jours plus tard, qu'un commando américain s'apprêtait à kidnapper le général Cédras en cas d'échec des négociations de la dernière heure. Le capitaine Chris Hughes du corps d'élite des Rangers le confirme. Les membres de ce *crack teams*, équipés de matériels sophistiqués et informés par des rapports des services secrets, sont en Haïti depuis plusieurs semaines. Une centaine d'hommes. Ils n'ont pas eu à intervenir.

Quelques incidents éclatent pourtant. Au Cap, les *marines* ouvrent le feu à plusieurs reprises. Une dizaine de policiers haïtiens sont tués. Une nouvelle étape commence. Il faut désarmer les soldats et les miliciens. Lourde tache. Le colonel Michel François part pour Saint-Domingue où se trouvent déjà de nombreux militaires putschistes. Pendant ce temps, les généraux Cédras et Biamby préparent leurs valises. Le 10 octobre, ils remettent leur démission. Le 13, ils partent pour le Panama. Exil ou nouvelle affectation?

Le retour du messie

15 octobre 1994. Titid II reviens. Après plus de 1000 jours d'exil, Jean-Bertrand Aristide, le président démocratiquement élu, est de retour en Haïti. Le même jour, l'embargo est levé. La vie reprend. Haïti semble pouvoir sortir enfin de l'impasse. Cependant, l'honneur des Haïtiens est entaché d'une alliance peu respectable, eu égard à l'histoire du pays. Titid rentre avec les Américains dans ses bagages. Le « prophète » a-t-il changé ? Il est sous influence. À son retour d'exil, son comportement contraste avec le jeune prêtre des bidonvilles qu'il était autrefois. Pourtant, l'émotion est bien présente quand, à midi dix, le président apparaît à la porte du Boeing 707 américain. En hélicoptère, il regagne le palais national. L'idole des pauvres s'approche d'une épaisse vitre blindée pour prononcer son premier discours. La politique haïtienne est absente de cette allocution qui dure presque une heure. Aristide donne surtout l'impression de s'exprimer à l'intention de ses hôtes étrangers. Puis il tient à rassurer les Américains. Il prononce un plaidoyer pour la réconciliation. En coulisses, les conseillers américains contrôlent tout. Le président haïtien donne le sentiment d'être sur un nuage. Heureux de retrouver son fauteuil. On peut lire une petite déception dans le public qui se disperse en multiples cortèges carnavalesques à travers les rues de la capitale. Sous haute protection et surveillance militaire américaines. Aristide prend deux décisions rapides. Il dissout les forces armées et nomme un Premier ministre. Le 6 novembre 1994, le Parlement approuve le choix du président. Smarck Michel devient Premier ministre. Cet homme d'affaires cinquante-sept ans est un proche du président. C'est un modéré parmi son entourage. L'homme est respectable, mais on peut s'interroger sur sa liberté d'action. Sans jamais citer les États-Unis, il rappelle d'abord « qu'Haïti s'est

engagé dans la voie de l'ouverture économique ». Il annonce clairement ensuite que le pays « doit s'engager dans la voie ultralibérale » - dont les méfaits sociaux sont reconnus. Abordant aussi la question des privatisations, il déroute les observateurs. Des pans entiers du secteur public haïtien vont passer aux mains de capitaux privés. Un message qui clarifie les choses. Les États-Unis ont remis Aristide à la tête de l'État avec l'espoir de replacer sous tutelle l'ancienne perle des Antilles.

Le pays dépend entièrement des bailleurs de fonds. Des ajustements structurels dans l'économie haïtienne en sont la contrepartie naturelle. Les productions locales n'ont désormais plus aucun avenir. Peu importe de créer les conditions d'un développement. Les Américains entendent rationaliser l'utilisation d'une des main-d'œuvre les moins chères du monde.

Pour y parvenir, les interlocuteurs obligés des Américains sont les quelques grandes familles du pays. De son côté, Aristide sait qu'il lui faut pactiser avec cette grande bourgeoisie, à défaut de la convertir à ses idées. Une nouvelle alliance se met en place. Le retour d'Aristide marque une rupture. Il est lourd de conséquences pour la vie politique et économique du pays. Le petit homme du peuple joue le jeu de Washington... Aristide appelle chaque grande famille au téléphone. Il les invite à se rencontrer. « Le message était clair, se souvient Gilbert Biggio. Aristide a tout d'abord reconnu ses erreurs du passé. Puis, il nous a encouragés à faire la révolution économique. "Je ne peux la faire sans vous. Aidez-moi pour aider le peuple et le pays ", nous a-t-il dit individuellement. À l'exception d'une grande famille qui n'a toujours pas donné sa réponse, nous avons tous accepté. Pour la première fois, il y a une réelle volonté de développement. Les États-Unis vont tenir leurs engagements' », conclut-il. Plus que jamais, les grandes familles ont la destinée du pays entre les mains. Seront-elles le fer de lance du retour de la démocratie et d'un renouveau économique en Haïti ?

Les grandes familles sous influence américaine

Les trois ans d'embargo ont fait chuter les bénéfices de ces grands bourgeois. Leur exaspération a été transmise à Washington par leurs

hommes de loi américains. Cette élite haïtienne que Clinton observe comme une alternative assez tentante à Aristide possède de sérieux appuis à Washington. On ne peut donc sous-estimer son rôle de lobbyiste. Par leur puissance, deux grandes familles sont notamment au-dessus du lot. Les premiers, les Brandt, sont originaires de la Jamaïque. Ils continuent d'ailleurs d'y maintenir leurs affaires. En Haïti, ils ont des intérêts dans l'huile comestible, les volailles et la banque. Ils ont aussi été au coeur d'un projet de sauce tomate financé par la Banque mondiale. Enfin, ils ont hérité de possessions dans le café, le textile et l'automobile. Les Brandt ont longtemps été considérés comme la famille la plus riche d'Haïti. Comme le raconte un diplomate haïtien au journaliste James Ridgeway parlant de O.J. Brandt, descendant de la famille, « il est le faiseur de roi ». Quand Papa Doc voulait construire une route pavée dans la basse ville de Port-au-Prince, O.J. Brandt réunissait l'argent pour la financer. Si Duvalier avait besoin de liquidités, à l'occasion, il stoppait O.J. Brandt à la frontière. Il ne lui permettait de revenir qu'après avoir acheté pour 2 millions de dollars de bons du Trésor du gouvernement'. À Washington, Gregory Brandt utilise les services du juriste Robert Mc Candless, qui a aussi représenté, en intérim, le gouvernement issu du coup d'État. Bloqués par l'embargo, les Brandt ont noué des liens étroits avec le FRAPH, le front civil de l'armée, et ont récemment débattu de l'achat d'une banque à Paris . En deuxième position, juste après les Brandt, se placent leurs « ennemis », les Mews - prononcer Meuse. Ils règnent en maître sur le sucre, la fabrication de chaussures, les plastiques, les détergents, et dans les travaux de montage. Accusés d'avoir soutenu le coup d'État, ils affirment avec colère que la famille s'oppose aux lois militaires et soutient Aristide. Vivant confortablement dans leur propriété rose bonbon de Dilido Island, entre Miami et Miami-Beach, ils n'ont, apparemment, jamais essayé de combattre le retour d'Aristide. À la différence des autres familles haïtiennes prédominantes, les Mews ont pris conscience que les choses doivent changer en Haïti. Ils se préoccupent plus qu'autrefois de politique. L'homme de loi des Mews à Washington est Greg Craig. Avec l'aide de ce juriste, ils ont établi une filière noire pour obtenir des soutiens américains. Craig, partenaire de la prestigieuse société d'avocats Williams & Connolly, dirige aussi un groupe d'avocats basés à Washington. Il a étudié à l'école de droit de Yale avec les Clinton, bien qu'il prétende « n'avoir jamais parlé d'Haïti au président' ».

Tout le monde ne partage pas l'enthousiasme de Craig pour les Mews. Charles Kernaghan, et ses associés du National Labor Committee - Comité national du travail - ont publié un réquisitoire cinglant contre l'élite haïtienne et leurs partenaires américains. Ils vilipendent les Mews, clamant qu'ils se sont enrichis en faisant de la contrebande de ciment lors de l'embargo. Craig nie les accusations de Kernaghan qui rapporte également que cette famille est derrière le coup d'État de septembre 1991. Non seulement c'est faux, a répondu Craig dans une lettre traitant d'action légale et demandant que la publication du rapport soit stoppée, mais « la famille Mews s'est activement engagée, quelquefois à la demande du gouvernement américain, dans le processus visant à restaurer un gouvernement démocratiquement élu en Haïti ».

Après les Brandt et les Mews, on trouve quelques autres « grandes familles » dont le poids économique permet de jouer un rôle influent certain. Reste à savoir s'ils opèrent vraiment, comme certains l'affirment, des pressions de nature politique à Washington. La famille Accra a commencé dans le textile. Elle détient le monopole de la fabrique de tôles. Elle fabrique des emballages et importe la farine depuis la fermeture de la minoterie d'État.

La famille Biggio est l'une des rares familles juives du pays. Grand ami de la France, Gilbert Biggio est aussi le consul honoraire d'Israël en Haïti. C'est un homme d'affaires qui a le monopole de l'acier et de la fabrication sidérurgique. Allié à la famille Accra, Gilbert Biggio a racheté l'agence de la BNP à Port-au-Prince. Parmi les familles les plus influentes, on cite souvent la famille Behrmanns, concessionnaire dans l'importation d'automobiles et de camions, et la famille Madsen, d'origine danoise, qui détient des participations importantes dans le café et la production de bière. Lillian Madsen est aussi une grande et bonne amie de Ron Brown, secrétaire du Commerce de Clinton. Les « bonnes » relations entre Washington et Haïti sont encouragées par les proches du président Clinton. Les Américains disposent de « relais » économiques en Haïti. « Cherchez qui contrôle le ministre des Finances et vous saurez qui gouverne vraiment », explique un baron du duvalierisme.

L'oligarchie haïtienne possède aussi des ramifications en république Dominicaine. Certains ont établi des liens étroits avec les militaires dominicains, qui leur auraient permis de récolter de gigantesques profits sur

les ventes d'essence. Par exemple, rappelle un diplomate, « une famille payait ses dettes à un homme d'affaires en lui faisant traverser la frontière vers une maison privée dont la piscine était pleine d'essence, et où il pouvait remplir son camion ». Ces pratiques sont souvent l'oeuvre de familles qui essayent de faire fortune, par n'importe quel moyen, pour arriver au niveau des plus puissants. Telle serait la stratégie de Gérard Khawly. « Il passe pour le premier contrebandier d'Haïti, et l'embargo aidant, il aurait édifié une fortune estimée à quelque 50 millions de dollars et officie sur le marché parallèle des devises », explique Christian Lionet, le spécialiste des Caraïbes au journal *Libération* .

Pour toutes ces familles, les bidonvilles de Cité Soleil sont plus éloignés que Miami , Paris ou Washington. L'invasion américaine est une aubaine pour ces hommes de lucre, désireux de s'enrichir encore plus. Certaines grandes familles louent des terrains à l'armée américaine et s'efforcent de donner une « bonne image » à l'occupant. Leur avenir en dépend. Le retour d'Aristide complique sérieusement la situation de l'Église catholique. Pourtant, le président, autrefois très critique envers la hiérarchie catholique, fait le premier pas vers une réconciliation. Officiellement, il n'a toujours pas renoncé au sacerdoce. Le droit canon considère que la prêtrise est incompatible avec l'action politique. Deux jours après son retour, Titid écrit à Mgr Gayot. Il se déclare favorable à sa réduction à l'état laïque. Un signe d'apaisement, même si les conflits subsistent entre les deux parties. La fracture entre l'Église officielle et le peuple s'est creusée. En reconnaissant le régime des putschistes sanguinaires, le Saint-Siège a sans doute commis l'irréparable aux yeux de bon nombre d'Haïtiens. Pour le plus grand profit des Eglises protestantes, en vogue dans le pays, mais aussi de plusieurs sectes en provenance des États-Unis.

Washington complete

Washington, 8 décembre 1994. Chez «Toto» Fritz Cinéas, frère d'Alix, l'ancien ambassadeur américain Ernst Preeg, membre influent du parti républicain, réunit quelques anciens ministres de Duvalier. Responsable d'Haïti au centre d'études stratégiques de Washington, il « pense » la politique à long terme. Tous les invités n'ont pas répondu « présent » à

l'appel. Le ministre Estimé a tourné la page et consacre son temps à des missions, entre autres, pour le compte de l'USAID. Il se trouvait, il y a peu de temps, au Burundi. Il ne vient pas au rendez-vous. Frantz Merceron non plus. À ses yeux, ce genre de rencontre est prématuré. Chef d'entreprise, il a suffisamment à faire en France. En outre, il consacre une partie de son temps à une ONG, spécialisée dans l'enfance malheureuse. La nouvelle peut faire sourire ceux qui connaissent son goût prononcé pour la politique. L'ancien ministre des Finances haïtien s'est reconvertis dans l'humanitaire. Le procès-verbal numéro 56 de cette ONG sise à Paris, qui compte de nombreux projets d'aide à l'enfance, l'atteste. Frantz Merceron est « chargé d'étude » et doit surveiller le bilan financier de l'association. Ironie du sort, le trésorier de cette association humanitaire n'est autre que Max Bourjolly, l'ex-numéro deux du parti communiste haïtien.

À Washington, Jean-Marie Chanoine et Alix Cinéas répondent présents à l'invitation de Preeg. Discussion amicale ou analyse stratégique ? L'ambassadeur Preeg reste des plus prudents. Il les encourage cependant à créer, dans l'avenir, un parti politique qui pourrait obtenir le soutien du parti républicain.

Les États-Unis persévèrent-ils dans leur volonté de placer des pions sur l'échiquier politique haïtien ? Un observateur politique se demande d'ailleurs « si l'une des raisons du soutien de la CIA au putsch de 1991, ne serait pas la reprise de l'influence française sur le pays ». Aristide, qui avait donné des gages de sympathie à la France, a aujourd'hui changé de camp. Il se retrouve sous la haute protection de l'Oncle Sain.

Les Etats-Unis jouent sur plusieurs tableaux

Le 31 mars 1995, Bill Clinton se rend en Haïti. Les casques bleus de la Minuha, mission des Nations unies pour Haïti, remplacent les soldats américains. Le président Clinton préside les cérémonies. Il surprend son auditoire en reprenant les slogans de Lavalas en créole. Une première. *L'aristidomania serait-elle contagieuse ?* Le message est là. Clinton soutient Aristide et le parti Lavalas. Les Haïtiens ne sont pas dupes. Même s'ils restent

un instant sous le charme de l'événement, ils redoutent l'emprise du grand voisin sur leur petit pays. Dérive du clan Lavalas ou habile jeu des Américains pour écarter le « prophète » de son peuple?

Pour Aristide, le premier grand rendez-vous électoral a lieu le 25 juin. Mauvaise impression. Les élections législatives sont marquées par de nombreuses irrégularités administratives. Elles font hurler tous les partis à l'exception de Lavalas. Le dimanche 17 septembre, le second tour ne suscite pas l'enthousiasme espéré. Le taux d'abstention est très élevé. Dans certains bureaux de vote, le taux de participation n'atteint pas les 20 %. Une gageure pour la démocratie et une vraie déroute pour Lavalas quand on se souvient du score d'Aristide lors de son élection.

Privatisations ou vente du pays ?

Cette peu glorieuse victoire d'Aristide et de ses partisans n'est pas pour autant une réelle surprise. Les Haïtiens sont manifestement préoccupés. En cette fin d'année 1995, leur interrogation principale porte sur le programme de privatisations annoncé par le gouvernement. La question est présente sur toutes les lèvres. Un véritable débat national est engagé. Le peuple, dont il ne faut pas sous-estimer la conscience politique, se sent concerné. Des manifestations ont lieu à Port-au-Prince. Des pneus brûlent devant le palais national. Nouveau revers pour Aristide, le peuple se retourne contre lui. Il a certes gagné le soutien des Américains et des grandes familles, mais il se coupe progressivement de la base. Un risque calculé dans la mesure où Aristide n'a pas à faire face à une opposition virulente, puisque quasi inexistante. Serait-il devenu un politicien calculateur? En attendant les présidentielles prévues pour la fin de l'année 1995, les réformes ne progressent que très lentement. L'issue de l'échéance à venir apparaît bien imprévisible. Seule certitude, l'heureux élu héritera d'une situation pour le moins difficile.

Chapitre III

ENTRE CHAOS ET ESPOIR 1995...

L'histoire haïtienne peut donner le tournis. La décennie qui s'achève, inaugurée par la chute de Jean-Claude Duvalier, illustre la complexité des événements, les difficultés qui se dressent sur la route de ceux qui cherchent à pénétrer les dessous de l'histoire.

Au terme de ces dix ans mouvementés, il n'y a pas de « gagnants ». Seulement un perdant, le peuple haïtien. Une décennie qui restera comme celle d'un épouvantable gâchis. La chute d'une dynastie d'un autre âge autorisait tous les espoirs de changement. Rien de vraiment positif n'a pu être entrepris. Les Haïtiens n'en sont pas les seuls responsables. Les grandes puissances, et notamment les États-Unis, ont largement démontré que leur capacité de nuire était égale à leur aisance dans l'art de la manipulation.

La France, pour sa part, enfin, a marqué de son empreinte cette décennie haïtienne. Malheureusement, l'État français agit le plus souvent dans l'ombre pour contester la suprématie américaine sur l'île. On peut volontiers admettre que la France a l'ambition d'orienter le pays vers une politique de développement qui n'a rien de comparable avec le néocolonialisme américain. Mais a-t-elle réellement les moyens de ses ambitions?

L'accueil en France de Jean-Claude Duvalier, en 1986, n'avait pas manqué de surprendre l'opinion publique. Le Vatican serait intervenu en ce sens, on l'a dit, et plusieurs sources le prétendent. Duvalier lui-même le croit. Le Saint-Siège nie une quelconque intervention. Chargé des relations avec les Etats au Vatican, Mgr Tauran affirme que « la secrétairerie d'État n'a effectué aucune intervention auprès du gouvernement français pour favoriser l'exil en France du président haïtien ». Baby Doc n'avait pas besoin de la charité d'une Église qui ne ménageait pas son régime. Il était suffisamment proche de la France, malgré la présence des socialistes au pouvoir. N'était-il pas, dans ces conditions, fort opportun pour l'État français de ménager un si jeune ex-président francophile ?

Le retour de Duvalier

« Même si, aujourd'hui, je suis toujours en France, ma principale préoccupation est l'avenir de mon pays . » L'entretien que Jean-Claude Duvalier m'a accordé n'est pas anodin. L'homme se dévoile si peu qu'il était manifestement dans son intérêt, aujourd'hui, de s'exprimer.

L'ancien président, qui n'affectionne pas particulièrement les rencontres avec la presse, avait un message à faire passer. Pour le moins, il souhaitait sortir de l'ombre. La dernière interview qu'il ait accordée remonte à 1982; notre confrère de *Time Magazine*, Bernard Diederich, en avait eu la possibilité. Aujourd'hui, où en est Baby Doc ? « Je n'ai plus le train de vie d'autrefois. Je vis très simplement avec ma mère, sur la Côte d'Azur 3 », lâche-t-il avant de nous inviter à parler de l'avenir. Cet entretien coïncide avec l'amorce d'une période nouvelle pour Haïti. En février 1996, dix ans après la chute de Baby Doc, les duvaliéristes ne seront plus exclus de la vie publique haïtienne. Comme d'autres, Jean-Claude Duvalier va rentrer dans son pays. Ses propos le laissent entendre : « Mon plus cher désir est de pouvoir rentrer en Haïti avec ma mère, et de faire découvrir à mes deux enfants, Nicolas et Anya, leur terre natale . »

Nous en sommes persuadés, Jean-Claude Duvalier rentrera prochainement en Haïti. Reste à se demander si cet homme qui « ne voulait pas être président » souhaitera jouer demain un rôle politique. On ne peut l'exclure. Sa faiblesse et son irresponsabilité ne plaident pas en sa faveur.

Cet homme encore jeune, souvent trahi par ses proches, aimerait-il prendre une revanche sur l'histoire ? Observateur attentif de la vie de son pays, on peut penser qu'il fera bientôt connaître ses projets pour Haïti. Les réformes économiques entreprises, notamment les privatisations, lui semblent contraires aux intérêts du peuple haïtien. Un autre argument rend son éventuel retour crédible. Une nouvelle donne existe dans le pays. L'armée est dissoute et les macoutes sont désorganisés. Pour la première fois en Haïti, le pouvoir civil peut, demain, incarner le véritable pouvoir. Pour n'avoir eu qu'une très faible marge de manœuvre pendant ses quatorze ans d'exercice à la présidence, Jean-Claude Duvalier le sait plus que quiconque. Reste à savoir si cet homme est porteur d'un véritable projet politique. On peut se montrer sceptique. D'autant que par le passé, il a montré ses limites politiques et son incompétence. « Je demeure toujours fidèle à mes idéaux,

et j'ai foi en ce peuple, qui durant ces dernières années a été trop éprouvé . » Duvalier espère encore « qu'après ces pénibles épreuves les Haïtiens sont conscients de l'impérieuse nécessité de s'unir afin de relever les multiples défis ». Et si l'ex-président à vie voulait redevenir président ? Quoique cela ne semble pas être le plus important à ses yeux, il n'est pas illogique d'en faire un prétendant sérieux pour les élections présidentielles de l'an 2000.

L'avenir d'un autre ancien président pose également question. Que fera demain Jean-Bertrand Aristide ? « Je souhaite rester chez moi, en Haïti, après ces trois ans d'exil. Me consacrer à la lecture, à l'écriture. Je ne serai pas indifférent au drame des enfants des rues et chercherai à être utile à mon peuple'. » L'ex-prêtre, inéligible, en 1995, conformément à la Constitution, laisse cependant « les portes et les fenêtres ouvertes » pour l'an 2000. Mais, pour le peuple haïtien, les enjeux de la décennie qui s'ouvre vont bien au-delà du destin de ces deux personnalités, quel que soit leur rôle futur. La misère est là, qui réclame l'urgence d'une nouvelle politique économique.

La stratégie de Washington

L'histoire d'Haïti est universelle, écrivions-nous dans l'avant-propos de ce livre. Elle est effectivement révélatrice de la plupart des maux des pays pauvres. Les deux tiers des habitants de la planète seront, d'ici quarante ans, concentrés dans les villes. Du Nord au Sud, la population humaine vit chaque jour un peu plus nombreuse dans des mégapoles, souvent au seuil de crises écologiques majeures. Un phénomène inquiétant, pour l'environnement, pour l'homme, coupé de ses racines et plongé dans un milieu hostile. L'asphyxie de l'économie haïtienne, à l'image de tous les pays contraints par les instances monétaires internationales à opter pour une politique de « croissance fondée sur l'exportation », n'a fait que renforcer la misère et la dette du pays. Particulièrement, l'exode rural massif affaiblit, menace la survie même de la petite paysannerie traditionnelle. Mais pourquoi les paysans quittent-ils leur terre ? Cette migration « spontanée » vers les villes ne résulte pas seulement d'une attirance pour la modernité de la ville, mais aussi selon un calcul qui se veut rationnel, au moins à court terme. Les experts de la Banque mondiale ont montré que les villes font preuve (parfois, pas toujours ...) d'une certaine efficacité dans la lutte contre la pauvreté et la

précarité. Diverses études montrent que, dans le tiers monde, le revenu des ruraux reste inférieur de 25 % à 50 % à celui des citadins. Une situation valable au début des années quatre-vingt-dix, même si la courbe a tendance à s'inverser. En Haïti comme ailleurs, les ruraux, qui bien souvent n'arrivent plus à conserver leurs parcelles de terre, notamment face à la désorganisation des marchés agricoles, sont en quête d'un nouvel Eldorado. D'une ville providence censée fournir emploi, écoles pour les enfants, services de santé, mais aussi la sécurité, tant l'isolement en campagne se révèle périlleux face à la recrudescence de pillards et de bandes armées. Le phénomène s'était spectaculairement accru en Haïti, à la suite de l'embargo qui a paralysé les circuits de distribution et les transports. Les efforts de coopération des Européens, en direction du secteur agricole, ne peuvent pas contrebalancer cette tendance. Pourquoi ?

Mais cet exode est aussi le fruit d'une stratégie perverse, comme l'explique l'économiste américaine Susan George. « Faire en sorte que le paysan soit privé de moyens de subsistance et l'évincer de sa terre libère beaucoup de main d'œuvre bon marché pour les secteurs travaillant pour l'exportation », estime-t-elle. Haïti se trouve au cœur de cette logique. Pris au piège de la dette, l'État haïtien doit, pour s'en sortir, jouer la carte des exportations. Il lui faut dès lors produire au moindre coût et rentrer dans la guerre économique mondiale. Et, selon les prévisions de la Banque mondiale, « le futur à long terme d'Haïti sera urbain. Cette migration de la campagne vers la ville soutiendra le développement d'ateliers de montage, d'ateliers artisanaux, et autres activités citadines exigeant beaucoup de main-d'œuvre, compatibles avec une croissance fondée sur l'exportation ».

Mais cette logique commandée par Washington n'est-elle pas suicidaire ? Quels effets pervers engendrera, dans quelques décennies, cette désastreuse politique menée en Haïti comme dans un grand nombre de pays en voie de développement ? Certains experts, dont Claire Brisset, de l'Institut d'études politiques de Paris, ne cachent pas les risques d'explosion urbaine dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord.

Dans la majorité des cas, les migrants venus de la campagne s'agglutinent dans les bidonvilles, sur des terrains bien souvent impropre à la construction. Sans égout, ni eau potable, ni électricité, ils édifient eux-mêmes leur propre maison, un habitat essentiellement précaire:

pauvreté, hygiène déplorable, pollution record, et sécurité très aléatoire sont le lot commun. « C'est là, écrit Claire Brisset, qu'éclôt l'économie informelle, économie " au noir ", créatrice et imaginative souvent, mais qui laisse à l'évidence les travailleurs dénués de toute protection. Le travail des enfants, la prostitution, le trafic de drogue y constituent des sources importantes de revenus, comme l'est d'ailleurs une véritable économie de la délinquance. » Autant de raisons qui incitent une partie de ces nouveaux citadins à fuir cet environnement dégradé pour tenter cette fois leur chance à l'étranger. Une nouvelle fuite, pour le moins aléatoire, compte tenu de la multiplication des contrôles aux frontières, mais qui, là encore, a lieu vers un territoire urbain, seul susceptible de répondre à leurs aspirations à un autre niveau de vie. De fait, les Haïtiens fournissent le troisième plus gros contingent d'immigrants aux États-Unis. N'était-ce pas l'objectif de la politique américaine, dont on connaît le poids au sein des instances monétaires internationales ?

Depuis la chute du mur de Berlin et la concurrence montante des pays de l'Est sur les marchés internationaux, les Américains sont à la recherche de nouveaux débouchés pour leurs produits agricoles. Au début des années quatre-vingt, les Européens avaient soutenu les programmes de récolte de riz dans l'Artibonite, au nord du pays. Une initiative qui a tourné court puisque le riz haïtien parvenait à Port-au-Prince à un prix supérieur au riz américain. On pourrait multiplier les exemples de ce genre, qui montrent, sur ce point, les effets pervers de la stratégie américaine.

Autre constatation, les Etats-Unis insistent depuis des années auprès des Haïtiens pour la mise en oeuvre d'un programme de privatisation de l'économie. Les grandes familles haïtiennes, sur lesquelles Washington exerce d'habiles pressions, et les multinationales américaines pourraient contrôler plusieurs gros secteurs de l'économie haïtienne, qui, compte tenu du faible coût de la main-d'oeuvre, devraient se révéler rapidement rentables. Le journaliste James Ridgeway va jusqu'à dire que « l'exportation politique et économique américaine a contribué à la destruction de l'histoire de la société civile de la république haïtienne », rappelant que « cet expansionnisme économique » s'inscrit dans une continuité, « les Américains intervenant depuis plus d'un siècle dans les affaires haïtiennes. Rarement au bénéfice des Haïtiens », ajoute Ridgeway.

Quelle réconciliation nationale ?

Une société ne sort pas indemne d'un système à parti unique, tels les ex-pays de l'Est, et même si les maux et les histoires sont différents. Quelle issue pour le pays ?

La solution ne viendra pas d'un homme providentiel. Après l'expérience Titid, les Haïtiens le savent. Sans doute faut-il compter sur une lente et laborieuse prise de conscience des Haïtiens, une progressive émergence de la société civile. D'inévitables remises en cause des alliances traditionnelles, et notamment des préjugés racistes, et une véritable réconciliation nationale, ce qui suppose, au préalable, l'arrêt d'une guerre de tranchées d'un autre age entre les principales forces politiques du pays. Tout dépend de l'émergence d'hommes suffisamment crédibles et persévérandts pour faire passer le message auprès d'une population qui ne croit plus beaucoup en sa classe politique. Introuvable hier, la stabilité politique est-elle concevable demain ? Il faudrait pour cela qu'émerge une personnalité acceptable aux yeux des Américains, probablement un modéré de gauche ou de droite, peu suspect de vouloir faire une énième révolution ou de prendre le pouvoir pour régner en maître absolu. Cela signifie-t-il que seul le « candidat » de Washington sera l'heureux élu ? Pas si simple. À travers ces deux derniers siècles d'histoire, le peuple haïtien ne cesse de montrer son hostilité à toute domination étrangère, fût-elle la marque d'une emprise plus subtile. Reste que, tragiquement, les Haïtiens paient très cher leur permanente velléité d'indépendance.

Les forces en présence

Si la dynamique du « torrent » Lavalas s'est incontestablement essoufflée, ce mouvement reste pour l'instant le seul à démontrer sa capacité à mobiliser les masses populaires. Mais il ne suffit pas d'être en phase avec les aspirations du peuple pour gouverner.

Aristide, homme de cœur dont personne ne peut contester la générosité, a montré ses limites politiques. Il est sans doute regrettable que Lavalas se soit focalisé sur ce personnage médiatique et attachant certes, mais empreint de naïveté politique. Aristide n'a-t-il pas aussi dû céder au diktat américain pour

retrouver son fauteuil de président? La crédibilité du « prophète » souffre de son alliance contre nature avec le libéralisme à l'américaine. Le mouvement Lavalas doit se repositionner s'il veut se maintenir au pouvoir. La logique voudrait effectivement que le peuple opte à nouveau pour la gauche, qui n'a pas eu le temps d'aller au bout de sa politique.

Les anciens duvalieristes, de leur côté, n'ont sans doute pas renoncé. Un camp qui cherche un leader, mais aussi, et surtout, une ligne politique. Quelle crédibilité accorder à ceux qui, pendant trente ans, ont échoué sur tous les plans ? Comment croire que ceux qui toujours ont divisé pour régner, sauront rassembler la population autour d'un projet fédérateur ? Pourtant il n'est pas utopique de penser que les duvalieristes constituent, dix ans après le départ de Baby Doc, une réelle force dans un pays où l'on ne pouvait exister politiquement hors du duvalierisme. Le seul combat politique possible se faisait pour ou contre cette force, ce qui explique d'ailleurs les luttes intestines qui rongeaient le système, et en faisaient un véritable repaire d'opposants intimes. Il n'est donc pas impossible que, parmi tous ces hommes, il s'en trouve quelques-uns pour incarner demain une autre politique. Il est irréaliste de vouloir les écarter du jeu, au risque de persister demain dans des pratiques condamnées hier. Y a-t-il une fatalité de l'histoire haïtienne ? Le peuple haïtien peut difficilement connaître pire scénario que ce qu'il a déjà subi. La vigilance de ce peuple qui se définit comme « analphabète mais pas bête » n'est pas à négliger. L'ancien président des États-Unis, Abraham Lincoln, prévenait judicieusement en 1858 : « *You can fool some of the people all the time and all the people some of the time, but you cannot fool all the people all the time.* » - « On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps. »

BIBLIOGRAPHIE

ABBoTT Elizabeth, *Haïti, an Insider's History of the Rise and Fall of the Duvaliers*, Touchstone Book, New York, 1988.

ANVERS Paul, *Rizières de sang*, L'Harmattan, 1992.

ARISTIDE Jean-Bertrand, *Tout homme est un homme*, Le Seuil, 1992.
- *Dignité*, Le Seuil, 1994.

- *In the Parish of the Poor*, Orbis Book, New York, 1990.

ARRIETA-OREJUELA-PALACIO et TOKATLIAN, *Narcotrafico en Colombia - dimensiones politicas, economicas, juridicas e internacionales*, Tercer mundo Editores, Bogota, 1991.

BARTHÉLÉMY Gérard, *Les Duvaliéristes après Duvalier*, l'Harmattan 1992.

BENNETT Ernest, *Du rire aux larmes*, ADN-Unimonde, 1987.

CHOMSKY Noarn, *Year 501 : the Conquest Continues*, Boston, Southend Press, 1993 (ouvrage retraçant l'histoire d'Haïti).

COTMEC (collectif), *Votre cri ne sera pas étouffé*, COTMEC/CHRD, Genève, 1993.

DIEDERICH Bernard (avec Al Burt), *Papa Doc et les tontons macoutes*, Albin Michel, 1971.

- *Trujillo, la mort du dictateur*, éd. CIDIHCA et Henry Deschamps, Port-au-Prince, 1989.

DUVALIER François, *Mémoires d'un leader du tiers monde*, Hachette, 1969.

FARMER Paul, *The Uses of Haïti*, Common Courage Press, Monroe Maire, 1994.

GEORGE Susan, *l'Effet boomerang : choc en retour de la dette du tiers monde*, trad. Thierry Pielat, éditions La Découverte, 1992.

GÉRARD Pierre-Charles, *Radiographie d'une dictature*, éditions Nouvelle Optique, Montréal, 1973.

GREENE Graham, *The Comedians*, Viking Press, 1965 (traduction aux éditions Robert Laffont, Paris, 1966).

HURBON Laënnec, *Le Barbare imaginaire*, éditions du Cerf, 1988.

- *Comprendre Haïti*, essai sur l'État, la nation, la culture, Karthala, 1987.

- *Dieu dans le vaudou haïtien*, Paris, Payot, 1972.

- *Les Mystères du vaudou*, « Découvertes », Gallimard, 1993.

LABROUSSE Alain, *La Drogue, l'argent et les armes*, Fayard, 1991.

LEMOINE Maurice, *Sucre amer*.

LiONET Christian, *Haïti, l'année Aristide*, Paris, L'Harmattan, 1992.

MÉTELLUS Jean, *Une nation pathétique*, Denoël.

MÉTRAUX Alfred, *Le Vaudou haïtien*, Gallimard, Paris, 1958.

NAJMAN Charles, *Haïti, Dieu seul me voit*, Balland, 1995.

PLENEL Edwy, *Voyage avec Colomb*, Le Monde Éditions, 1991.

- *La Part d'ombre*, Stock, 1992.

PRINCE Rod, *Haiti: Family Business*, Londres, Latin American Bureau, 1985.

RIDGEWAY James, *The Haïti Files*, Azul Editions, Washington, 1994 (avec la participation de Noarn Chomsky, Rod Prince, James Ridgeway, Bernard Diederich, Al Burt, Juan Gonzalez,

Michel Laguerre, Haitian Information Bureau, Lawyers Committee for Human Rights, Walter Fauntroy, Jean Jean-Pierre, Marx Aristide, Laurie Richardson, Kim Ives, Phil Davison, John Canham-Clyne, Catherine Orenstein, Paul Farmer, etc.)

WILENTZ Amy, *The Rainy Season : Haiti since Duvalier*, Touchstone Book, New York, 1989.
